

UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES  
DÉPARTEMENT DE LANGUES ET LITTÉRATURES FRANÇAISES ET ROMANES

RÉORGANISATION POLITIQUE  
ET RHÉTORIQUE À GAUCHE  
L'ethos de réparation du Parti socialiste

Mémoire réalisé par Rémi CRÉMER en vue de l'obtention du grade de  
MAÎTRE EN LANGUES ET LITTÉRATURES FRANÇAISES ET ROMANES

Direction : Monsieur François PROVENZANO

Comité de lecture : Monsieur Frédéric CLAISSE et Madame Hélène MIESSE



Année académique 2018-2019







Réorganisation politique

Et rhétorique à gauche

L'ethos de réparation du Parti socialiste



« Dès qu'elle est proférée, fût-ce dans l'intimité la plus profonde du sujet,  
la langue entre au service d'un pouvoir. »

Roland BARTHES, *Le neutre. Cours au Collège de France (1977-1978)*



# Table des matières

---

Avant-propos .....	11
1. Introduction .....	13
2. État de l’art : parcours théorique et méthodologique .....	19
2.1. Analyse du discours politique francophone belge : situation académique... .....	20
2.2. Pistes explicatives. Fondements de l’univers socio-politique discursif et médiatique de la Belgique francophone.....	22
Des régimes politiques différents impliquent une rhétorique différente .....	23
Dynamique institutionnelle et médiatique de l’exécutif.....	25
Le <i>Prince</i> français et la littérature .....	26
Paysage médiatique et médiatisation du politique francophone belge.....	27
2.3. Contexte politico-médiatique discursif spécifique à la recherche.....	30
Identifier les imaginaires .....	30
Imaginaires liés à une organisation politique et ethos collectif correspondant	31
Imaginaires socialistes belges et liégeois .....	32
De la transparence en politique et autres enjeux discursifs des élections communales de 2018.....	34
2.4. L’ethos : cadre historico-épistémique et balises théoriques .....	38
Aux origines : Aristote.....	39
Après Aristote.....	44
2.5. L’ethos à l’écrit.....	46
2.6. Ethos de réparation et réparation d’image.....	48
3. Corpus.....	51
3.1. Le choix du Vif/L’Express.....	51
3.2. Discours de presse et discours politique .....	53
4. Données .....	57

4.1.	Généralités.....	57
4.2.	Collecte des matériaux et présentation dans les annexes .....	58
	Collecte du discours .....	58
	Structure des annexes .....	58
5.	Analyse .....	61
5.1.	Méthode.....	61
5.2.	Adaptation de la typologie de Benoit à l'étude .....	63
	Redéfinition du champ éthique.....	65
	Systématisation de la démarche d'analyse .....	67
	La phrase comme unité sémantique autonome.....	70
5.3.	Détail des modalités discursives de réparation. Amendements et stabilisation de la typologie originale .....	72
6.	Résultats.....	79
6.1.	Généralités.....	79
6.2.	L'ethos de réparation du Parti socialiste.....	83
7.	Conclusions et ouvertures.....	89
8.	Bibliographie .....	93
8.1.	Linguistique, rhétorique et analyse du discours .....	93
	Corpus primaire .....	93
	Travaux .....	93
8.2.	Contexte sociodiscursif — Histoire politique et sociale .....	97
	Corpus primaire .....	97
	Travaux .....	97
8.3.	Netographie .....	98
9.	Annexes .....	99

## Table des illustrations

---

Figure 1 : « Assainissement politique » : fortune de quelques formules dans les médias belges depuis les vingt dernières années .....	36
Tableau 1 : Stratégies discursives de réparation d'image, typologie adaptée de William BENOIT .....	64
Figure 2 : Univers éthique de la réparation d'image du Parti socialiste.....	66
Figure 3 : Personnalités atteignant 50% du total de parole du Parti socialiste.....	79
Figure 4 : Personnalités socialistes au plus gros poids médiatique .....	82
Figure 5 : Stratégies de réparation du Parti socialiste .....	83
Figure 6 : Graphique affiné des 30 cooccurrences les plus fréquentes de l'univers sémantique de la réparation du Parti socialiste .....	85
Figure 7 : Nuage de mots affiné en tant qu'univers sémantique de la réparation d'image du Parti socialiste .....	85



## Avant-propos

---

« Mais quand il dit cela, est-ce qu'il le pense vraiment ? »

Une après-midi en première année de master, mes camarades et moi-même sommes en train de porter une analyse rhétorique et sémiotique d'un discours d'Emmanuel Macron. Je réfléchis et je me pose cette question du pouvoir des mots.

Cette question, s'il est souhaitable de se la poser à un cours qui l'enjoint ne serait-ce que par son intitulé<sup>1</sup>, on lui objectera probablement sa candeur. Qu'importe : elle est sincère, mais il semble qu'elle soit également *pertinente* : nous verrons qu'elle planera inlassablement, de manière patente ou plus discrète, au-dessus de ce mémoire.

\*  
\*\*

L'objet politique ne m'a jamais autant passionné que depuis mon entrée en filière de langues romanes, passion sans doute naturellement galvanisée par la filière elle-même : comme toute science humaine, elle engage volontiers l'objet politique dans son propre champ de recherche.

Cinq années durant, j'ai parfait ma réflexion et les outils d'analyse qui l'accompagnent : j'ose espérer que ce mémoire les rassemble en un épilogue digne et harmonieux, à la hauteur, au moins, de l'enseignement reçu à l'*Alma Mater*. À cet égard, je dois exprimer une gratitude double à mon promoteur, monsieur François Provenzano. D'abord, pour l'invitation au voyage érudit depuis l'« histoire des langues romanes » jusqu'aux « questions de sociolinguistique ». Pour l'accompagnement du présent mémoire ensuite : sa bienveillance, son guidage méthodologique de longue haleine, sa confiance et sa protection furent indispensables à la bonne conduite de ce travail.

Je pense aussi à M<sup>mes</sup> Marie-Guy Boutier, Nadine Henrard et Françoise Tilkin, ainsi qu'à MM. Jean-Pierre Bertrand, Daniel Delbrassine, Laurent Demoulin et Benoît Denis : merci.

Il me faut remercier aussi mes lecteurs, madame Hélène Miesse et monsieur Frédéric Claisse, pour l'intérêt qu'ils ont porté d'emblée à ce projet.

Merci à monsieur Adrien Mathy, pour sa collaboration et nos conversations.

Merci à Justine et à mes parents, pour leur amour, pour tout.

R. C.

---

<sup>1</sup> « *Questions* de rhétorique et de sémiologie », tit. François PROVENZANO pour l'année académique 2017-2018.



# 1. Introduction

---

L'heure est grave cet après-midi au sein de notre Parlement ; grave pour notre Parlement, grave pour notre démocratie, grave *pour l'image* de la Wallonie et grave pour la Wallonie tout simplement.<sup>2</sup>

Les modalités d'usage étant faites par le président de séance, c'est en ces termes que s'ouvre le « débat sur Publifin, les comités de secteur et les rémunérations au sein des intercommunales »<sup>3</sup> de la séance plénière du Parlement wallon du 18 janvier 2017, la seconde après la révélation par *Le Vif/L'Express*<sup>4</sup> de ce qui bientôt se nommera « l'affaire » ou « le scandale Publifin ». À l'écart de considérations d'ordre stylistique, on notera que sur le plan strictement sémantique, le ministre convoque spontanément – pour ne pas dire *naturellement* – le terme d'« image ». Plus tôt, lors de la séance précédente (le 21 décembre 2016, soit le lendemain même de la publication du *Vif/L'Express*), le ministre Paul Furlan (PS) prend la parole :

[c]'est à [l'ensemble des 262 conseils communaux de Wallonie] [...] que je pense en ces moments-ci, car ce sont eux plus que nous qui sont touchés par *la mauvaise réputation* que ce type de comportement peut engendrer.<sup>5</sup>

Ces deux passages ont été choisis parce qu'ils mettent en exergue les deux composantes qui seront à l'étude dans ce travail : en termes d'analyse du discours, il s'agit respectivement de l'« ethos » et de l'une de ses composantes particulières, l'« ethos de réparation ».

La première, passée par une longue tradition rhétorique et linguistique, est ce que l'on désigne plus couramment par « image » ou « image de soi ». Cette notion a largement été étudiée par la linguiste Ruth Amossy : nous devons beaucoup à son ouvrage de synthèse<sup>6</sup>, que ce soit de manière transversale ou plus singulièrement dans la seconde partie de l'état de l'art (points 2.3. à 2.5.), dont nous avons calqué la chronologie

---

<sup>2</sup> Pierre-Yves Jeholet (MR) dans le CRIPW (= Compte Rendu Intégral, Parlement de Wallonie) du 18 janvier 2017, p. 53. Nous soulignons.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 53-69.

<sup>4</sup> Le 20 décembre 2016 sur le site web du magazine : LELOUP David, « Des élus payés 500 euros la minute pour des réunions bidon chez Publifin (ex-Tecteo) », sur *Le Vif* [en ligne], 20 décembre 2016, URL : [https://www.levif.be/actualite/belgique/des-elus-payes-500-euros-la-minute-pour-des-reunions-bidon-chez-publifin-ex-tecteo/article-normal-589067.html], consulté le 8 novembre 2018.

<sup>5</sup> « Question d'actualité de M. Hazée à M. Furlan, ministre des pouvoirs locaux, de la ville, du logement et de l'énergie, sur "les jetons au sein de l'intercommunale Publifin" », CRIPW du 21 décembre 2016, p. 52. Nous soulignons.

<sup>6</sup> AMOSSY Ruth, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010. Ouvrage « qui reprend et prolonge » (p. 9) le collectif qu'elle dirigeait, onze ans plus tôt : AMOSSY Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999.

épistémique lorsqu'il s'agira pour nous de détailler cette tradition théorique et méthodologique de l'ethos<sup>7</sup>.

La seconde, qui procède de la première, est plus récente. Le numéro 164 de *Langage et société* qui lui est consacrée<sup>8</sup> reconnaît clairement sa paternité avec l'*image restoration theory* développée par l'Américain William Benoit, cristallisée dans son ouvrage<sup>9</sup> « pionnier »<sup>10</sup>. Parce que la typologie et la théorie qu'il a façonnées semblent assez bien s'importer<sup>11</sup>, nous avons décidé de les faire nôtres et de les appliquer à un corpus politique belge ; concernant ce dernier, il conviendra d'en réserver la première partie de l'état de l'art (chapitres 2.1. et 2.2.) et de préciser ses spécificités discursives.

Il nous incombera ensuite aux troisième et quatrième chapitres de décrire le corpus et le magazine retenus et la démarche de rassemblement des données. Après avoir brièvement décrit notre méthode d'analyse, nous ferons état de la typologie de Benoit spécifiquement adaptée à notre recherche (section 5.2.) : parce que nous avons analysé le discours politique via un magazine, *Le Vif/L'Express*<sup>12</sup>, et parce que nous appliquons une théorie anglo-saxonne à un corpus francophone. Les résultats de l'analyse seront présentés dans le détail au sixième chapitre, avant de terminer sur des éléments de conclusion et d'ouverture.

\*\*\*

---

<sup>7</sup> Nous devons également avoir un mot pour les travaux de Patrick Charaudeau, Christian Le Bart et Dominique Maingueneau qui nous ont appuyé de la même manière : CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005 ; CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002 ; LE BART Christian, *Le discours politique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998 ; MAINGUENEAU Dominique, « Problèmes d'ethos », dans *Pratiques*, n° 113-114, 2002, pp. 55-67.

<sup>8</sup> AMOSSY Ruth (dir.), « La réparation d'image dans le discours de campagne. Perspectives discursives et argumentatives », dans *Langage et société*, n°164, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018.

<sup>9</sup> BENOIT William, *Accounts, Excuses, Apologies : A theory of Image Restoration Discourse*, Albany, SUNY Press, 1995.

<sup>10</sup> AMOSSY Ruth, « Introduction. Analyser la réparation d'image dans le discours électoral : bilan et perspectives », dans *Langage et société*, n°164, 2018, p. 9.

<sup>11</sup> Voir, à cet effet, les articles de GUARESI Magali et MAYAFFRE Damon ; de PAISSA Paola et RIGAT Françoise ; de SADOUN-KERBER Keren ; d'ORKIBI Eithan et d'AMOSSY *et al.*, dans *Langage et société*, *op. cit.*

<sup>12</sup> Nous renvoyons le lecteur automatiquement au chapitre « Annexes » pour chaque extrait repris du magazine.

Notre travail, loin d'étudier un phénomène « belgo-belge », se déploie dans une conjoncture politique européenne paradoxale.

D'un côté de l'échiquier politique, une gauche traditionnelle qui semble moribonde – ce que suggère en tout cas l'univers sémantique du titre du magazine *Le Un* d'octobre 2018 : « Comment faire *renaître* la gauche »<sup>13</sup>.

De l'autre, le modèle économique de la droite libérale traditionnelle s'essouffle : « Le capitalisme ne répond plus », titre *Le nouveau magazine littéraire* à la même période<sup>14</sup>.

L'absence de point d'interrogation du premier sonne plus comme une exhortation qu'une interrogation : c'est en ce sens, sans doute, qu'il faut interpréter la prolifération de nouvelles structures politiques et citoyennes<sup>15</sup>.

Voici posé dans les grandes lignes le contexte politique avec lequel doivent faire les partis politiques francophones belges dits « traditionnels » (la gauche (PS), le centre (CDH) et la droite (MR)). Le choix s'est initialement porté vers le Parti socialiste, dans la mesure où c'est la famille politique qui fut la principale concernée par les affaires durant la période étudiée<sup>16</sup> ; une conjoncture qui a semblé se prêter au mieux à l'étude de l'éthos de réparation.

Le contexte dans lequel doit s'insérer son discours est pour le moins chaotique, en ce sens où les impératifs et le dialogisme discursifs se multiplient et s'opposent : il faut préparer l'échéance électorale tout en restaurant la face du parti détériorée par les affaires (Publifin, Samusocial...), le tout traversé par un réseau de nouveaux discours politiques et citoyens.

Dans ces conditions, comment la gauche a-t-elle structuré son discours et comment son discours s'est-il structuré ? Quel éclairage peut y apporter l'analyse du discours ? La réponse discursive du parti a-t-elle été la plus congrue ? En soulevant cette dernière question, nous basculons déjà du côté de la *réception* du discours, alors que notre approche veut situer l'analyse sur la *production*.

---

<sup>13</sup> <https://le1hebdo.fr/journal/numero/220>. Nous soulignons.

<sup>14</sup> <https://www.nouveau-magazine-litteraire.com/parution/mensuel-nml-10>.

<sup>15</sup> MOUTON Olivier, « Les partis peinent à se réinventer », dans *Le Vif/L'Express*, n°3466, 8 décembre 2017, pp. 20-23 ; CHARDON Frédéric et TASSIN Stéphane « Oxygène, Demain, E-Change... L'offre politique explose », sur *La Libre.be* [en ligne], 1<sup>er</sup> octobre 2017, URL : [<https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/oxygene-demain-e-change-l-offre-politique-explose-59d117dcd70be70bcbfc3b5>], consulté le 20 novembre 2018.

<sup>16</sup> Même si la « droite », elle aussi, n'a pas été épargnée, cf. le « Kazakhgate » et, dans une moindre mesure, l'implication de quelques membres MR dans l'affaire Publifin.

Il sera tentant, toutefois, de contraster les résultats de nos recherches avec les résultats électoraux effectifs au lendemain du 14 octobre 2018 ; il faudra prendre garde, cependant, à *évaluer* plutôt qu'à *compter* : une manière de se prémunir, en quelque sorte, de tout raccourci grossier.

Un autre écueil guette l'analyse : celui de se laisser aller vers des considérations psychologiques – *éthiques*<sup>17</sup> : étudier les effets de langage, l'ethos en particulier, c'est se rapprocher au plus près de la frontière psychologique – la question posée initialement (« est-ce qu'il pense ce qu'il dit ? ») est, en ce sens, significative. Quand l'ethos devient *ontos* est une question qu'il faut laisser à la philosophie<sup>18</sup> ou à la psycholinguistique<sup>19</sup>. Antoine Auchlin résume fort bien cette dichotomie :

on peut supposer que l'ethos se construit sur la base de deux mécanismes de traitement distincts, l'un reposant sur le décodage linguistique et le traitement inférentiel des énoncés, l'autre sur le regroupement de faits en symptômes, opération de type diagnostic, qui mobilise des ressources cognitives de l'ordre de l'empathie.<sup>20</sup>

\*\*\*

---

<sup>17</sup> Sauf mention contraire, il faudra désormais entendre l'adjectif « éthique » dans le sens « d'ethos », « de l'ethos ». C'est donc le sens « moral » du terme qu'il faut comprendre ici.

<sup>18</sup> Renvoyons sur ce sujet à l'étude de STEVENS Annick, *L'ontologie d'Aristote. Au carrefour du logique et du réel*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'Histoire de la Philosophie », 2000, et en particulier au chapitre IV, « La question de l'être. Les mots et les choses », pp. 158-168.

<sup>19</sup> Voir PETERFALVI Jean-Michel, *Introduction à la psycholinguistique*, Paris, PUF, coll. « Sup », 1974 [1970] ; ouvrage ancien mais qui demeure un bon éclairage de base. Dans une perspective plus didactique, voir BONIN Patrick, *Psychologie du langage : la fabrique des mots. Approche cognitive*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2013 [2007].

<sup>20</sup> AUCHLIN Antoine « Ethos et expérience du discours : quelques remarques », dans SIMON Anne-Catherine et WAUTHION Michel (éd.), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelle*, Louvain, Peeters, 2001, p. 92, cité par MAINGUENEAU Dominique, « Problèmes d'ethos »..., *op. cit.*, p. 56.

On voit mieux, désormais, le terrain que doit occuper notre analyse du discours. Quand cette dernière s'attelle en particulier au champ politique, souvenons-nous qu'il est, comme le conçoit Patrick Charaudeau,

un champ de bataille où se livre une guerre symbolique pour aboutir à des rapports de domination ou à des pactes d'entente.<sup>21</sup>

Selon le vœu de Ruth Amossy, dans cette « guerre symbolique » l'analyse du discours doit pouvoir déconstruire les structures et le terrain socio-institutionnel inhérents au langage :

[e]n étudiant les conditions sociales et institutionnelles dans lesquelles seules l'ethos discursif peut se constituer et produire son effet, l'analyse du discours entend mettre à nu la logique des rapports que le sujet parlant noue au social.<sup>22</sup>

À nous, par la suite, d'avoir en tête ces deux principes. Pour l'heure, il nous faut situer notre travail parmi le champ d'études dans lequel il s'inscrit.

---

<sup>21</sup> CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 35. Ce qui n'est pas sans rappeler le mot de Barthes en frontispice.

<sup>22</sup> AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, *op. cit.*, p. 38.



## 2. État de l'art : parcours théorique et méthodologique

---

La condition *sine qua non* à l'entame d'un mémoire est de pouvoir le situer au sein du champ disciplinaire dont il se réclame, ainsi que d'en présenter les prolongements et les apports singuliers. Nous avons d'abord exploré la prise en charge du discours politique belge comme objet d'analyse du discours. Là-dessus, force a été d'admettre que ce que l'on a coutume d'appeler « état de l'art » était bien peu fourni, et de dresser le constat suivant : le discours politique francophone belge n'intéresse guère l'analyse discursive ; dans la négative, les travaux sont raisonnablement jeunes. Aussi, avant d'entrer dans une partie dédiée à la présentation des outils d'analyse, il nous a semblé opportun de réserver la section qui suit pour décrire cette situation académique particulière, puisque nous ferons nôtres des outils d'analyse forgés par le champ académique français de longue date éprouvés sur le discours politique de la République.

Après un inventaire des travaux qui ne prétend pas à l'exhaustivité, nous proposerons quelques pistes de réflexion sur les raisons qui sont à l'origine de ce faible traitement analytique du discours politique belge. L'originalité de l'approche réside dans le regard croisé entre la politique belge et française qu'elle propose : par l'examen comparatif des deux spectres politico-médiatiques francophones, nous mettrons au jour ce que cela implique sur le plan rhétorique et analytique ; nous profiterons du même coup pour dégager les fondamentaux de l'univers socio-politique discursif belge. Ces résultats devront être gardés à l'esprit pour la partie réservée à l'analyse : il n'est pas interdit de penser en effet que d'un corpus à un autre, et bien qu'immuablement francophone, les outils nécessitent quelque reconfiguration et adaptation<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Preuve s'il en est de l'intérêt à porter à cette question est qu'au moment de la finalisation de ce mémoire, nous tombions sur cette publication de Jean-Claude Deroubaix et Corinne Gobin : « Lexicométrie et étude du discours institutionnel. L'expérience de l'analyse du discours en Belgique francophone », dans RAUS Rachele (éd.), *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, France, GERFLINT, coll. "Essais francophones", 2019, pp. 47-58. Selon Fabula.org, l'information fut publiée le 8 juin 2019. Nous n'avons évidemment pas pu prendre connaissance à temps de ce travail : qu'il suffise de le mentionner ici en gage de bonne foi intellectuelle.

## 2.1. Analyse du discours politique francophone belge : situation académique

Sans doute l'analyse du discours n'a-t-elle pas risqué son implantation en Belgique parce que cette dernière fut renommée dès la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à aujourd'hui comme une « terre de grammairiens »<sup>24</sup> et de dialectologues. Puisqu'il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire complète des disciplines métalinguistiques en Belgique, risquons le raccourci de dire qu'à cette renommée s'est ajoutée, dans la seconde moitié du siècle, la célébrité et la fortune des sémioticiens belges, le Groupe  $\mu$  en tête de file.

Au demeurant, c'est en 1986 que l'on peut dater la publication pionnière<sup>25</sup> en ce sens, puisqu'à cette date, Corinne Gobin (ULB) tente, par une analyse de contenu,

[...] de rendre compte de l'émergence et du développement de ce thème [de l'environnement] dans les discours gouvernementaux belges et de voir comment les différents gouvernements ont tenté de l'inscrire dans les mécanismes institutionnels de prise de décisions.<sup>26</sup>

À son travail va s'ajouter la collaboration de Jean-Claude Deroubaix et de Catherine Closson qui, tous trois, se sont attelés à la compilation des déclarations gouvernementales belges sur une période de presque cinquante ans<sup>27</sup>, ce qui deviendra par la suite le corpus de support pour la thèse de Deroubaix<sup>28</sup> à la fin des années 1990.

Dans la foulée, on citera, de manière chronologique et quasi exhaustive<sup>29</sup>, les travaux qui se sont succédé. Tantôt, la perspective sera de croiser les disciplines linguistiques et politiques<sup>30</sup>, ou de croiser la nationalité des corpus<sup>31</sup>; tantôt il s'agira de

---

<sup>24</sup> FRANCARD Michel et HAMBYE Philippe, « Des variations de bon aloi. Trente ans de sociolinguistique en Belgique francophone (1980-2010) », dans *Le discours et la langue*, vol. 1, n° 2, 2009, pp. 37-59, [consulté en ligne], URL : <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A75096/datastreams>].

<sup>25</sup> GOBIN Corinne, « L'État belge et la problématique de l'environnement. Émergence et développement d'un discours », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°1109, 1986, pp. 1-39.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>27</sup> CLOSSON Catherine, DEROUBAIX Jean-Claude et GOBIN Corinne, *La déclaration gouvernementale en Belgique (1944-1992). Recueil de textes*, Bruxelles, CRISP, 1992.

<sup>28</sup> DEROUBAIX Jean-Claude, *Les déclarations gouvernementales en Belgique (1944-1992). Étude de lexicométrie politique*, thèse pour le doctorat en Sciences du Langage, sous la direction d'André SALEM, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 1996.

<sup>29</sup> Un passage en revue par mots clefs (« discours politique »; « belge », séparément ou de concert, comme thème de recherche ou comme mots contenus dans le texte) dans les bases de données en ligne permet de mettre en évidence la pauvreté des résultats.

<sup>30</sup> On citera l'ouvrage de Julien PEREZ et Min REUCHAMPS (dir.), *Les relations communautaires en Belgique. Approches politiques et linguistiques*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan – Academia, coll. « Science politique », 2012.

<sup>31</sup> WAGENER Albin, « Réactions post-attentats en France et en Belgique : étude comparative des discours de l'exécutif politique », dans *Mots. Les langages du politique*, n°116, 2018, pp. 111-130.

DISTER Anne et MOREAU Marie-Louise, « "Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu

porter une analyse plus globale et scénographique<sup>32</sup> sur le discours, ou bien sur des unités discursives plus petites<sup>33</sup>. Gageons que cette prise en charge du discours francophone belge par les travaux linguistiques ira croissante, et particulièrement par les travaux belges eux-mêmes : qu'il suffise pour preuve de monter en épingle les divers – et plutôt jeunes – pôles critiques qui ont fleuri ces vingt dernières années, de filiation académique<sup>34</sup> ou non<sup>35</sup>. De manière fondamentale, c'est l'intérêt même pour l'analyse du discours qui va pouvoir être suscité, puisque l'offre académique s'adapte<sup>36</sup> et a déjà séduit quelques étudiants<sup>37</sup>.

---

votes." Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France », dans *Langage et société*, n° 115, 2006, pp. 5-45.

<sup>32</sup> DESTERBECQ Joëlle « Les participations politiques aux émissions de talk-shows. Quels cadres de contraintes pour la mise en scène de la proximité ? », dans *Études de communication* [en ligne], n°36, 2011, URL : [http://journals.openedition.org/edc/2603], consulté le 26 février 2018.

<sup>33</sup> PIET Grégory, « Derrière les mots du politique. Le-pire-est-à-venir, un marqueur temporel particulier dans le discours politique en Belgique », dans *Mots. Les langages du politique* [en ligne], n°103, 2013, pp. 121-136, URL : [http://journals.openedition.org/mots/21524], consulté le 26 février 2018.

<sup>34</sup> Cevipol (Centre d'étude de la vie politique) à l'ULB : <http://cevipol.ulb.be/fr> ; le Centre de Sémiotique & Rhétorique à l'ULiège : <http://web.philo.ulg.ac.be/linguistique/centre-de-semiotique-rhetorique/> et Valibel (VARIétés Linguistiques du Français de Belgique) à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ilc/valibel>.

<sup>35</sup> Mentionnons les revues *Politique. Revue belge d'analyse et de débat* : <https://www.revuepolitique.be/a-propos/> et *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours* : <http://ldll.ulb.be/>, cette dernière ayant toutefois partie liée avec l'ULB, comme l'url le suggère.

<sup>36</sup> Voir, pour l'ULiège, en filière de langues et lettres romanes, le cours de « Questions de rhétorique et de sémiologie » cité supra, mais également le cours de « Politique et analyse du discours » (tit. Frédéric Claisse) en faculté de sciences politiques ; à l'ULB, un cours de « Sociolinguistique et analyse du discours » (tit. Laurence Rosier) est organisé, cité par HAMBYE et FRANCARD, *op. cit.*

<sup>37</sup> Alizé Bona n'a pas travaillé sur une catégorie particulière d'ethos, et a analysé l'ethos même du magazine, quand il constitue le réceptacle du discours dans notre étude : BONA Alizé, *Étude l'ethos au travers d'un corpus médiatique : Causette, magazine féminin et féministe*, mémoire de master en langues et lettres françaises et romanes, 2016. Nous travaillerons, à l'instar d'Émilie Jacquy, sur le discours politique. Mais cette dernière a davantage considéré la réception du discours, là où nous nous attèlerons à la production : JACQUY Émilie, *La langue de bois en politique. Analyse de discours et focus group à l'échelon fédéral en Belgique*, master en politique économique et sociale, 2016. Il s'agit des seuls travaux que nous ayons trouvés.

## 2.2. Pistes explicatives. Fondements de l'univers socio-politique discursif et médiatique de la Belgique francophone

On se souvient bien la *Marseillaise* d'Yves Leterme<sup>38</sup> ; l'échange qui suit, moins. Lors de l'émission *L'Invité* sur RTL-TVI le 17 mars 2019<sup>39</sup>, Pascal Vrebos donne la réplique à Didier Reynders :

« Un Reynders Premier<sup>40</sup>, vous y pensez ou pas ? »

- Je n'y pense pas tous les matins en me rasant, non.

Pastiche volontaire ou non de Nicolas Sarkozy<sup>41</sup>, l'échange souligne d'abord le réseau d'influences dans lequel circule le discours politique belge, pris parfois malgré lui dans une relation d'attraction et de répulsion par rapport à son homologue français ; probablement l'une des raisons de la *Marseillaise* d'Yves Leterme, également.

Cette *Marseillaise* montre, par ailleurs, la fortune des « petites phrases »<sup>42</sup> des politiques belges qui ne semblent passer à la postérité que lorsqu'elles sont une maladresse : la *Marseillaise* d'Yves Leterme est un exemple, le bafouillage de Philippe Busquin en ferait presque une règle. En France (et vu de Belgique), la liste des petites phrases de la V<sup>e</sup> République est mieux fournie, et va de l'historique « je vous ai compris » de Charles de Gaulle au « je traverse la rue, je vous en trouve [du travail] » d'Emmanuel Macron. Ce que les exemples ci-dessus veulent surtout mettre en évidence, c'est la *visibilité*, de manière générale, entre le discours politique francophone belge et le discours politique français ; l'une des raisons, sans doute, de ce faible traitement par les analystes du discours : il va sans dire que pour pouvoir étudier un corpus, il doit avant tout se rendre visible.

Cette visibilité, selon nous, est mue par deux facteurs : le système politique et électoral, d'une part ; les médias et la médiatisation de ce système, d'autre part. La section qui suit doit beaucoup à certains articles du double numéro de février 2017 de la revue *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, justement consacrée à des regards

---

<sup>38</sup> <https://www.sonuma.be/archive/quand-yves-leterme-entonne-la-marseillaise>.

<sup>39</sup> [https://www.rtlplay.be/linvite-p\\_8659/didier-reynders-c\\_12311931](https://www.rtlplay.be/linvite-p_8659/didier-reynders-c_12311931), à 18 min 29.

<sup>40</sup> « Premier ministre ».

<sup>41</sup> À la question d'Alain Duhamel (« [...] alors, quand vous vous rasez le matin [...] est-ce qu'il vous arrive à ce moment-là de penser à l'élection présidentielle ? »), Sarkozy répond cette phrase qui passera à la postérité : « Pas simplement quand je me rase », à l'émission *100 minutes pour convaincre* le 20 novembre 2003, <https://www.ina.fr/video/I09316370>.

<sup>42</sup> Voir KRIEG-PLANQUE Alice, « Les "petites phrases" : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », dans *Communication & Langages*, n° 168, 2011, pp. 23-41.

belges sur la France<sup>43</sup>.

### Des régimes politiques différents impliquent une rhétorique différente

Ce n'est certainement pas une gageure que de poser le contraste de fonctionnement entre les deux États et leurs institutions. Ce que l'on sait moins, en revanche, ce sont les implications rhétoriques qui en découlent. À ce sujet, Aristote notait déjà :

[c]omme les preuves résultent non seulement de la démonstration, mais aussi des mœurs [...], nous devrions nous-mêmes posséder la connaissance du caractère moral propre à chaque gouvernement ; car le meilleur moyen de persuader est d'observer les mœurs de chaque espèce de gouvernement, *suivant le pays où l'on parle*.<sup>44</sup>

Quelles sont ces « mœurs nationales » propres, justement ? Pour Philippe Destatte et Chloë Vidal, on peut voir entre la Belgique et la France une perception collective différente de l'idée de nation :

[c]ette idée de République en tant que bien commun, l'intérêt général incarné par la Nation comme communauté des citoyens, bien qu'affaiblie, reste très présente en France. Elle est difficile à comprendre en Belgique, car [...] cet espace a été loti par les partis politiques.<sup>45</sup>

Dès sa création, en effet, la société belge s'est « polarisée »<sup>46</sup> en grandes tendances politiques et idéologiques, s'étant matérialisées en une « particratie » de longue date critiquée<sup>47</sup>. De ce fait, le système politique belge est ainsi structuré qu'il

rend obligatoire des gouvernements de coalition, fabrique des propositions et des décisions politiques moins tranchées et donc moins séduisantes que ce que suggère la scène politique française.<sup>48</sup>

---

<sup>43</sup> « Cette république que nous avons tant aimée... 30 regards de Belgique sur la France », février 2017, n° 98-99. À noter la pluralité des angles d'analyses dans le numéro, allant bien au-delà de ceux que nous avons retenus.

<sup>44</sup> ARISTOTE, *Rhétorique*, trad. Charles-Émile RUELLE, revue par Patricia VANHEMELRYCK, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques de la philosophie », 1991, p. 127. Parmi les traductions et éditions de *La Rhétorique* faisant foi citons, avec celle de Charles-Émile Ruelle, celle à qui nous nous référerons également, i.e. Médéric DUFOUR (éd.) (Les Belles Lettres, 1991 [1931]).

<sup>45</sup> DESTATTE Philippe et VIDAL Chloë, « Où va la république ? », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n° 98-99, février 2017, p. 21. La piste suggérée par Jean Faniel, à savoir la divergence de structuration et d'influence des syndicats en tant qu'elle est source d'« un rapport différent [...] entre les pouvoirs publics et la société civile » (p. 89) est également intéressante : « Deux visages du syndicalisme », pp. 86-92 du dossier.

<sup>46</sup> LUYTEN Dirk *et al.*, *Histoire politique de la Belgique : de 1830 à nos jours*, trad. Nicole BARBAR et Alain PRÉAUX, Bruxelles, Samsa, 2017 [Anvers, Manteau, 2005], pp. 357-359.

<sup>47</sup> MABILLE Xavier, « La politisation des administrations : perspective historique », dans *Pyramides* [en ligne], n° 3, 2001, 30 septembre 2011, consulté le 30 mars 2019, URL : <http://journals.openedition.org/pyramides/536>.

<sup>48</sup> COUNET Maxime *et al.*, « Scrutin majoritaire, scrutin proportionnel », dans *Politique... op. cit.*, p. 105.

Pour les auteurs, cette situation politique a des conséquences tangibles sur le discours, notamment sur la justification *a posteriori* de la politique menée par le gouvernement sortant :

[c]ette logique gouvernementale débouche, lors de chaque campagne électorale, sur *une manière tout à fait singulière de se justifier sur son action passée*. Le membre d'un gouvernement issu d'une coalition proportionnelle tentera d'expliquer à ses électeurs qu'étant donné les alliés que le résultat électoral lui avait imposés, il a dû se résoudre à telle ou telle décision difficile [...]. Pour éviter que cela se reproduise, il faudra que les électeurs lui permettent de « peser plus » dans la nouvelle assemblée [...]. Tout parti candidat au pouvoir sait très bien qu'il ne sera pas en position de transformer le pays tout seul.<sup>49</sup>

L'intérêt de cette observation nous est d'autant plus grand dans la mesure où Jean Faniel met le doigt sur ce qui semble un « second niveau » de discours de justification qui touche particulièrement le Parti socialiste qui doit parfois justifier une politique trop libérale :

[l]es partis de gouvernement, en particulier le PS et le SP.A, sont accusés par les partis plus radicaux de ne plus être de gauche, parce qu'ils auraient abandonné leur volonté de transformation sociale ou parce qu'ils ne défendraient pas assez ardemment les droits des plus faibles [...]. Ces partis *se défendent* en soulignant que l'exercice du pouvoir dans les conditions de rapport de force actuel face aux partis de droite les contraint à accepter des compromis tout en tentant de préserver ce qu'ils estiment être primordial à leurs yeux, comme l'accès aux soins de santé ou l'indexation automatique des salaires.<sup>50</sup>

Ces deux remarques s'avèrent fondamentales pour la suite. Elles signifient que selon le régime politique, le discours qui en émane présentera *intrinsèquement* certaines caractéristiques rhétoriques. *Se justifier* n'est rien de moins qu'une stratégie discursive mobilisée dans une perspective de *réparation*. Prenons pour preuve l'appellation « discours de justification »<sup>51</sup> employée par Patrick Charaudeau qui, *mutatis mutandis*, propose un inventaire des différentes stratégies que « [l]'homme politique est [...] conduit à produire [...] pour se laver des critiques ou accusations qui lui sont adressées »<sup>52</sup>. Nous y reviendrons en détail lorsqu'il s'agira d'explicitier la méthode d'analyse (chapitre 5). Pour l'heure, contentons-nous de mentionner que « discours de justification » est

---

<sup>49</sup> CUNET Maxime *et al.*, *op. cit.*, p. 107. Nous soulignons. Alors qu'en France, « le discours est construit partiellement en fonction du premier tour et partiellement en fonction du deuxième [...] », *id.*

<sup>50</sup> FANIEL Jean, « La gauche en Belgique. Une étoile polaire, deux clivages, beaucoup de partis », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 25 mars 2014, URL : [<http://www.crisp.be/2014/03/la-gauche-en-belgique-une-%C3%A9toile-polaire-deux-clivages-beaucoup-de-partis/>], p. 5.

<sup>51</sup> CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, pp. 96-105.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 97.

synonyme de « réparation », et qu'il va sans dire que cette observation devra être prise en considération dans l'analyse.

### **Dynamique institutionnelle et médiatique de l'exécutif**

Il n'a échappé à personne qu'aux sommets européens et internationaux, c'est le Premier ministre belge qui est dépêché sur place, et non le roi. Constitutionnellement parlant, c'est l'inverse de ce qui se passe en France : c'est le chef d'État qui se déplace, pas le chef du gouvernement. Cette situation participe sans doute à ce que Charaudeau appelle l'« ambivalence des monarchies parlementaires »<sup>53</sup>, lesquelles « font coexister une légitimité de filiation, mais sans réel pouvoir de gouvernance, et une légitimité représentative qui a pouvoir de gouvernance »<sup>54</sup>. Ce qui a pour conséquence que les « rapports de force entre les deux pôles de l'exécutif [entre la France et la Belgique] sont nettement inversés »<sup>55</sup>. À bien des égards, quelques attributs monarchiques persistent tout de même en France, dont la Constitution dote la présidence de pouvoirs *régaliens*<sup>56</sup> – au sens littéral, ce que soutient Caroline Van Wynsberghe :

[s]i la France n'est pas le seul pays d'Europe occidentale à avoir opté pour un régime républicain, elle est cependant la seule à accorder un rôle aussi important au chef de l'État.<sup>57</sup>

Et l'auteure de faire plus loin le lien avec sa visibilité médiatique :

[l]a monarchie (belge) reste cependant un objet mal connu, notamment parce que les interlocuteurs du Roi sont tenus de ne pas dévoiler le contenu du colloque singulier avec lui. À l'époque où la transparence et la communication instantanée sont érigées en clef de voûte de la démocratie, le respect généralisé de cette règle de discrétion est remarquable et tranche sans aucun doute avec l'hyperactivité présidentielle française.<sup>58</sup>

Ce qu'elle prolonge, en reprenant l'idée de « démocratie du public » de Bernard Manin<sup>59</sup> : « [i]l s'agit d'un système politique où les gouvernants parviennent au pouvoir *essentiellement grâce à leur talent médiatique* »<sup>60</sup>. Là-dessus, on pointera la séduction

---

<sup>53</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 58.

<sup>54</sup> *Id.*

<sup>55</sup> VAN WYNSBERGHE Caroline, « Monarchie parlementaire, république monarchique », dans *Politique...*, *op. cit.*, p. 103.

<sup>56</sup> Que l'on songe à l'expression « république monarchique » et ses variantes (« monarchie républicaine »...) régulièrement mobilisées par l'opposition quand il s'agit de pointer les dérives de pouvoir du chef d'État.

<sup>57</sup> VAN WYNSBERGHE Caroline, *id.*

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>59</sup> MANIN Bernard, *Principes d'un gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais », 2012 [Calmann-Lévy, 1995], pp. 279-302.

<sup>60</sup> VAN WYNSBERGHE Caroline, *id.* Nous soulignons.

qu'opère l'élection présidentielle française sur la population belge<sup>61</sup>, ne disposant pas de ce grand soir électoral, devenu quasi institution outre-Québécois, au cours duquel s'affrontent deux images de la France et où le vainqueur devra parfaitement incarner la « fusion métonymique entre représentant et représentés »<sup>62</sup>, rejoignant par-là l'idée de « nation » développée plus haut.

### **Le Prince français et la littérature**

Pour finir sur ces considérations d'ordre strictement politique, on reviendra sur la piste développée par Patrick Charaudeau concernant le lien particulier qu'entretient la politique française avec son champ littéraire<sup>63</sup>, lequel permet à la France d'engendrer un type particulier d'ethos :

[une] [...] longue tradition, du moins en France, est celle de *l'honnête homme cultivé* avec cette idée qu' « un homme de culture ne peut être qu'un homme de bien ». [...] Cela explique que les hommes politiques écrivent des livres [...]. De la sorte, les uns se font remarquer par un style d'écriture remarquable ; d'autres tirent parti de leurs titres universitaires [...].<sup>64</sup>

Une observation que partage Hugues Le Paige<sup>65</sup> : il est vrai que chaque publication d'un politique français affole les exégètes et les commentateurs politiques ; pareil cas ne se retrouve en Belgique. Sans toutefois aller jusqu'à dire comme Claude Semal qu'« [e]n Belgique francophone, [...] [n]os hommes politiques n'écrivent pas de livres [,] ils laissent leur nom à des salles omnisports »<sup>66</sup>, il faut bien avouer que la « fibre littéraire » n'anime guère le politique belge<sup>67</sup>.

---

<sup>61</sup> AFP, « La présidentielle française, une passion très... belge », sur *L'Express.fr* [en ligne], 14 avril 2017, URL : [https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/la-presidentielle-francaise-une-passion-tres-belge\_1898925.html], consulté le 17 septembre 2018.

<sup>62</sup> LE BART Christian, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 89.

<sup>63</sup> Ce qui n'est pas sans rappeler la dialectique d'attraction et de répulsion qui meut le champ littéraire francophone belge et français, ce qui a inspiré la métaphore « gravitationnelle » à DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Labor, coll. « Espace Nord », 2005 ; sur la même dynamique mais dans la perspective plus large de « francophonie », voir PROVENZANO François, *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Bruxelles, Les impressions nouvelles, coll. « Réflexions faites », 2011.

<sup>64</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 112.

<sup>65</sup> « Les *Mémoires* rédigés par de Gaulle et quelques-uns des ouvrages de Mitterrand sont d'une qualité littéraire rare chez des hommes d'État et que seule sans doute la France est capable d'engendrer », LE PAIGE Hugues, « Jeanne et le libertin », dans *Politique...*, *op. cit.*, p. 14. Le Paige est l'auteur d'un documentaire consacré à François Mitterrand, *Le prince et son image* (2011), dont le titre a inspiré le nôtre ici.

<sup>66</sup> SEMAL Claude, « Do you speak brelge ? », dans *Politique...*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>67</sup> À de rares exceptions près. Les pages Wikipédia ou les sites Internet des concernés permettent d'apprécier la quantité de leurs publications.

Nous faisons ci-dessus l'hypothèse que le faible traitement académique du discours politique belge n'incombait pas exclusivement à des raisons politiques : qu'en est-il du paysage médiatique et de leur traitement du politique? Qu'est-ce que cette piste permet d'apporter à notre étude ?

### **Paysage médiatique et médiatisation du politique francophone belge**

Comme Caroline Van Wynsberghe le soutenait plus haut, cette nouvelle configuration politico-médiatique contraint le politique à tendre vers une visibilité quasi ubiquitaire : dans cette optique, il n'est pas rare de voir la personnalité multiplier sa présence sur les réseaux sociaux. Du côté des médias sur lesquels elle n'a en revanche aucune prise, les chaînes de télévision semblent avoir suivi le mouvement, proposant désormais une offre d'information « en continu »<sup>68</sup>.

Il n'y a pas ce genre d'offre en Belgique francophone. Par-dessus le marché, son paysage audiovisuel est fortement pénétré par la France, comme le renseigne Jean-Jacques Jaspers :

[...] toutes les chaînes autochtones de télévision de la Belgique francophone se disputent seulement 57% de leur propre marché. Les 43% restants reviennent aux chaînes françaises. Alors que les télévisions flamandes ont réussi, depuis une trentaine d'années, à se créer un auditoire propre et quasi entièrement captif, les chaînes francophones ne se sont pas départies de la *domination culturelle française*.<sup>69</sup>

À cela, on soulèvera l'inexistence d'une offre médiatique francophone dédiée au législatif : quand en France *La Chaîne parlementaire* ou France Télévisions remplissent pleinement<sup>70</sup> ce rôle, on pourra compter sur l'émission « Villa Política » de la chaîne néerlandophone *Eén* qui retransmet une fois par semaine les travaux parlementaires fédéraux<sup>71</sup>.

Signe d'une réelle disparité franco-belge est que ces émissions françaises proposent déjà un pôle critique métalinguistique<sup>72</sup> ; d'une manière générale, la force de l'espace critique et humoristique dédié directement ou non au politique en France est assez

---

<sup>68</sup> Irrésistiblement contrainte au dépassement de par les techniques médiatiques qu'elle met en évidence, la théorie de Christian Le Bart au sujet des implications politico-discursives de la télévision n'en reste pas moins un éclairage satisfaisant : LE BART Christian, *op. cit.*, pp. 11-26.

<sup>69</sup> JESPERS Jean-Jacques, « Médias : France-Belgique et retour », dans *Politique...*, *op. cit.*, p. 144. Nous soulignons.

<sup>70</sup> Les travaux parlementaires des *deux* chambres sont retransmis.

<sup>71</sup> <https://www.een.be/villa-politica>.

<sup>72</sup> « Déshabillons-les », sur *Public Sénat* : <https://www.publicsenat.fr/emission/deshabillons-les>. Il n'est pas rare d'ailleurs d'y retrouver certains linguistes de renom tels que Dominique Maingueneau, invité parmi d'autres.

remarquable : que ce soit à la télévision (émission *infotainment* telle que *Quotidien*<sup>73</sup> (TMC) anciennement *Petit Journal* (Canal +) ou humoristique comme *Les Guignols de l'info* (Canal +)... ) que via la presse, de manière sagement facétieuse, mais investigatrice (*Le Canard enchaîné*), strictement sérieuse et en ligne uniquement (*Mediapart*), ou clairement satirique (*Charlie Hebdo*). À coup sûr, l'homme politique tient compte de ces pôles critiques qui se muent en puissants indicateurs de son ethos et de ses saillances discursives et/ou extradiscursives (gestuelle, mimiques...), ce qu'assure Patrick Charaudeau :

[o]n ne peut oublier l'effet des images colportés par les médias, celles des humoristes [...] et autres caricaturistes [...]. Évidemment, ici l'ethos n'est plus construit par l'homme politique lui-même, mais l'image de soi résulte *autant des stratégies propres à celui-ci que l'attribution dont l'affecte le public via la rumeur et les médias*.<sup>74</sup>

Chez les marchands de journaux francophones belges, aucune structure ne remplit le même rôle, encore moins sur Internet ; sans commune mesure, du moins, avec le poids socio-médiatique de leurs homologues français<sup>75</sup>. Ce qui fait dire à Corinne Gobin la remarque suivante :

[...] que les Français essaient d'imaginer ce que serait leur univers socio-politique discursif si *Le Canard enchaîné* ou *L'Humanité* n'existaient plus depuis une dizaine d'années. Ce serait...la Belgique francophone par exemple où [*Le Matin*,] le dernier quotidien d'information politique de diffusion large qui désirait explicitement rester en tension et en contradiction face aux discours officiels des autorités politiques a disparu, sans remplacement, depuis 2001.<sup>76</sup>

On complétera ce constat en insistant sur l'archivage tardif de l'audiovisuel public, tel que le regrettait toujours Joëlle Desterbecq en 2011<sup>77</sup>.

---

<sup>73</sup> Qui, malgré lui, a régulièrement recours à des procédés lexicométriques, voir ces deux exemples : <https://www.youtube.com/watch?v=Bp6Kqv-bTTY> et à ce lien, à partir de 1 min 40 : <https://www.youtube.com/watch?v=5POdmrpfm0Q>.

<sup>74</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 141. Nous soulignons.

<sup>75</sup> Que l'on songe à la vague populaire, pas uniquement française, qui a été « Charlie » au lendemain des attentats ou aux révélations du *Canard enchaîné* et de *Mediapart* qui ont déjà montré qu'ils étaient capables d'infléchir une campagne électorale – celle de François Fillon pour celui-ci, celle de Nicolas Sarkozy pour celui-là.

<sup>76</sup> GOBIN Corinne, « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... », dans *Semen* [en ligne], n°30, 2011, URL : [<http://journals.openedition.org/semn/9018>], consulté le 19 septembre 2018.

<sup>77</sup> DESTERBECQ Joëlle, « Les participations politiques aux émissions de talk-shows... », *op. cit.*, p. 2. La SONUMA (SOciété de NUMérisation et de commercialisation des Archives audiovisuelles) (publiques) fut créée en 2009.

Ces dernières remarques nous montrent combien le discours politique est inextricable du champ médiatique dans lequel il s'insère, tout ceci étant inséparable, comme le laisse penser Charaudeau ci-dessus, de la doxa, des imaginaires de vérités qui circulent dans la société à un moment donné. Nous expliciterons au chapitre suivant les liens entre le discours politique et le discours médiatique ; consacrons la section qui suit à jeter les bases des imaginaires sociodiscursifs ponctuels dans lesquels s'est inséré le discours politique que nous avons analysé.

### 2.3. Contexte politico-médiatique discursif spécifique à la recherche

Nous achevons plus haut notre chapitre introductif en glosant Ruth Amossy sur l'un des préalables méthodologiques de l'analyse du discours –déconstruire « les conditions sociales et institutionnelles »<sup>78</sup> du langage. Ceux-ci touchent en particulier à ce qu'on appelle « les imaginaires sociodiscursifs ». Ils sont responsables, au même titre que les instances et les conditions médiatiques, de certains particularismes discursifs. Ci-dessous, nous définissons brièvement de quoi il s'agit, avant de caractériser les imaginaires qui traversent notre objet d'analyse, en tant qu'il est focalisation ponctuelle de la société.

#### Identifier les imaginaires

L'imaginaire social est un univers de signification fondateur de l'identité du groupe dans la mesure où il est « ce qui tient une société ensemble, c'est le tenir ensemble de son monde de signification ».<sup>79</sup>

Pour l'auteur, la notion d' « imaginaire sociodiscursif » consiste en l'intégration de la notion d'imaginaire social au sein de l'analyse du discours<sup>80</sup> :

la question de l'identité du sujet passe par des représentations sociales : il n'y a d'autre réalité du sujet parlant que celle que permettent les représentations qui circulent dans un groupe social donné, représentations configurées en « imaginaires sociodiscursifs ».<sup>81</sup>

Et d'ajouter plus loin :

[I]es imaginaires sociodiscursifs circulent [...] dans un espace d'interdiscursivité. Ils témoignent des identités collectives, de la perception que les individus et les groupes ont des événements, des jugements qu'ils portent sur les activités sociales.<sup>82</sup>

C'est ce qu'Amossy paraphrase par le « stock courant d'images qui soude une communauté »<sup>83</sup>. Ce stock d'images et ces imaginaires sont sujets à variation, et pas uniquement à travers les époques<sup>84</sup> : au sein même d'une génération, un certain type

---

<sup>78</sup> AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>79</sup> CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 158, citant CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, p. 211.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 160.

<sup>83</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 60.

<sup>84</sup> Le Bart prend l'exemple de la légitimation du politique par la religion, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 79.

d'ethos, une certaine valeur convoquée par un discours peuvent être reçus différemment :

[l]a divergence entre l'image qu'entend projeter le locuteur et celle que déchiffre le public n'est pas nécessairement un effet de la distance temporelle. Elle peut aussi naître d'une opposition de vues dans le présent.<sup>85</sup>

Illustrons par un extrait rencontré dans notre corpus. Jean-Pascal Labille (PS) prend la parole :

[j]e peux comprendre le débat autour de ce type d'assistance [parlementaire], qui n'est pas absolument indispensable. *Autres temps autres moeurs*.<sup>86</sup>

Ce qui est intéressant ici, c'est que le politique lui-même se rend compte de l'inefficacité d'un certain type de comportement (lequel renvoie à un certain type d'ethos), d'où la précision que nous soulignons.

### **Imaginaires liés à une organisation politique et ethos collectif correspondant**

Il est indispensable de définir et spécifier les modalités propres à l'ethos collectif, puisque l'on vise dans cette étude à caractériser le discours global d'une entité telle que l'incarne un parti politique, défini par un ensemble de discours individuels hiérarchisés, allant du président de parti au conseiller communal local. En tant que groupement de personnes, il émane du Parti socialiste un ethos collectif ; il définit ses contours par négation de l'autre (MR, CDH...) et par accentuation de ses traits propres : imaginaire de l'égalité, de la défense des opprimés et des pauvres, de la gauche historique (les grandes figures : Émile Vandervelde, André Renard... Et les avancées obtenues : extension du droit de suffrage, congés payés...)... Patrick Charaudeau explique :

[...] on a affaire au jugement qu'un groupe porte sur un autre groupe quant à un trait de son identité. Les individus, du fait de leur appartenance à un groupe, partagent avec les autres membres du groupe des caractères similaires, ce qui donne l'impression, vu de l'extérieur, que ce groupe représente une entité homogène. [...] L'ethos collectif correspond à une vision globale, mais à la différence de l'ethos singulier, il n'est construit que par *attribution apriorique*, attribution d'une identité émanant d'une opinion collective vis-à-vis d'un groupe autre.<sup>87</sup>

Ce que l'on sait à priori du locuteur participe de l'ethos prédiscursif que nous aborderons plus tard.

Pour l'instant, contentons-nous d'insister sur le fait que lorsqu'une parole est

---

<sup>85</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 61.

<sup>86</sup> *Le Vif/L'Express*, n° 3448, p. 23. Nous soulignons.

<sup>87</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 90. Nous soulignons.

politiquement identifiée comme appartenant au PS, on « attend » (c'est l'« attribution apriorique ») de la personnalité certains comportements discursifs.

### **Imaginaires socialistes belges et liégeois**

Que représente le PS aux yeux de la société belge ? Le parti en tant que famille politique unilingue et nominalement identifiée comme « PS » naît en 1978<sup>88</sup>. Entretien de longue date une certaine collusion politique avec les syndicats<sup>89</sup>, il a l'image bien installée, jusqu'en 2014, d'une organisation crédible parce qu'au pouvoir sans discontinuité depuis 1988, et ce à tous les niveaux de pouvoir : fédéral, communautés et régions<sup>90</sup>. Dans la modalité de réparation qui nous occupe, c'est aussi l'histoire d'un parti déchiré dès sa création entre des intérêts nationaux et les fédérations provinciales, notamment celle de Liège où le PS possède une base électorale forte :

[le parti] est caractérisé par l'importance de ses implantations locales surtout dans des communes de la Wallonie industrielle et dans quelques zones avoisinantes comme la Hesbaye et le Hainaut occidental.<sup>91</sup>

D'ailleurs, d'aucuns parlent parfois de la « ceinture rouge » qui caractérise les communes limitrophes de Liège : Seraing, Herstal, Ans, Saint-Nicolas<sup>92</sup>... Ce qui nous amène à caractériser singulièrement les imaginaires du socialisme liégeois –l'affaire Publifin trouve ses origines rue Louvrex. Dans le nuage de personnalités politiques de la principauté, cinq ethè<sup>93</sup> se démarquent, officieusement désignés par le « Club des Cinq » :

Alain Mathot, Willy Demeyer, Jean-Claude Marcourt, Stéphane Moreau et André Gilles. Chacun d'entre eux est la figure de proue du PS liégeois dans un secteur du champ politique. Willy Demeyer corne la ville de Liège et la fédération. Jean-Claude Marcourt opère à la Région wallonne, Alain Mathot au Parlement fédéral, et André Gilles à la Province. Quant à Stéphane Moreau, il supervise les principales intercommunales liégeoises [...] : le Club des Cinq.<sup>94</sup>

---

<sup>88</sup> MABILLE Xavier, « Le Parti socialiste. Évolution 1978-2005 », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2005, n° 1867-1868, p. 11.

<sup>89</sup> *Ibid.*, pp. 20-22.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>92</sup> GEELKENS Mélanie, « Le PS en forte baisse dans la "ceinture rouge" liégeoise », sur *LeVif.be* [en ligne], 15 octobre 2018, URL : [<https://www.levif.be/actualite/belgique/le-ps-en-forte-baisse-dans-la-ceinture-rouge-liegeoise/article-normal-1040285.html>], consulté le 24 janvier 2019.

<sup>93</sup> D'accord avec Dominique Maingueneau, nous emploierons désormais *un ethos*, au singulier, et *des ethè*, au pluriel : « si l'on veut respecter les conventions usuelles en matière de mots grecs, on devrait l'écrire avec un è [au singulier], mais beaucoup utilisent un simple e [...]. Au pluriel, on écrit en général *ethè* et non *ethoi* parce qu'il s'agit d'un mot neutre en grec ancien », MAINGUENEAU Dominique, « Problèmes d'ethos », dans *Pratiques*, n° 113-114, 2002, p. 55, note 1.

<sup>94</sup> BRABANT François, *Histoire secrète du PS liégeois : Cools, Mathot, Onkelinx, Daerden et les*

Mathot, Moreau et Gilles furent les trois personnalités réellement inquiétées et mises en cause dans l'affaire Publifin et ses retombées : l'intérêt de l'analyse sera aussi d'examiner comment ce « Club des Cinq » éclaté a réorganisé son ethos et quelles furent les stratégies adoptées par Marcourt et Demeyer ; ce dernier étant le plus concerné par l'échéance du 14 octobre (en place au mayorat de Liège sans discontinuité depuis 1999).

Dans l'inconscient collectif, les mises en causes judiciaires du parti datent de l'époque d'André Cools (années 1980-1990), sans toutefois constituer une singularité liégeoise<sup>95</sup> :

[L]'influence et l'action d'André Cools dépassaient les limites de la Fédération liégeoise du PS. Sa préoccupation d'œuvrer au redéploiement économique du bassin liégeois l'amenait aussi à rencontrer les divers acteurs économiques au sein de groupes comme celui dit « de Colonster » et à agir par le biais d'entreprises à participations publiques.<sup>96</sup>

Ce type d'entreprise à participations publiques fait penser à la structure des intercommunales, sujet parmi d'autres des affaires qui occupent le parti durant notre période de recherche. Ces intercommunales ont l'image d'organismes publics tentaculaires vis-à-vis de l'opinion : pour Christophe Goethals, on peut parler au bas mot d'une

relative méconnaissance, de la part des médias, du grand public et parfois même d'une partie du monde politique, de ces structures et de leur fonctionnement.<sup>97</sup>

On ne s'étonnera donc pas de voir que le discours subisse des réfections en fonction de ces éléments, recherchant parfois à se rendre intelligible ou ludique<sup>98</sup>. Concernant cette intercommunale au cœur du scandale Publifin, François Brabant lui réserve l'appellation hyperbolique et malicieuse de « plus grosse intercommunale du monde »<sup>99</sup>. Malice teintée d'alarmisme : en 2015, date de parution de son ouvrage, l'auteur a ce pressentiment assez troublant :

---

*autres*, Paris, La Boîte à Pandore, 2015, pp. 219-220.

<sup>95</sup> En 2005, c'est la ville de Charleroi qui est au cœur du scandale : GOETHALS Christophe, « La physionomie des intercommunales en Belgique », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 14 mars 2017, URL :

[<http://www.crisp.be/2017/03/physionomie-intercommunales-belgique/>], consulté le 5 décembre 2018, p. 4.

<sup>96</sup> MABILLE Xavier, *op. cit.*, p. 36.

<sup>97</sup> GOETHALS Christophe, *op. cit.*, p. 1.

<sup>98</sup> Voir, par exemple, l'agencement scrupuleux et rationnel du discours des dirigeants d'Ores (intercommunale) quand il s'agit d'expliquer en quoi ils ne peuvent « être comparés à Publifin », *Le Vif/L'Express*, n° 3427, p. 27.

<sup>99</sup> « Chapitre 15. La plus grosse intercommunale du monde », BRABANT François, *op. cit.*, pp. 241-255.

Stéphane Moreau et André Gilles ont pris de gros risques pour donner à Tecteo ses nouvelles dimensions XXL. Et si leur construction s'effondrait, tel un château de cartes ?<sup>100</sup>

## **De la transparence en politique et autres enjeux discursifs des élections communales de 2018**

À l'instar de l'ethos collectif, la notion d' « agenda politique », selon que l'on se trouve dans telle ou telle période politique, a une emprise sur certains comportements discursifs :

[d]ans l'espace politique [...] circulent des imaginaires sur la façon dont doit se comporter un homme politique, selon qu'il se trouve en situation de campagne électorale, d'allocution télévisée, [...] etc., des imaginaires sur l'ethos qu'il doit se construire en fonction d'une attente collective des citoyens [...].<sup>101</sup>

Il se fait que notre démarche entend caractériser le discours du parti qui se prépare à l'échéance électorale d'octobre 2018. Quand bien même l'échéance paraisse assez lointaine (notre *terminus a quo* se situe presque deux ans avant le 14 octobre 2018), n'oublions pas que la finalité de la politique, qu'elle soit intériorisée par ses locuteurs ou non, est d'asseoir un niveau de domination et donc de décision dans le champ politico-institutionnel ou, tout au moins, de participer à des compromis.

Toujours est-il qu'en ce qui concerne la période des élections communales, l'observation que fait Xavier Mabilie ci-dessous sur celles de 1982 reste tout à fait pertinente aujourd'hui. C'est un type d'élection particulièrement intéressant dans la mesure où, à rebours de l'ethos collectif que nous venons de voir, l'élection communale est pour l'auteur le lieu de déploiements de personnalités (d'*ethè*, donc) individuelles :

[l]'élection des conseils communaux est [...] un moment important de la vie du parti. Des dirigeants politiques y trouvent la base de leur carrière qui se poursuit fréquemment à d'autres niveaux de pouvoir [...]. La commune représente d'autant plus l'assise de carrières politiques qu'elle est aussi un lieu de *personnalisation* très accentuée de la propagande et de l'exercice du pouvoir.<sup>102</sup>

Au-delà de tous les imaginaires « stables » relevés ci-dessus, l'un des enjeux ponctuels des élections communales 2018 est pour l'ethos du PS de pouvoir être associé à un parti « transparent », mû par la « bonne gouvernance ».

---

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 255.

<sup>101</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, pp. 160-161.

<sup>102</sup> MABILIE Xavier, *op. cit.*, p. 23. Nous soulignons.

On objectera une certaine logique inhérente à cette observation, étant donné les circonstances politico-judiciaires. Pourtant, « le respect de règles éthiques en politique »<sup>103</sup> ne date pas de l'affaire Publifin : dès les années 1990 (et le début des affaires judiciaires liées au parti<sup>104</sup>), le législateur s'est conformé jusqu'à un point tel que Jean Faniel dit de la Wallonie qu'elle a le « statut de leader »<sup>105</sup> en matière d'établissement de règles de bonne gouvernance<sup>106</sup>.

Cependant, rien ne garantit pour autant que le discours politique et les mœurs aient évolué conjointement à la législation. La figure 1 ci-dessous permettra d'en juger. Nous avons interrogé la base de données Europresse<sup>107</sup> en fonction des critères de recherche suivants : parmi tous les médias écrits belges (sites web compris), l'algorithme devait renvoyer le nombre de documents qui contenaient les formules suivantes : ([« gouvernance » OU <sup>108</sup> « bonne gouvernance »] OU [« transparence » <sup>109</sup> ] OU [« moralisation » OU « moralisation de la politique » OU « moralisation de la »<sup>110</sup>])<sup>111</sup>.

---

<sup>103</sup> « Le respect de règles éthiques en politique », dans MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011, pp. 403-404.

<sup>104</sup> Pour le détail, voir « 6.4. Les "affaires" », dans MABILLE Xavier, « Le Parti socialiste... », *op. cit.*, p. 41 et « Chapitre 8. Sales affaires », dans BRABANT François, *op. cit.*, pp.101-119.

<sup>105</sup> FANIEL Jean, « Les scandales politiques font-ils l'affaire de la démocratie ? », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 1<sup>er</sup> mai 2018, URL : [http://www.crisp.be/2018/05/scandales-politiques-font-ils-affaires-democratie/], consulté le 5 décembre 2018, p. 2.

<sup>106</sup> Pour l'auteur, il faut se réjouir de la situation, arguant que sans ce dispositif législatif, le scandale Publifin n'aurait pas pu être détecté, *ibid.*, p. 1.

<sup>107</sup> CEDROM-SNI, URL : <https://nouveau.europresse.com/Search/Reading>.

<sup>108</sup> L'opérateur booléen « OU » entre deux expressions permet de renvoyer aussi bien un document qui contient les deux expressions qu'un document qui en contient soit l'une, soit l'autre.

<sup>109</sup> À noter que, techniquement, « transparence » n'est pas une formule : FIALA Pierre, « FORMULE », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, pp. 274-275.

<sup>110</sup> Ce qui permet d'atteindre les formules « moralisation de la vie publique », « moralisation de la vie politique »...

<sup>111</sup> Sur le concept de « transparence », voir CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, pp. 94-96. Sur celui de « gouvernance », voir GOBIN Corinne, « GOUVERNANCE », dans DURAND Pascal (dir.), *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Aden, 2007, pp. 262-267. Voir aussi la synthèse de PIET Grégory et WINTGENS Sophie, « Le concept de "gouvernance", ou comment comprendre le changement de nos institutions ? », dans PIET Grégory et WINTGENS Sophie (dir.), *Penser les institutions*, Actes des après-midis de recherche du département de Science politique de l'Université de Liège, Éd. Université de Liège, n° 1, 2011, pp. 3-10.

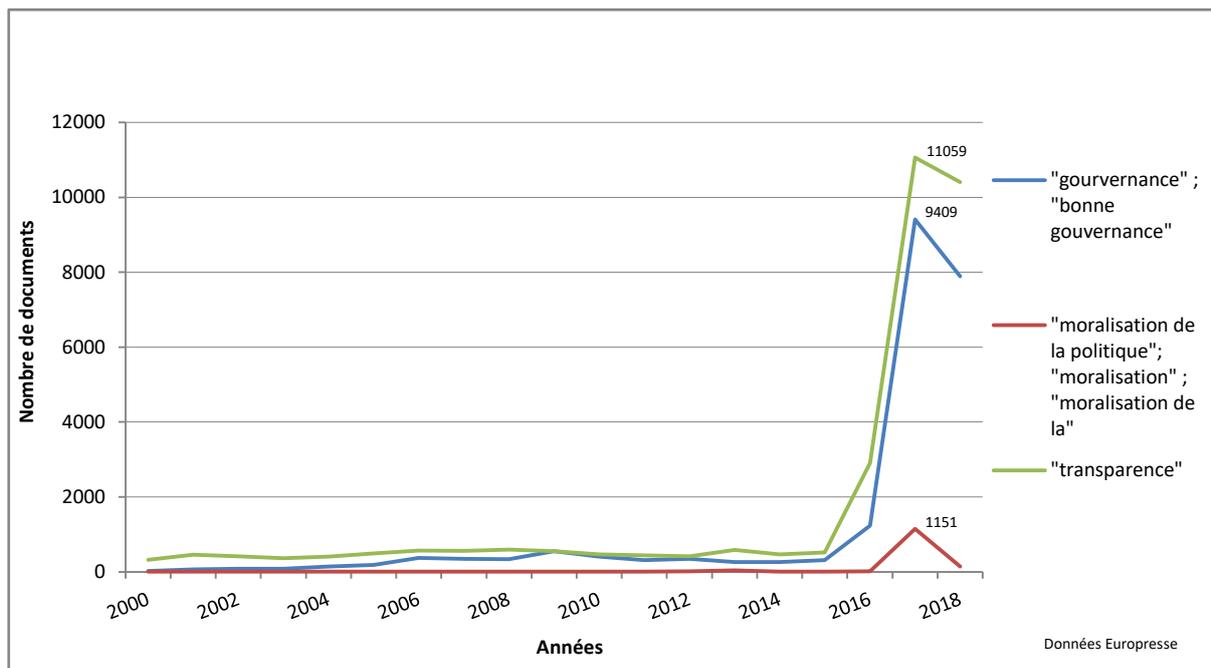


Figure 1 : « Assainissement politique » : fortune de quelques formules dans les médias belges depuis les vingt dernières années

Une précaution de lecture avant tout. On constatera que l’archivage d’Europresse ne commence qu’à partir de l’année 2000 et qu’il convient d’être prudent quant à la disponibilité numérique réelle de *tous* les documents : l’évolution technologique et sa disponibilité auprès des organes de presse et des ménages n’est certainement pas chose faite dès 2000, ce qui n’exclut pas l’idée d’un nombre croissant de documents vers la fin de la décennie<sup>112</sup>.

Quoi qu’il en soit, les résultats sont sans appel et nous autorisent à poser le constat suivant : l’année 2017, année comprise dans notre intervalle de recherche, est véritablement « l’année de la « transparence » ». Les sauts quantitatifs à cette période sont révélateurs : dans l’ordre des formules recherchées ci-dessus, les pourcentages de variation sont de +663%, +8000% et + 280%. Significative également d’une année charnière est l’allure des trois courbes qui semblent à priori atteindre leur climax en 2017, puisqu’elles décroissent l’année suivante.

<sup>112</sup> Comme le suggère Philippe Hambye qui aborde brièvement l’évolution des occurrences du terme « gouvernance » dans les archives Internet du journal *Le Soir*, il conviendrait de « tenir compte de la fréquence relative des occurrences, en tenant compte du fait qu’à partir de 2006, le volume d’articles publiés par an a fortement augmenté », concernant spécifiquement *Le Soir*, dans HAMBYE Philippe, « Le politique à travers les mots : pour une approche formelle des discours politiques », dans PEREZ Julien et REUCHAMPS Min (dir.), *Les relations communautaires en Belgique. Approches politiques et linguistiques*, Louvain-la-Neuve, L’Harmattan – Academia, coll. « Science politique », 2012, p. 49 note 11.

Un autre enjeu politico-discursif pointe dans ce contexte électoral : la méfiance et la déception citoyenne envers l'objet politique. Non sans être en étroite relation avec les scandales et les discours de « bonne gouvernance », les prises de parole qui tentent de recrédibiliser et galvaniser la confiance de l'électeur ne sont pas rares, car « c'est la crédibilité du monde politique qui a été significativement affectée par ces affaires »<sup>113</sup>. Quelques exemples issus de notre corpus suffisent à conforter l'idée d'une mutation du discours en ce sens :

Il faut à tout prix rendre confiance au citoyen [...].<sup>114</sup>

Ou encore :

[f]ace à cette dévaluation de la fonction politique, nous devons redoubler d'efforts pour démontrer notre utilité.<sup>115</sup>

Une rapide observation de l'univers sémantique convoqué suffit : « confiance » et « dévaluation de la fonction politique » sont mobilisés au sein d'un ethos qui se veut « pragmatique et réaliste », les séquences verbales « il faut » et « nous devons » allant en ce sens ; la première étant impersonnelle, la seconde incluant explicitement la famille socialiste (« nous » ; « notre »).

Avant de rentrer explicitement dans l'analyse de l'ethos de réparation, poursuivons l'état de l'art et la contextualisation de notre recherche en retraçant brièvement, dans la section qui suit, la fresque académique et épistémique de la notion d'ethos en général.

---

<sup>113</sup> DEMERTZIS Vaïa et FANIEL Jean, « Les enjeux des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 17 octobre 2017, URL : [http://www.crisp.be/2017/10/enjeux-elections-communales-provinciales-14-octobre-2018/], p. 2.

<sup>114</sup> Frédéric Daerden (PS), *Le Vif/L'Express*, n° 3422, p. 27.

<sup>115</sup> Ahmed Laaouej (PS), *Le Vif/L'Express*, n° 3455, p. 21.

## 2.4. L'ethos : cadre historico-épistémique et balises théoriques

Il s'avère que l'ethos pose d'emblée quelques « problèmes », pour reprendre le terme de D. Maingueneau<sup>116</sup> : outre des considérations typographiques, il est malaisé d'attribuer à la notion un *sens* et un *emploi* stables, historiquement ancrés et, par conséquent, variables : celui-ci tenant à une équivoque originelle et par la suite aux difficultés posées par toute traduction du grec ancien<sup>117</sup>; celui-là ayant trait à la postérité d'Aristote et aux disciplines qui s'en réclamèrent, linguistiques ou non. D'ailleurs, plus que toute autre, la notion d'ethos semble se prêter volontiers à la récupération et l'interdisciplinarité, pour ne pas dire qu'elle a « *vocation* à être transdisciplinaire »<sup>118</sup>, s'étant

[...] développée dans un ensemble d'autres disciplines relevant des sciences humaines et sociales, souvent sous des appellations différentes, mais clairement dans un même intérêt porté à la production d'une image de soi dans la communication verbale et non verbale.<sup>119</sup>

Faut-il pour autant aller jusqu'à parler de sa « trahison » par les sciences du langage, ainsi que l'affirme Frédérique Woerther ? L'auteure signale en effet que

[s]i la notion rhétorique d'ἦθος pose aujourd'hui problème aux Antiquisants spécialistes d'Aristote, il faut reconnaître qu'elle a en outre été déformée –trahie ?– par les chercheurs en pragmatique et en analyse du discours, qui ne sont pas parvenus à en fournir une définition claire et univoque.<sup>120</sup>

Cette « méfiance académique » révèle peut-être un manque de collaboration scientifique. C'est en tout cas ce que déplore toujours Ruth Amossy en 2014 :

[d]ans la plupart des cas, [...] les chercheurs ne prennent guère la peine de se situer par rapport aux travaux qui ne relèvent pas directement de leur discipline et s'inscrivent dans un horizon de recherche autre que le leur. Il semble d'ailleurs qu'ils ignorent jusqu'à l'existence de ces travaux, lesquels ne figurent pas dans leur bibliographie.<sup>121</sup>

---

<sup>116</sup> MAINGUENEAU Dominique, « Problèmes d'ethos »..., *op. cit.*, pp. 55-67.

<sup>117</sup> « Ceux qui sont familiers de ces textes ne peuvent ignorer la multitude de débats que suscite depuis plus de deux millénaires l'interprétation du moindre passage des grands philosophes grecs », *ibid.*, p. 60.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 56. Nous soulignons.

<sup>119</sup> AMOSSY Ruth, « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », dans *Langage et société* [en ligne], n°149, 2014, pp. 13-30, URL : [https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-13.htm], p. 13. Nous soulignons.

<sup>120</sup> WOERTHER Frédérique, *L'ethos aristotélicien. Genèse d'une notion rhétorique*, Paris, Vrin, 2007, p. 11.

<sup>121</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 13. Voir aussi le bilan des études multidisciplinaires en analyse du discours que dresse Dominique Maingueneau en 1995 : MAINGUENEAU Dominique, « Présentation », dans *Langages*, n°117, 1995, pp. 5-11.

Il est vrai que depuis l'Antiquité et jusqu'à nos jours, chaque discipline, chaque travail et chaque individu a pu faire sienne la notion dont le sens, au gré des emplois et de l'histoire, s'est étendu. Nous saisissons ici l'occasion de préciser et de retracer succinctement cette histoire, dans l'optique de faire connaître, précisément, quel sens et quel emploi de l'ethos il sera fait dans notre travail.

### **Aux origines : Aristote**

L'inconscient collectif pensant à la politique de la Grèce antique a cette réaction quasi atavique de prêter à cette dernière « l'invention » de la démocratie. Si cela est vrai dans les grandes lignes, il faut surtout mettre en exergue un point en particulier de cette innovation qui fut la promotion de la parole comme véritable *pouvoir* coercitif face à la puissance physique. Au temps de la « proto-rhétorique »<sup>122</sup>, en effet, les tyrans furent renversés, et le pouvoir du verbe intronisé : désormais, « l'autre doi[t] être persuadé et non pas contraint »<sup>123</sup>. La rhétorique est née.

Elle est, comme Platon le fait dire à Gorgias, « le pouvoir de convaincre, grâce aux discours, [...] dans n'importe quelle réunion de citoyens »<sup>124</sup>. Aristote clarifie : « [...] la rhétorique est la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, *peut* être propre à persuader »<sup>125</sup>. Nous insistons à dessein sur ce caractère potentiel : du même coup, Aristote dépasse l'opposition entre l'idéalisme platonicien et le relativisme des sophistes : quand celui-ci n'admet de vraie que l'Idée du réel, la chose appréciée en dehors de toute expérience sensible et singulière, ceux-là, selon la formule de Protagoras, considèrent que « l'homme est la mesure de toute chose ».

Avec Aristote, la rhétorique se légitimise et se conceptualise, il la dote d'une structure et de règles. Impensable pour Platon, la démonstration rhétorique part de prémisses plausibles ou vraisemblables : il ne s'agit pas de remporter l'adhésion sur un objet logique, dont la véracité du point de départ est acquise d'emblée, mais d'essayer de convaincre sur des sujets de société admis par tous ou une partie, qu'il s'agisse d'opinions dominantes (*doxa*) ou de parties d'opinions dominantes (*endoxa*) ; en clair : tout ce qui

---

<sup>122</sup> BARTHES Roland, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », dans *Communications*, n°16, Paris, Seuil, 1970, p. 175. Voir *ibid.* pp. 175-195 pour un panorama historique de la rhétorique.

<sup>123</sup> AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, p. 16.

<sup>124</sup> PLANTIN Christian, « RHÉTORIQUE », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 505.

<sup>125</sup> ARISTOTE, *Rhétorique. Tome Premier; livre I*, DUFOUR Médéric (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1991 [1931], p. 76. Nous soulignons. Cité par PROVENZANO François (tit.), « Questions de rhétorique et de sémiologie », notes de cours personnelles, année académique 2017-2018, ULiège.

ressort du « certain humain »<sup>126</sup>. Pour autant, comme le pointe Ruth Amossy, il n'est pas question d'abandonner le jugement au gré du libre arbitre des passions et de l'irraisonnable, bien au contraire : comme le feront les Lumières quelque deux mille ans plus tard, il s'agit de prendre des décisions pour la société sous l'autorité de la raison. L'accord obtenu doit être le résultat d'une construction qui a suivi scrupuleusement les règles de la *techné rhetoriké*<sup>127</sup>.

Quel est le lien entre l'ethos et la rhétorique aristotélicienne ? On sait que l'édifice rhétorique se subdivise entre l'ethos, le logos et le pathos. Lorsqu'il s'agit d'étudier l'ethos en particulier, les travaux reconnaissent univoquement la *Rhétorique* d'Aristote en tant que texte fondateur. Frédérique Woerther montre qu'Aristote marque un tournant pour la notion par « l'explosion quantitative [de ses] [...] emplois [...], qui apparaît à deux cent cinquante-six reprises »<sup>128</sup> dans son œuvre.

Toujours est-il que la condition nécessaire à la persuasion d'un discours est que l'orateur donne une image de lui-même propice à l'adhésion du public (c'est l'ethos) ; que son discours soit rationnellement agencé et que les arguments convoqués soient valides (c'est le logos) et, qu'enfin, l'orateur puisse susciter chez l'auditoire une émotion telle qu'elle engage l'adhésion au discours du locuteur (le pathos). À noter que ces trois catégories ne sont pas imperméables et qu'elles s'entretiennent mutuellement ; tel ou tel choix d'ethos de la part de l'émetteur suscitera ou ne suscitera pas telle ou telle réponse pathémique chez le récepteur. Pris dans un autre sens, cela signifie aussi que notre analyse focalisée sur l'ethos ne se refusera pas à mettre en évidence, le cas échéant, ces deux autres composantes inhérentes du discours.

En pratique, ces trois pôles doivent être jaugés et dosés adéquatement par le locuteur : il n'est pas rare, en effet, qu'une stratégie discursive se retourne contre lui. Un discours « saturé en logos », par exemple, n'est aucunement gage de réussite<sup>129</sup>. De la même manière, on mettra en évidence la variabilité culturelle des modalités d'activation de la composante pathémique (pôle « pathos », donc) par un chef d'État. Jamais, en France, sous la V<sup>e</sup> République, un président n'a pleuré publiquement – hormis, peut-être, les trémolos de Giscard d'Estaing<sup>130</sup> ou de Mitterrand<sup>131</sup>.

---

<sup>126</sup> BARTHES Roland, *op. cit.*, p. 204.

<sup>127</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 18.

<sup>128</sup> WOERTHER Frédérique, *op. cit.*, p. 129.

<sup>129</sup> « [O]n ne trouve pas d'exemple de pur logos », CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 139. Voir l'exemple de Michel Rocard que reprend l'auteur plus en amont : celui-ci désirant « parler vrai », ses choix discursifs l'on rendu, en réalité, tout à fait abscons, *ibid.*, pp. 95-96.

<sup>130</sup> Le 8 juin 1994, au journal de 20 heures de France 2 face aux questions de Bruno Masure :

Alors qu'outre-Atlantique, Barack Obama s'est montré plusieurs fois affecté, moyennant quelques larmes. Cette modalité pathémique se montre elle-même variable au sein d'une même communauté : si les larmes d'un Barack Obama (ou d'un Jimmy Carter en son temps) seront à coup sûr socialement bien reçues, l'incongruité serait patente entre la modalité [pleurs] et l'ethos global d'un Lyndon Johnson ou d'un Donald Trump<sup>132</sup>. En réalité, il s'agit d'appartenance (et donc, de congruence) entre les paramètres de l'ethos global de l'individu (entre parenthèses ci-dessous) et de la modalité pathémique [pleurs] :

- Barack Obama [pleurs] ∈ ([jeune ~ branché] ; [démocrate ~ progressiste]) ;
- Donald Trump [pleurs] ∉ ([virilité <sup>133</sup> ~ machisme] ; [républicain ~ conservateur])

Pour Ruth Amossy, on parlera « de la coïncidence ou de la non-coïncidence entre le dit [l'image globale d'un individu] et le dire [le mode énonciatif particulier adopté ; l'action de « pleurer » dans notre exemple] »<sup>134</sup>, en fonction de laquelle « l'ethos tire[ra] son plus ou moins grand degré d'efficacité »<sup>135</sup>.

Tout ceci touche en particulier à la question des imaginaires de vérités d'une communauté que nous avons évoqués plus haut. Au demeurant, dans l'Antiquité, un « bon » ethos est un ethos « bienveillant », « prudent » et « sincère » :

Il y a trois choses qui donnent de la confiance dans l'orateur ; car il y en a trois qui nous en inspirent, indépendamment des démonstrations produites. Ce sont le bon sens [(*phronesis*)], la vertu [(*areté*)] et la bienveillance [(*eunoia*)] [...].<sup>136</sup>

Nous songions précédemment à la puissance du verbe face à la puissance physique dans la Grèce antique fraîchement démocratique. L'adoubement du verbe est désormais complet, car Aristote ajoute :

---

<https://www.ina.fr/video/I09169817/valery-giscard-d-estaing-il-y-a-des-lieux-pour-la-reconciliation-il-y-a-des-moments-pour-le-souvenir-video.html>.

<sup>131</sup> Lors de son éloge funèbre à l'adresse de Pierre Bérégovoy, le 4 mai 1993 : <https://www.ina.fr/video/I05299164/francois-mitterrand-hommage-a-pierre-beregovoy-video.html>.

<sup>132</sup> Voir, à ce sujet, LE BART Christian, *Les émotions du pouvoir : larmes, rires, colères des politiques*, Paris, Armand Colin, 2018 et RINN Michael (dir.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2008.

<sup>133</sup> Reste à savoir laquelle car elle aussi, culturellement marquée : voir CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 68, note 110.

<sup>134</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 115.

<sup>135</sup> *Id.*

<sup>136</sup> Aristote, *Rhétorique*, trad. Charles-Émile RUELLE..., p. 182. Ou respectivement « pondération [...], simplicité sincère [...] [et] amabilité », selon les termes de CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 87. Qu'on se permette ici ces nécessaires nuances et saturations sémantiques, le sens « de [ces] trois aspects [...] a[yant] fait l'objet d'innombrables discussions et interprétations parmi les spécialistes [...] », AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 20.

[o]n persuade par le caractère [l'ethos], quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent confiance [...]. Mais il faut que cette confiance soit *l'effet du discours*, non d'une prévention sur le caractère [moral]<sup>137</sup> de l'orateur.<sup>138</sup>

Ce dernier élément de la phrase n'est pas sans importance : il évacue pour de bon l'emprise physique dans le pouvoir de persuasion, puisqu'il écarte physiquement l'orateur lui-même : l'individu, en tant que référent du monde réel, n'influence aucunement le jugement d'autrui : le verbe aristotélien jouit d'une « force intrinsèque »<sup>139</sup> ; l'ethos qu'il crée est une *image* qui ne doit rien aux attributs physiques et psychologiques « réels » de l'orateur.

Le supplément de sens qu'adjoint Ruelle (le « caractère [moral] »), quoique discret, est pourtant essentiel, quand on sait qu'Aristote renchérit aussitôt :

[i]l ne faut donc pas admettre, comme quelques auteurs de *Techniques*, que *l'honnêteté même de l'orateur* ne contribue en rien à la persuasion ; c'est le caractère qui, peut-on dire, constitue presque *la plus efficace* des preuves.<sup>140</sup>

Le philosophe vient-il tout juste de se contredire ou n'est-ce pas à nouveau le piège d'une traduction moderne ? On en conviendra, l'indépendance totale entre l'effet persuasif et les caractéristiques « réelles » de l'individu, « ce que l'on sait » *a priori* et *hic et nunc* de lui, est difficilement concevable. C'est en tout cas la position qu'adoptent certains de ses contemporains, et ce même avant lui ; une tradition à rebours de sa conception s'étant développée dans la filiation d'Isocrate. Ce dernier en effet

[...] insiste sur la force que donnent à l'orateur son comportement et sa réputation préalable. [...] Il ne s'agit pas [...] de la façon dont l'orateur se donne à voir dans son discours, mais de ce qu'on sait déjà de lui, de l'estime dont il jouit auprès de ses concitoyens.<sup>141</sup>

Qui croira que les affaires judiciaires de Nicolas Sarkozy n'ont pas été en partie responsables de sa déconfiture à la primaire des Républicains en 2016 ? Qui croira en un « il faut rétablir la confiance du patronat et la compétitivité de nos entreprises » d'un Raoul Hedebouw ? Dans les deux cas, on parlera d'ethos « prédiscursif »<sup>142</sup> ou « préalable ». Il concerne l'ethos attribué au locuteur *avant même* qu'il ne parle : l'homme politique pris dans les affaires judiciaires passées et en cours pour celui-ci ;

---

<sup>137</sup> Précision sémantique de RUELLE Charles-Émile, *op. cit.*, p. 83.

<sup>138</sup> ARISTOTE, Médéric DUFOUR (éd.)..., *op. cit.*, pp. 76-77. Nous soulignons.

<sup>139</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 19.

<sup>140</sup> ARISTOTE, *ibid.*, p. 77. Nous soulignons.

<sup>141</sup> AMOSSY Ruth, *ibid.*, p. 19. Citée par CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 88.

<sup>142</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 88 ; MAINGUENEAU Dominique, *op. cit.*, p. 58.

l'idéologie anticapitaliste qui anime celui-là. Il est « stable »<sup>143</sup>, contrairement à l'ethos « discursif » (c'est-à-dire : *en discours*) qui se crée dans une dynamique langagière<sup>144</sup>.

Que signifie alors ce commentaire d'Aristote, semblant faire sien le point de vue d'Isocrate ? En réalité, cette conception prédiscursive de l'ethos fait partie de deux pans théoriques bien distincts. Au sein de la *Rhétorique*, cette notion se manifeste comme nous venons de le voir, mais elle est également traitée plus loin : la « dimension sociale »<sup>145</sup> de l'ethos intervient lorsqu'Aristote expose comment il convient d'adapter son discours selon le type de régime politique<sup>146</sup> ainsi que selon « l'âge et la fortune »<sup>147</sup> de ses interlocuteurs. De la même manière, on remarque que l'ethos reçoit le même traitement dans l'*Éthique à Nicomaque* et dans la *Politique*<sup>148</sup>. Pour le reste, R. Amossy est catégorique : « [d]ans les deux cas, il s'agit de l'image de soi que l'orateur produit dans son discours, et non de sa personne réelle »<sup>149</sup>. L'ethos rhétorique aristotélien est strictement discursif.

Toujours est-il qu'Isocrate ayant fait des émules, c'est sa conception qui fera fortune auprès des Romains. Il est vrai que dans l'Empire, on se doit d'être un *vir bonus*<sup>150</sup> *dicendi peritus*<sup>151</sup>, selon le bon mot traditionnellement attribué à Cicéron ; d'où la mise en scène de sa propre réputation dans sa plaidoirie *Pro Milone*<sup>152</sup>.

Cette dichotomie entre, d'une part, les tenants d'une persuasion éthique participant du verbe uniquement (tradition aristotélienne) et, d'autre part, les tenants d'un pouvoir persuasif éthique relatif, résultat de l'hybridation du verbe *dans et en dehors* du discours (dans la lignée d'Isocrate et des Latins) ne va jamais réellement s'estomper, puisqu'à l'âge classique de la rhétorique, l'on opérera toujours la distinction entre les « mœurs réelles » et les « mœurs oratoires »<sup>153</sup>.

---

<sup>143</sup> MAINGUENEAU Dominique, *op. cit.*, p. 57.

<sup>144</sup> Ce qui rejoint la notion de « préconstruit » de Michel Pêcheux, voir AMOSSY Ruth et HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Armand Colin, 2015 [Nathan, 1997], pp. 106-109.

<sup>145</sup> AMOSSY Ruth, « ETHOS », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 238. D'où l'« exploitation sociologique de la notion d'ethos », MAINGUENEAU Dominique, *ibid.*, p. 55, note 2.

<sup>146</sup> « Gouvernement », selon la traduction de RUELLE Charles-Émile, *op. cit.*, p. 126 ou « constitution », selon celle de DUFOUR Médéric, *op. cit.*, p. 106.

<sup>147</sup> MAINGUENEAU Dominique, *ibid.*, p. 57.

<sup>148</sup> *Id.*

<sup>149</sup> AMOSSY Ruth, *id.*

<sup>150</sup> Et non « boni » tel que l'orthographe Ruth Amossy dans *La présentation de soi...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>151</sup> Traduisez : « un homme de bien parlant bien ».

<sup>152</sup> GLINOER Anthony et SAINT-AMAND Denis, « Ethos », dans GLINOER Anthony et SAINT-AMAND Denis (dir.), *Le lexique socius*, 2014, [en ligne], URL : [http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/46-ethos], consulté le 04 mars 2019.

<sup>153</sup> AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, *op. cit.*, p. 23, prenant à témoin *La rhétorique ou Les*

## Après Aristote

On ne peut prendre l'éthos comme objet d'étude en sciences du langage sans faire état du brassage et des dépassements méthodologiques qu'a connus la notion au XX<sup>e</sup> siècle. Elle refait surface à la fin des années 1950 au sein des études microsociologiques, lorsque l'Américain Erving Goffman publie *La mise en scène de la vie quotidienne*<sup>154</sup>. L'auteur ne fait aucune référence à quelconque tradition rhétorique ; substituant d'ailleurs l'appellation « présentation de soi » à « ethos »<sup>155</sup>. Il ne prend pas non plus la parole comme objet de recherche, mais bien tous les éléments extraverbaux qui participent à l'échange (l'habillement, les gestes, ...) interactionnel<sup>156</sup>. Ajoutons aussi que l'analyse goffmanienne se penche sur tout type d'échange, du plus informel au plus codé, que celui-ci vise la persuasion ou non. En quoi est-il alors pertinent de faire ici mention de ses travaux ? Parce qu'à bien des égards, sa théorie « permet de [...] réorienter [la notion d'éthos] en lui conférant sa modernité »<sup>157</sup>.

Premièrement, parce que les outils et la typologie que l'auteur emploie seront pérennes et se verront repris par les analystes du discours. C'est le cas du cadre dramaturgique qui fonde l'analyse (chaque individu jouant son « rôle » au sein d'une « représentation »<sup>158</sup>, notamment), mais aussi et surtout en ce qui concerne la présente étude, la notion de « façade »<sup>159</sup>.

Parce que, secondement, l'approche de Goffman subsume la distinction entre les « mœurs réelles » et les « mœurs oratoires », entre l'être et le paraître, qui n'a plus lieu d'être<sup>160</sup> : en vertu de la perspective interactionnelle qu'il adopte, Goffman invite à se focaliser sur le processus de structuration de l'identité *en cours* de l'échange. Il s'agit de

---

*règles de l'éloquence* de Joseph-Balthazar GIBERT (1749). Voir aussi le déplacement méthodologique de la rhétorique à cette époque dans AMOSSY Ruth, « ETHOS » dans ARON Paul *et al.* (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2010 [2002], p. 259.

<sup>154</sup> GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne*. Tome 1 : *La Présentation de soi*, trad. ACCARDO Alain, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1973 [*The Presentation of self in everyday life*, Anchor Books 1959]. AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, *op. cit.*, pp. 25-33.

<sup>155</sup> AMOSSY Ruth, *ibid.*, p. 25.

<sup>156</sup> « [...] par *une* interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme "une rencontre" pouvant aussi convenir », GOFFMAN Erving, *ibid.*, p. 23 (c'est l'auteur qui souligne). Cité par PROVENZANO François (tit.), « Questions de rhétorique... », *op. cit.*, année académique 2018-2019, ULiège.

<sup>157</sup> AMOSSY Ruth, *ibid.*, p. 26.

<sup>158</sup> *Ibid.*, pp. 27-28.

<sup>159</sup> « La façade n'est autre que l'appareillage symbolique, utilisé habituellement par l'acteur, à dessein ou non, durant sa représentation », GOFFMAN Erving, *ibid.*, p. 29, cité par PROVENZANO François, *id.* Voir aussi KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « FACE », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire...*, *op. cit.*, pp. 259-261.

<sup>160</sup> AMOSSY Ruth, *ibid.*, p. 30.

voir comment l'image « à long terme » (cf. « l'ethos global » dans notre exemple en page 41) se structure par la somme de toutes ces interactions ponctuelles ; comment l'échange nourrit et façonne l'identité, et non de chercher telle ou telle prééminence d'une image préalable sur ce qui est dit<sup>161</sup>. C'est ainsi que, dans l'analyse, nous verrons par exemple comment une série de discours ponctuels, quel que soit le sujet du discours – d'une prise de parole sur l'affaire Publifin à un commentaire local et singulier sur la gestion d'une commune – participent à la construction à long terme de l'image du Parti socialiste.

À la suite de Goffman, « l'ethos a dû attendre les années 1980 pour occuper une place dans la réflexion sur le discours »<sup>162</sup> ; Dominique Maingueneau se citant lui-même, avec Oswald Ducrot, à l'origine de ce regain. Ruth Amossy va jusqu'à dire que techniquement, c'est à Maingueneau seul que l'on doit l'incorporation de la notion dans le champ de la linguistique<sup>163</sup>, qui devient le centre d'attention des chercheurs surtout à partir des années 1990<sup>164</sup>. Pour elle, l'analyste « op[ère] par rapport à la rhétorique antique deux déplacements majeurs »<sup>165</sup> : celui de prolonger Goffman en déployant la visée éthique à tout genre de discours, mais aussi – et surtout, en qui nous concerne – celui de considérer l'ethos non plus dans sa dimension orale (le locuteur « parle ») mais de le restituer au travers de l'écrit (le locuteur « narre »)<sup>166</sup>.

Cet angle d'analyse de l'ethos en tant que trace narrative nous concerne étroitement, en effet, puisque nous nous attacherons à retracer et décrire l'image des locuteurs politiques au travers du magazine *Le Vif/L'Express*, ce pourquoi nous réservons la section qui suit pour faire part dans le détail des particularités méthodologiques que cela engage.

---

<sup>161</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 30.

<sup>162</sup> MAINGUENEAU Dominique, *op. cit.*, p. 55.

<sup>163</sup> AMOSSY Ruth, *ibid.*, p. 34.

<sup>164</sup> AMOSSY Ruth, « L'éthos et ses doubles contemporains... », *op. cit.*, p. 13.

<sup>165</sup> AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>166</sup> *Ibid.*, pp. 35-36.

## 2.5. L'ethos à l'écrit

À l'écrit,

[l]es caractéristiques psychologiques et physiques ne sont pas données immédiatement et doivent de ce fait être reconstruites par le lecteur. C'est à travers le niveau de langue, le choix des mots, [...] le rythme, [...] etc., que le lecteur va imaginer la voix et le corps de celui qui lui parle sans qu'il puisse l'entendre ou le voir concrètement.<sup>167</sup>

À ce dernier élément, on objectera le cas du discours politique médiatisé via un magazine tel que le *Vif/L'Express* : l'homme politique, de par son caractère « toujours déjà » médiatique, fait qu'en principe son timbre de voix et son débit de parole (notamment) sont connus du lecteur. De plus, bien souvent des photographies illustratives (même s'il s'agit rarement d'une photo contemporaine à la rédaction de l'article, sauf dans les interviews) accompagnent la prise de parole. Ces deux éléments fonctionnent, pour ainsi dire, comme un rappel et un fixateur d'ethos qui n'est donc recomposé qu'*en partie* par le lecteur. Nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect quand il s'agira de caractériser le discours et l'idéologie propre au *Vif l'Express* (chapitre 3.2.).

Le fait que « ça » parle lorsqu'on lit un texte s'explique selon deux mouvements. D'une part,

[l]e locuteur appelle à un mouvement d'identification [de la part du lecteur] [...]. Il y parvient à travers la vocalité et la corporalité dont se soutient son ethos tel qu'il est transposé à l'écrit.<sup>168</sup>

D'autre part, le lecteur y confronte son propre système de pensée, les stéréotypes et les schèmes de représentation qui composent sa cognition ; il « incorpore »<sup>169</sup> le texte. Amossy attire l'attention sur ce second mouvement :

[c]ette conception de l'incorporation a pour effet évident de court-circuiter l'argumentation et le partage raisonné de la parole en leur substituant une adhésion de type spontané qui passe par le corps et se présente comme l'assimilation automatique et irraisonnée d'un rapport au monde.<sup>170</sup>

---

<sup>167</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 35. L'auteure reprend le concept de « ton » développé par Maingueneau dans « Ethos, scénographie, incorporation », dans AMOSSY Ruth (dir.), *Images de soi dans le discours...*, *op. cit.*, pp. 75-100.

<sup>168</sup> AMOSSY Ruth, *ibid.*, p. 39.

<sup>169</sup> *Id.*

<sup>170</sup> *Ibid.*, pp. 39-40.

On peut soulever l'hypothèse suivante : en vertu de cette appropriation cognitive personnelle, les effets éthiques ne sont-ils pas plus intenses et durables, puisqu'ils ne sont pas donnés immédiatement à voir, mais laissés à la libre interprétation du lecteur ? Que ces effets éthiques soient ceux visés par le locuteur ou non, sans doute sera-t-il plus difficile de défaire une interprétation personnelle erronée. Dans le même ordre d'idées, le schème « tout fait » et immédiatement donné à voir au spectateur à l'audiovisuel est-il pour autant moins efficace que l'écrit, qui lui le suggère ? Le *dit* est-il plus puissant que le *dire*<sup>171</sup> ? Ces questions sont des ouvertures intéressantes pour notre analyse, mais elles la dépassent. Les caractéristiques de l'ethos à l'écrit étant établies, nous détaillons au sous-chapitre suivant la catégorie éthique qui nous occupe particulièrement : l'ethos de réparation.

---

<sup>171</sup> DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.

## 2.6. Ethos de réparation et réparation d'image

Pour Véronique Traverso, la notion de « réparation » est polysémique dans la mesure où elle a été reprise par les travaux sociologiques – avec, à nouveau, Goffman en figure de proue – et par la linguistique dans les années 1970<sup>172</sup>. Citant d'abord Goffman<sup>173</sup>, l'auteure indique que dans les sciences sociales, la réparation désigne le fait de produire un « échange réparateur »<sup>174</sup>, de sorte à « ne faire perdre la face à personne »<sup>175</sup>. Nous l'avons déjà vu, la focalisation de Goffman est d'un niveau plus large et se situe sur les relations sociales. Dans un rapport plus intime au mot et à la phrase s'est déployé un courant davantage linguistique : l'analyse conversationnelle. Celle-ci s'est attachée à l'observation des « procédures disponibles pour réparer les erreurs [...] dont l'interaction peut être l'objet à ses différents niveaux d'organisation »<sup>176</sup> ; ce fut le cas, par exemple, de l'analyse des tours de parole<sup>177</sup>.

Si les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur la politesse linguistique dans les années 1990 ont permis d'introduire la notion de réparation au sein des sciences du langage<sup>178</sup>, le souhait tout récemment formulé par Ruth Amossy dans le dossier de *Langage et société* dont nous parlions en introduction<sup>179</sup>, celui de « relancer [...] les travaux sur la réparation d'image et [de] les inscrire dans les sciences du langage »<sup>180</sup>, atteste de la jeunesse même de la saisie de la notion de réparation par les travaux d'analyse du discours – accentuant, au passage, l'originalité du présent travail.

Comme nous l'indiquions en partie introductive, le dossier reprend à son compte la théorie forgée en 1995 par William Benoit<sup>181</sup>. Pour son concepteur, la réparation est une modalité discursive inhérente au langage et aux interactions verbales, dans la mesure où la société est ainsi organisée qu'elle comporte quatre phénomènes irréductibles qui appellent irrésistiblement une restauration d'image de la part des individus :

---

<sup>172</sup> TRAVERSO Véronique, « RÉPARATION », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 500.

<sup>173</sup> GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne...*, *op. cit.*

<sup>174</sup> TRAVERSO Véronique, *ibid.*, p. 501.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 500. Et ainsi se fait le lien avec la notion de « face ».

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 501.

<sup>177</sup> *Id.*

<sup>178</sup> *Id.*

<sup>179</sup> Par ailleurs particulièrement axé sur la période de campagne électorale : AMOSSY Ruth (dir.), « La réparation d'image dans le discours de campagne... », *op. cit.*

<sup>180</sup> AMOSSY Ruth, « Introduction. Analyser la réparation d'image dans le discours électoral... », *op. cit.*, p. 10. Nous soulignons.

<sup>181</sup> Dont une seconde édition a vu le jour : BENOIT William, *Accounts, Excuses, Apologies : Image Repair Theory and Research*, Albany, SUNY Press, 2015.

l'état limité des ressources provoquera toujours des plaintes au sujet de leur allocation ; les individus sont des êtres humains et commettent des erreurs ; le fait qu'il existe des valeurs ou des buts différents au sein de la société signifie que des personnes critiqueront les buts poursuivis par certains et [, enfin,] que des circonstances qui dépassent notre entendement peuvent résulter en un comportement offensant. C'est pour cela que les menaces à l'image ou à la réputation sont omniprésentes.<sup>182</sup>

Selon Benoit, cinq supercatégories de réparation permettent de classer les types de discours mobilisés par l'individu qui entreprend de réparer son image. Limitons-nous ici à simplement les énumérer : nous y reviendrons plus en détail au chapitre 5.2. lorsque nous nous approprierons la typologie de l'auteur. Il s'agit du déni (*denial*<sup>183</sup>), de la dilution de la responsabilité (*evade responsibility*), de l'adoucissement de l'offense (*reduce offensiveness*), de l'action corrective (*corrective action*) et de la mortification (*mortification*) ; les trois premières permettant des sous-modalités spécifiques.

Qu'en est-il en ce qui concerne spécifiquement le discours politique ? Et que se passe-t-il lorsque le locuteur n'a pas la totale maîtrise de sa réparation, son discours étant repris, réorganisé et retransmis par un média comme le *Vif/L'Express* ? À priori, il semble que le simple fait que le discours soit *indirect* modifie quelque peu la réparation initialement prévue ; sans parler de l'idéologie propre au média. Au chapitre suivant, nous proposons de décortiquer les mécanismes discursifs et idéologiques propres au *Vif/L'Express*, après avoir brièvement retracé les raisons qui nous ont conduit à orienter notre choix sur ce magazine.

---

<sup>182</sup> BENOIT William, « Production of Image Repair Strategies in the 2016 American Presidential Debates », dans *Langage et société*, n°164, 2018, p. 25. Nous traduisons.

<sup>183</sup> Traductions inspirées d'AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 9.



### 3. Corpus

---

#### 3.1. Le choix du Vif/L'Express

Où chercher la parole politique ? D'emblée, François Provenzano nous dirigea vers la presse hebdomadaire : une périodicité davantage appropriée aux limites matérielles et temporelles permises par une entreprise telle qu'un mémoire de fin d'études (50 numéros par an), comparativement à une analyse de la presse quotidienne. L'intention étant de stabiliser et de systématiser le plus possible le matériau d'analyse, la presse quotidienne a été également écartée en raison de la parution d'éditions locales spécifiques : une parution « nationale » était donc plus congrue. Ont ainsi été écartés des hebdomadaires comme le *Vlan* ou *ProxiMag*, mais aussi les périodiques assumant l'exclusivité de genre de leur public cible tels que les magazines dits « féminins » par exemple, comme *Flair* ou *Femmes d'Aujourd'hui*, puisque l'on part du principe que les effets de discours que nous analysons sont « absolus » (qui ne dépendent pas du genre). Restait à trouver un média qui prévoyait une place à la parole politique, ce qui a permis de retrancher la presse portée davantage sur le contenu « lifestyle » ou « people » (*Paris Match Belgique*, *SoirMag*...) ou sur l'actualité ou les programmes TV (*Ciné Télé Revue*, par exemple), mais aussi toute la presse spécialisée. De ces premiers filtres, subsistait le *Vif/L'Express*<sup>184</sup> et *Moustique*. Le choix s'est porté sur le premier, en raison du volume de son lectorat et de son indépendance rédactionnelle vis-à-vis de l'affaire Publifin.

Si les chances de *Moustique* d'être retenu se sont en effet amenuisées, c'est en raison de l'ingérence entre le conseil d'administration et les différentes affaires qui constituent l'objet de notre recherche – *Moustique* étant propriété de L'Avenir Hebdo, lui-même détenu par Nethys. Lors même que ce genre de contrôle n'apparaîtrait, aux yeux de Charaudeau, que dans les régimes autoritaires<sup>185</sup>, cette immixtion a pourtant été mise au jour<sup>186</sup> pendant et après le scandale Publifin<sup>187</sup>.

---

<sup>184</sup> Qu'on désignera désormais aléatoirement le « Vif » ou « Le Vif/L'Express ».

<sup>185</sup> CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>186</sup> ROYEN Marie-Cécile, « "L'Avenir" sous pression », dans *Le Vif/L'Express*, n°3460, 27 octobre 2017, pp. 110-112 ; « L'Avenir dévoile les dessous de ses relations avec Nethys, la direction dénonce des "mensonges" » sur *Rtbf.be*, [en ligne], URL : [[https://www.rtbf.be/info/medias/detail\\_l-avenir-devoile-les-dessous-de-ses-relations-avec-nethys-la-direction-denonce-des-mensonges?id=10147337](https://www.rtbf.be/info/medias/detail_l-avenir-devoile-les-dessous-de-ses-relations-avec-nethys-la-direction-denonce-des-mensonges?id=10147337)], mis en ligne le 16 février 2019, consulté le 09 mars 2019.

<sup>187</sup> Pour un aperçu des liens et des caractéristiques politico-financiers du groupe Nethys, voir JESPERS Jean-Jacques, « Médias : France-Belgique et retour »..., *op. cit.*, p. 147.

Si l'on ambitionne par ailleurs d'affiner, mais surtout d'asseoir un peu plus l'objectivité de l'analyse, on a tout intérêt de choisir le média le plus lu. Étudier le discours politique c'est, rappelons-le, toucher automatiquement à des imaginaires de vérité d'une société, aux mythes et aux valeurs collectives qui la traversent. Mettre en évidence ces mythes au nom du plus grand nombre, c'est se prémunir de toute faute grossière de subjectivité. En l'occurrence, les derniers chiffres du CIM<sup>188</sup> authentifiés (2017) attestent de près d'un million de lecteurs<sup>189</sup> pour le *Vif/L'Express* contre quelque six cent mille pour *Moustique*<sup>190</sup>.

Au terme de ce filtrage, c'est donc le *Vif* qui a été retenu comme réceptacle du discours politique. Est-ce à dire pour autant qu'au plus le lectorat d'un média augmente, au plus ledit média a de chance d'exprimer fidèlement et de manière homogène la doxa d'une communauté ? Et donc que l'on a plus de chances de toucher aux contours « réels » des imaginaires sociodiscursifs d'une société ? Questions à priori d'une naïveté déconcertante, si l'on y oppose des lignes éditoriales explicites comme celles de magazines tels que *Valeurs Actuelles* ou *Rivarol* : ce n'est pas parce qu'un certain nombre de Français les lisent que la société française est de droite, voire à droite de la droite. En revanche, le questionnement devient plus épineux pour un magazine comme *Le Vif/L'Express*, en ce sens où la politique éditoriale *apparaît* plus lisse. Est-ce à dire qu'aucune idéologie n'émane du magazine ? En réalité, les mécanismes discursifs qui la révèlent sont de modalités différentes, et il convient de les décrire dans la section qui suit<sup>191</sup>.

---

<sup>188</sup> Centre d'Information sur les Médias.

<sup>189</sup> À noter qu'il convient plutôt de parler de « visibilité lectorale » que de lectorat strict, ces chiffres confondant, en réalité, tous les canaux de diffusion du média (papier, numérique, application et site web).

<sup>190</sup> « Brand reports » dans l'onglet « presse » : <https://www.cim.be/fr/presse/brand-reports>.

<sup>191</sup> Pour affiner les caractéristiques du magazine, il aurait été intéressant de pouvoir consulter le travail de Christelle TRIBOLET, *Éléments de sociographie des journalistes de Belgique francophone : le cas du Vif/L'Express*, mémoire de licence, ULg, 2004, indisponible en raison de droit d'accès. L'étude de Mélanie GEELKENS, *Derrière les pages du Vif/L'express : un magazine, une crise : contre-enquête*, mémoire de master, ULg, 2010, aujourd'hui journaliste pour le *Vif*, ne comporte pas véritablement de section dédiée à un état métalinguistique et sociologique du magazine.

### 3.2. Discours de presse et discours politique

Au sens strict, le *Vif* est un « newsmagazine », c'est-à-dire

un magazine proposant un suivi de l'actualité, le plus souvent hebdomadaire. [...] Pour se distinguer de la presse quotidienne, les newsmagazines cherchent à proposer une analyse approfondie de l'actualité.<sup>192</sup>

Parce qu'elle présente des choses factuelles, on est presque naturellement disposé à considérer l'objectivité comme faisant partie intégrante de la presse<sup>193</sup>. Ne s'est-on pas déjà surpris à vérifier, à *fact check* une information mise en doute en recherchant sur Internet si elle était traitée par des médias considérés comme légitimes ? Pourtant, ce traitement de l'actualité objective prend position malgré lui. Comme le pointe Patrick Charaudeau,

[l]'instance médiatique se trouve [...] en quête de crédibilité vis-à-vis des citoyens [...] et de captation du plus grand nombre étant donné sa situation de concurrence vis-à-vis des autres organes d'information [...]. Ainsi est construit *un certain regard spectateur*.<sup>194</sup>

Ce que Christian Le Bart complète :

[c]e sont pour l'essentiel les journalistes qui détiennent le pouvoir de tout à la fois révéler socialement une situation, la désigner comme problématique et comme politique, et interpellier les « décideurs ».<sup>195</sup>

Ainsi faut-il être capable de repérer la doxa propre à chaque média. Pour le reste, le groupe Roularta, auquel le *Vif/L'Express* appartient, présente le magazine en ces termes :

[...] [*Le Vif/L'Express*] investit en profondeur l'actualité. La politique, la société, les sciences, la culture, l'art, la littérature, le sport sont passés au crible.<sup>196</sup>

Si l'on en croit la maison-mère,

[le] *Vif/L'Express* s'adresse principalement aux hommes et femmes des classes sociales supérieures. Les lecteurs ont généralement bénéficié d'une formation supérieure, occupent une fonction de cadre, sont âgés de 30 ans ou plus.<sup>197</sup>

---

<sup>192</sup> BLANDIN Claire (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 308.

<sup>193</sup> Animée qu'elle est « d'une certaine volonté de transparence due à sa vocation informative et à sa déontologie de l'objectivité », AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, *op. cit.*, p. 186.

<sup>194</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, pp. 47-48. Nous soulignons.

<sup>195</sup> LE BART Christian, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 41.

<sup>196</sup> <https://www.roulartamedia.be/fr/marques/magazines/le-viflexpress>.

<sup>197</sup> <https://www.roulartamedia.be/fr/marques/magazines/le-viflexpress>. Ce qui paraît tant pour un *choix* que pour une étude de marché, ces chiffres étant présentés sans source. Ils sont proches, néanmoins, avec les chiffres détaillés du CIM, voir « résultats audience » dans l'onglet « presse » :

Il est vrai que la rubrique permanente « Immobilif » au sein du sommaire<sup>198</sup>, ou encore les quelques-unes dédiées à l'investissement immobilier<sup>199</sup> vont dans le sens de la croyance en un lectorat de « classe sociale supérieure ». Rien n'indique pour autant une fidélité idéologique entre ces rubriques et les lecteurs. Comme le souligne François Provenzano,

[...] la vérité rhétorique des choix formels d'un magazine ne coïncide pas entièrement avec la vérité sociologique de sa place sur un marché éditorial *ou de la catégorie à laquelle appartient a priori son lectorat* [...].<sup>200</sup>

Concernant ces choix, il ne faut pas non plus tomber dans l'illusion qu'en étudiant le *Vif/L'Express*, on découvre une parole politique « pure » débarrassée de tout biais ; le premier d'entre eux étant la non-exhaustivité de la parole. Nous l'avons dit plus haut, l'ethos qui transparaît à l'écrit n'est pas le même que l'ethos « oral ». De surcroît, le politique n'a la parole que veut bien lui retranscrire le média : à l'instar de l'audiovisuel où « cadrer, c'est choisir »<sup>201</sup>, ne pas faire état de tout le discours, par contrainte matérielle ou non, c'est poser un choix. Si *Le Figaro*, groupe Dassault, ne fait pas état – ou le fait, mais dans une moindre mesure – des affaires judiciaires de Serge Dassault<sup>202</sup>, il pose un choix, idéologique et politique.

L'examen des couvertures et des titres s'avère également un bon moyen de cerner l'idéologie du magazine, car « l'image aussi argumente »<sup>203</sup> et prend position : « la page d'un magazine (sans parler de sa couverture) concentre des propriétés iconiques [...] et plastiques [...] »<sup>204</sup>, donc *rhétoriques*. On peut ainsi s'interroger, comme le suggère Provenzano, sur les « jeux polyphoniques »<sup>205</sup> propagés par les unes du magazine, révélateurs de « l'horizon de valeurs auquel il cherche à faire adhérer son lectorat »<sup>206</sup>.

---

<https://www.cim.be/fr/presse/press-audience>.

<sup>198</sup> Voir une reproduction de ce sommaire, § « Annexes ».

<sup>199</sup> Citons, de manière non-exhaustive, les numéros 3456 (« Immo : pourquoi c'est encore le moment d'investir ») ; 3479 (« Spécial immo : où acheter [...] ») et 3508 (« Immobilier : investir sans tracas [...] »).

<sup>200</sup> PROVENZANO François, « Le discours de la presse magazine », dans BLANDIN Claire (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 86. Nous soulignons. Voir aussi une esquisse des études du discours de presse dans AMOSSY Ruth et HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés...*, op. cit., pp. 110-112.

<sup>201</sup> Selon l'expression de Jérémy Hamers en introduction du cours d'« Éducation aux médias », <https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20182019/cours/AESS0004-1.html>.

<sup>202</sup> ASSELOT Céline, « Serge Dassault, partout sauf dans Le Figaro » sur *Francetvinfo.fr* [en ligne], 19 novembre 2014, URL : [[https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/info-medias/serge-dassault-partout-sauf-dans-le-figaro\\_1768915.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/info-medias/serge-dassault-partout-sauf-dans-le-figaro_1768915.html)], consulté le 15 février 2019.

<sup>203</sup> PROVENZANO François, *ibid.*, p. 92.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 91.

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 101.

On voit que d'un côté, certaines pages de couverture sont sémantiquement peu amènes envers le socialisme : « Faut-il avoir *honte* d'être de gauche ? »<sup>207</sup> ou « Êtes-vous, vous aussi, *pollué* par l'extrême gauche ? »<sup>208</sup> Sans parler des constructions graphiques des unes dédiées au Parti socialiste, comme la toile et l'araignée floquée « PS » suggérant une mainmise répugnante parce qu'activant le dégoût atavique prêté aux arachnides<sup>209</sup> ; ou encore l'effet « dégoulinant » du logo du parti en une du numéro 3441. De l'autre, des unes comme « Immo. Pourquoi c'est encore le moment d'investir »<sup>210</sup> ou « Immobilier. Investir sans tracas [...] »<sup>211</sup> mettent en évidence des thèmes qui s'apparentent traditionnellement à des valeurs libérales – nous l'avons vu plus haut, le magazine comprend à ce sujet une rubrique dédiée. Si enfin on soulève la une du numéro 3445, « Et si le PTB avait raison », l'effet provoqué a quelque chose qui s'apparente à de l'ironie, parce que la thématique (le PTB) et les valeurs attachées (positives) sont idéologiquement incompatibles avec la routine iconique habituelle du magazine; tout cela révèle également une certaine malice de la part du magazine (liée à cette activation de l'effet ironique), renforçant du même coup la connivence<sup>212</sup> entre lui et ses lecteurs.

« Le titre témoigne-t-il de l'image du journaliste ou de l'ethos collectif du [journal] ? »<sup>213</sup>, s'interroge Amossy qui quelque part, nous met en garde contre une analyse sommaire telle que nous venons de le faire ; le discours de presse appelant un examen bien plus complexe et approfondi<sup>214</sup>. Nous espérons toutefois avoir pu pointer les éléments idéologiques essentiels du magazine. Au demeurant, un moyen qui selon nous a permis d'éviter au maximum les interférences idéologiques entre le discours politique et le discours médiatique est d'avoir repris et étudié uniquement les propos en *discours direct* dans le magazine qui, en principe, sont censés être repris « tel quel » et « indique[r] [...] la présence d'un énonciateur délégué »<sup>215</sup>.

Ce que nous avons fait via l'outil de recherche dans les numérisations du magazine, le discours direct étant signalé dans le *Vif* par des guillemets français. On voit là l'un des avantages méthodologiques que présentent l'écrit et le numérique, ayant

---

<sup>207</sup> N°3420, nous soulignons.

<sup>208</sup> N°3430, nous soulignons.

<sup>209</sup> N°3443.

<sup>210</sup> N°3456.

<sup>211</sup> N°3508.

<sup>212</sup> PROVENZANO François, *op. cit.*, p. 100.

<sup>213</sup> AMOSSY Ruth, *op. cit.*, p. 186.

<sup>214</sup> Voir également RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin, coll. "Icom", 2014.

<sup>215</sup> PROVENZANO François, *id.*

considérablement facilité la collecte et le traitement des données. D'autres opérations furent effectuées : nous les précisons au chapitre suivant.

## 4. Données

---

### 4.1. Généralités

Au total, nous avons retenu le discours politique dans 62 numéros, hormis les suppléments (*Le Vif weekend* et *Focus Vif*, davantage portés sur le domaine « lifestyle » pour celui-ci et sur la « culture » pour celui-là<sup>216</sup>) et les hors-séries *Bodytalk* et *Le Vif Extra*. En tout, 39 numéros pour l'année 2017 et 23 pour l'année 2018. N'ont pas été retenus, pour l'année 2017, les numéros 3426, 3435 à 3437, 3439, 3446, 3450, 3451, 3457, 3459 et 3467. Pour l'année 2018, les numéros 3470 à 3474, 3481, 3482, 3484, 3487, 3489, 3490, 3492, 3493, 3495 à 3499, 3505 et 3509. Soit 28 numéros pour l'ensemble de la recherche. À noter, la double numérotation concernant une parution tombant un jour férié, *i.e.* les numéros 3445 (=3446), 3497 (=3498) et 3469 (=3470). On remarquera aussi que certaines parties de numéros ont été retenues (numéros 3431 et 3433) alors qu'elles ne contiennent pas de prise de parole ; nous avons décidé de les conserver dans les annexes parce qu'elles restent de bons indicateurs du contexte politique et social (chiffres sur la « transparence », notamment). Toutes les pages n'ont pas de discours direct : pour ne pas opérer de rupture thématique, l'article en entier a été repris, quand bien même le discours concerné constitue moins de cinq mots dans l'article. Parfois même, des personnalités socialistes ont une prise de parole unique et faible : par exemple, le cas d'Olga Zrihen, qui ne dira que la séquence « baissez le ton ».

---

<sup>216</sup> Comme l'indique l'onglet « nos magazines », sur *Le Vif.be*, URL : <https://www.levif.be/actualite/>.

## 4.2. Collecte des matériaux et présentation dans les annexes

### Collecte du discours

Un premier dépouillement « papier » fut effectué en amont selon les critères suivants : si on se penche sur la page « sommaire »<sup>217</sup>, certaines rubriques sont écartées d'office : « Vadot » (la caricature de la semaine) ; « L'édito » ; « L'entretien » (jamais d'un politique) ; « Les Indiscrets » et « Sur le Vif » (qui contiennent parfois du discours direct, mais pas systématiquement et des extraits seulement) ; « Monde » (traitement de l'actualité internationale) ; « Culture » et « Immobilif ». Toutes les autres rubriques ont été épiluchées, certaines ne comprenant pas à coup sûr de parole politique directe ; c'est le cas par exemple de la rubrique « En couverture », qui évolue en fonction de la thématique choisie. À noter le fait que des nouvelles rubriques apparaissent durant la période étudiée : « Foot à lier », lorsque la Coupe du monde de football approche, mais nous concernant plus étroitement, les dossiers « communales », qui font leur apparition à partir du numéro 3476. Parfois, des rubriques apparaissent de manière plus ponctuelle. Ce fut le cas lorsque le magazine a proposé une édition « Spécial Liège » au numéro 3434.

### Structure des annexes

Le magazine a été téléchargé page par page sur le site Europresse<sup>218</sup>, regroupées ensuite pour former la plus grosse partie des annexes. La couverture du magazine a elle aussi été systématiquement téléchargée : outre marquer visuellement l'intervalle entre deux numéros<sup>219</sup>, l'ensemble vise également à donner une idée de l'identité visuelle et idéologique du magazine, comme nous avons pu le voir ci-dessus. Ensuite, nous avons passé en revue le discours direct dans les numérisations<sup>220</sup> qui a été copié dans un fichier central Microsoft Word (« compilation brute des prises de parole », en annexes), qui a ensuite été débarrassé des éventuels termes de rapport de discours qui auraient pu subsister au collage, c'est-à-dire : tous les mots employés par le journaliste pour rapporter et arranger le discours direct dans l'article, comme dans cet extrait : « « Il reste de la marge », *acquiesce-t-on* dans la majorité »<sup>221</sup>.

---

<sup>217</sup> Nous avons repris celle du n°3418 en annexes en guise de modèle.

<sup>218</sup> CEDROM-SNI, URL : <https://nouveau.europresse.com/Search/Reading>.

<sup>219</sup> On conseillera au lecteur la fonction « rechercher » d'Adobe Acrobat Reader. Certains numéros ou parties de numéros étant manquantes sur le site, ils ont été numérisés par nos soins, *i.e.* les numéros 3427, 3458 et une partie du numéro 3506. Numérisation ne disposant pas de la reconnaissance optique de caractères, il n'est pas possible pour ces numéros d'utiliser la fonction « rechercher ».

<sup>220</sup> À l'aide, également, de la fonction « rechercher » de guillemets français ouvrants.

<sup>221</sup> N°3420, p. 20.

Nous avons pu relever « manuellement » les termes et leurs allographes suivants, la liste n'étant sans doute pas exhaustive : [-il -elle abond acquiesc admet affirm ajout analys annonç annonç anticip applaudi appui appuy assen assèn assur avanc avanç avou balanc balanç chuchot clam colport commenc commenç comment complét complèt concéd concèd conclut confess confi confirm considér considèr constat contest contin convien coup craign craint critiqu déclar décod décri défend demand dénonc dénonç dépeint déplor détaill dixit embrai énerv énonc énonç entam enthousiasm épingl estim évoqu exclame exhort expliqu expos fanfaronn félicit gliss illustr indiqu inquièt insist interrog ironis irrit juge justifi lâch lanç lance mainten maintient martel martèl met en garde nota note nuanc nuance object observ offusqu pest philosoph plaid point posa pose poursuit poursuiv pousse précis prédi préven prévient prolong promet pronostiqu racont ramass rappel rappelle rapport reconnaî rectif regrett réjouï relat relativis relev relève remarqu renchéri répèt répèt répliqu répond résum rétorqu retrac rican salu scande selon signal soulign soupir souri souven souvi témoign tempèr tempor titill tonn tranch].

Au total, seuls [prolonge un ministre PS ; prolonge son bourgmestre ; insiste Philippe Close ; poursuit le bourgmestre] ont été retranchés, soit une faible marge d'erreur puisqu'il s'agit de 13 mots sur l'ensemble du corpus de 18923 mots.

On trouvera le détail des abréviations et de la typologie utilisées dans la légende du fichier de compilation des prises de parole en annexe ; certains choix nécessitent toutefois quelques précisions. D'abord, le cas du porte-parole politique qui, comme son nom l'indique, parle « au nom de » et est censé exprimer fidèlement la pensée de celui qu'il représente. Cela signifie que leurs propos sont interchangeables et que statistiquement, ils seront comptabilisés dans la masse discursive de la personnalité<sup>222</sup>. De la même manière, les propos des membres de cabinets et des « têtes pensantes » des partis (*i.e.* les membres du centre Émile Vandervelde) ont été considérés respectivement comme une prise de parole de la personnalité représentée par le cabinet et comme une simple personnalité politique socialiste<sup>223</sup>. À noter, enfin, le cas particulier de « X », abréviation choisie pour désigner le discours direct politiquement identifié « PS », mais personnellement anonyme ; bien souvent, c'est le locuteur qui choisit l'anonymat<sup>224</sup>.

<sup>222</sup> Notons au passage une figure de style régulièrement employée par les journalistes pour désigner la présidence : lorsque le magazine indique qu'« [a]u Boulevard de l'Empereur, officiellement, on temporise » (n°3440, p. 21), il s'agit en réalité d'Élio di Rupo ou d'un collaborateur ; le « Boulevard de l'Empereur » étant le nom de la rue à Bruxelles où siège le parti.

<sup>223</sup> D'ailleurs, « [l]e centre d'études, l'Institut Émile Vandervelde, exerce auprès du président une fonction qui s'apparente à celle d'un cabinet », MABILLE Xavier, « Le Parti socialiste... », *op. cit.*, p. 58.

<sup>224</sup> Exemple : « "Si vous citez mon nom, je vous tue!" » (n°3421, p. 30) ; « "Je ne peux pas parler, je paie déjà assez cher comme ça" [...] "[s]i je dis ça, je suis mort" » (n°3452, p. 26).



## 5. Analyse

---

### 5.1. Méthode

Nous ne rentrerons pas ici dans le détail en s'ingéniant à trancher en faveur d'un point de vue quantitatif ou qualitatif ; d'ailleurs, « il est souvent difficile de distinguer les deux approches »<sup>225</sup>. Bien que perméables, ces deux étiquettes permettent malgré tout de verbaliser et d'illustrer une démarche qui parfois demeure absconse.

Puisque nous avons *lu* le magazine lors du processus de dépouillement et de récolte du matériau discursif, notre approche s'est voulue avant tout *qualitative* ; d'autant plus qu'un second temps de lecture fut consacré à nos données : lorsqu'elles ont été triées suivant la classification de Benoit.

Là où l'on qualifiera plus volontiers notre démarche de *quantitative* est quand nous ferons part de données graphiques, de classements... En bref, lorsqu'il s'agira d'élaborer quelques statistiques. Cela reste néanmoins une analyse lexicométrique de base : pour élaborer les graphiques, nous avons eu recours à l'outil « statistiques » du traitement de texte Word et au tableur Excel de Microsoft Office 2010.

Par ailleurs, ce mémoire voudrait faire modestement la promotion de la collaboration scientifique, incarnée en la personne d'Adrien Mathy, responsable scientifique au sein du réseau des bibliothèques de l'université de Liège (ULiège Library), puisque nous lui devons le nuage de mots et le graphique des cooccurrences<sup>226</sup>. Notre étude s'inscrivant dans son champ de recherche<sup>227</sup>, Mathy en a profité pour récupérer notre corpus et forger un script<sup>228</sup> (ce que l'on désigne plus couramment par « codage informatique ») à soumettre à un logiciel de traitement de données ; ces figures constituent en quelque sorte une phase prototypique de ses recherches, dont nous profitons du même coup.

Il s'agit d'un niveau quantitatif allant bien au-delà de nos compétences et qui viendra étayer notre analyse, ce qui appelle quelques précautions d'usage concernant le chiffrage et l'informatisation de la langue.

---

<sup>225</sup> DANDROY Régis et MATAGNE Geoffroy, « Les discours et les mots en science politique : enjeux conceptuels et méthodologiques », dans PEREZ Julien et REUCHAMPS Min (dir.), *Les relations communautaires en Belgique...*, *op. cit.*, p. 62.

<sup>226</sup> Figures 6 et 7, p. 85.

<sup>227</sup> MATHY Adrien, *Text mining et data mining en tant que service aux chercheurs. Définir le rôle des bibliothèques*, document de travail, (non publié).

<sup>228</sup> Dont on fournira une copie sur simple demande.

Nos données ne sont pas un « sac de mots »<sup>229</sup>, au contraire : « la langue est un système »<sup>230</sup>, comme le prévenait déjà Saussure qui imageait son propos par une métaphore du jeu d'échecs. Ainsi, on réitérera le vœu formulé en début de travail, à savoir qu'il vaudra mieux évaluer que compter. Dans le même ordre d'idées, on prendra garde à ne pas tomber dans quelque solutionnisme technologique : si le progrès numérique a bouleversé positivement la démarche du chercheur en linguistique<sup>231</sup>, la machine ne peut pas tout. Comme le soutiennent Dandoy et Matagne, « [l]e rôle du chercheur reste central »<sup>232</sup>.

Une dernière réserve concerne l'interprétation des graphiques créés en collaboration avec Mathy. Rappelons leur caractère fondamentalement expérimental, bien qu'ils soient d'un appui non négligeable : d'une certaine manière, ces données ont un caractère *rétroactif*, en ce sens où la démarche, continûment empirique malgré l'informatisation, appellera nécessairement critiques et corrections ultérieures.

---

<sup>229</sup> LE BART Christian, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 65.

<sup>230</sup> DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1962, p. 43.

<sup>231</sup> Sur ces avantages, voir DANDOY Régis et MATAGNE Geoffroy, *op. cit.*, p. 63.

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 64.

## 5.2. Adaptation de la typologie de Benoit à l'étude

La traduction de concepts anglo-saxons n'engage pas *ipso facto* leur réemploi sans peine dans un corpus francophone ; on pourra s'en faire une idée en comparant le tableau amendé ci-dessous avec le tableau original de Benoit que nous avons repris dans les annexes<sup>233</sup>.

Nous l'avons déjà abordé dans le chapitre concernant les divergences académiques franco-belges : même entre deux corpus francophones et culturellement proches, l'analyse doit s'imposer quelques réserves. Nul doute que le passage d'un corpus anglo-saxon à un corpus francophone européen requiert autant de prudence. À ce sujet, un examen approfondi et comparatif entre les travaux de Benoit et les résultats amenés par un corpus francophone s'avère une piste de réflexion intéressante, mais qui outrepassa notre propos.

Il est assez remarquable toutefois de voir qu'il se produit spontanément une nette congruence épistémique entre la théorie de Benoit et les pistes théoriques suggérées par Patrick Charaudeau en 2005<sup>234</sup>, si l'on s'autorise la comparaison anachronique. Pistes *empiriques* donc, de la part de l'auteur, puisqu'à cette date il n'a pu avoir connaissance des travaux de l'Américain qui ne s'implantèrent véritablement dans le champ académique français qu'en 2018, date de parution du dossier de *Langage et société*<sup>235</sup>. Toujours est-il que derrière les trois stratégies discursives forgées par P. Charaudeau, « la *récusation*, la *raison supérieure* [et] la *non-intentionnalité* »<sup>236</sup>, on devine respectivement le *Simple Déni*<sup>237</sup> et la *Transcendance* de Benoit. En ce qui concerne la « non-intentionnalité » de Charaudeau, le classement est moins évident dans la mesure où l'étiquette recouvre aussi bien l'« *innocence*, de l'*ignorance*, des *circonstances* ou de la *responsabilité collective* »<sup>238</sup> qui peuvent être avancées par le locuteur, ce qui touche à plusieurs modalités de Benoit. Nous renvoyons au chapitre complet de Charaudeau pour apprécier ces affinités théoriques, dont on ne manquera pas de s'inspirer.

---

<sup>233</sup> Désormais, nous invitons tacitement le lecteur à revenir au tableau chaque fois qu'il est évoqué dans le texte (ou l'une de ses catégories).

<sup>234</sup> « Le discours de justification : une arme à double tranchant », dans CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, pp. 96-105.

<sup>235</sup> Charaudeau ne fait d'ailleurs aucune mention de Benoit.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>237</sup> Nous utilisons l'italique et les majuscules pour faire explicitement allusion à la modalité discursive et rester congru avec les abréviations utilisées dans les annexes (chapitre « Compilation du discours brut du Parti socialiste et classement selon la typologie adaptée de Benoit »).

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 101. C'est l'auteur qui souligne.

	Stratégie	Définition	Exemple <sup>239</sup>
RESPONSABILISATION	Déni		
	Simple Déni	Négation, soit du caractère infamant de l'acte, soit de son existence même	« Ce n'est pas vrai, cela n'a jamais été le cas »
	Transfert du Blâme	Attribution de l'acte à un tiers	« C'est M. Untel qui est le ministre responsable de cette affaire, moi je ne suis que député »
	Dilution de la responsabilité		
	Provocation	Acte commis en réponse à une provocation	« Si le budget de l'armée a été rehaussé, c'est parce que les ennemis de la Belgique n'ont pas pris acte des avertissements de l'ONU »
	Décharge	Manque de connaissance ou de contrôle sur l'acte / les événements, qui doivent dépasser l'entendement et la préhension humaine	« Comment voulez-vous faire face au poids de la crise économique qui touche toute l'Europe en ce moment »
	Accident	L'acte avait des causes accidentelles	« Le contribuable n'a pas reçu sa fiche de déclaration d'impôts car le système informatique du SPF Finances a subi un bug général »
	Bonne Intention	L'acte partait d'une bonne intention / Mise en avant des conséquences négatives évitées grâce à l'acte blâmé	« Il avait été décidé de transférer ces plus-values à l'ONSS afin d'éviter de grever le trou de la Sécu et de faire payer le contribuable ; on ignorait que ces plus-values étaient taxées ».
	Adoucissement de l'offense		
	Renforcement	Mise en avant de qualités de l'accusé.	« Je suis un travailleur acharné, je dors peu »
	Minimisation	Atténuation de la gravité de l'acte / de l'accusation	« On parle de 1000 euros bruts par mois, ce qui fait 680 euros nets, il faut rester objectif »
	Différenciation	Comparaison avec des autres actes antérieurs plus ou moins similaires / Se comparer à d'autres d'une manière générale	« Voyez comme cela s'est passé dans la ville de XYZ, on n'en a pas fait tout un foin »
	Transcendance	L'acte participait/participe d'un dessein et de valeurs plus grands	« Tout ce que je voulais, c'était remettre en marche l'économie de la Wallonie et augmenter le bien-être de nos concitoyens »
	Attaque de l'Accusateur/de l'Accusation / Simple Attaque	Mise en doute gratuite de la probité de l'accusateur même / du bien-fondé de l'accusation / toute mise en cause de l'Autre.	« Je ne suis pas sûr que la déclaration fiscale de M. Untel soit un modèle de probité »
	Compensation	Remboursement, indemnités pour les lésés	« 2 millions d'euros vont être levés pour indemniser les foyers »
	Action Corrective	Planification d'une remise en l'état initial ou prévention future	« Une commission d'enquête va être mise sur pied pour éviter que cela ne se reproduise »
	Mortification	Excuses et/ou demande de pardon / Reconnaissance de l'acte	« Je m'excuse, au nom du gouvernement et de ma famille politique »

Tableau 1 : Stratégies discursives de réparation d'image, typologie adaptée de William BENOIT

<sup>239</sup> Factice.

Pour l'heure, deux points méthodologiques singularisent notre approche par rapport à celle de Benoit. D'abord et surtout, de par le canal médiatique retenu pour l'analyse : concernant le domaine politique, l'auteur s'est penché principalement sur le débat électoral télévisuel<sup>240</sup>. Secondement, c'est l'intervalle temporel d'étude qui diffère sensiblement : là où notre analyse sonde un corpus écrit sur deux ans, la typologie de Benoit n'a pas encore été éprouvée sur un si long terme. L'auteur fait toutefois mention<sup>241</sup> à ce sujet de l'étude d'Avery *et al.*<sup>242</sup> qui ont porté une analyse sur un intervalle de dix-huit ans ; la visée fut cependant moins un examen approfondi du contenu que l'élaboration et la confrontation d'un algorithme informatique à un gros volume de données<sup>243</sup>, à caractère politique ou non d'ailleurs<sup>244</sup>.

Ces deux points d'attention mis en évidence, la grille et la typologie de Benoit furent amendées de sorte à s'adapter au mieux à notre corpus et nos objectifs. Notre démarche a également dû s'ajuster. Dans la section qui suit, nous rendons compte de ces ajustements.

### **Redéfinition du champ éthique**

Le scandale Publifin n'a pas occupé l'ensemble de l'attention médiatique pendant toute la période étudiée : s'il y a bien eu une phase médiatique « aiguë » à laquelle a correspondu une réparation d'image (l'action blâmée étant le scandale lui-même), les contextes se sont multipliés au gré de l'actualité politique sans qu'ils engagent nécessairement réparation immédiate, mais que nous avons néanmoins considérés comme contribuant à la stabilisation et la restauration de l'image du parti à long terme. Cette multiplication contextuelle a pour conséquence d'amplifier les sources discursives et les éthés correspondants, ce que nous illustrons par la figure ci-dessous :

---

<sup>240</sup> Voir le détail de ses travaux dans la bibliographie de son article : BENOIT William, « Production of Image Repair Strategies... », *op. cit.*, pp. 36-38.

<sup>241</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>242</sup> AVERY Elizabeth Johnson *et al.*, « Are crisis communicators practicing what we preach ? An evaluation of crisis response strategy analyzed in public relations research from 1991 to 2009 », dans *Public Relations Review*, n° 35, 2009, pp. 446-448.

<sup>243</sup> *Ibid.*, p. 447.

<sup>244</sup> Il est question, entre autres, d'étudier la réponse d'« organismes » ou de « groupements de personnes » (en. *organizations* dans le texte) face à une crise, *id.*

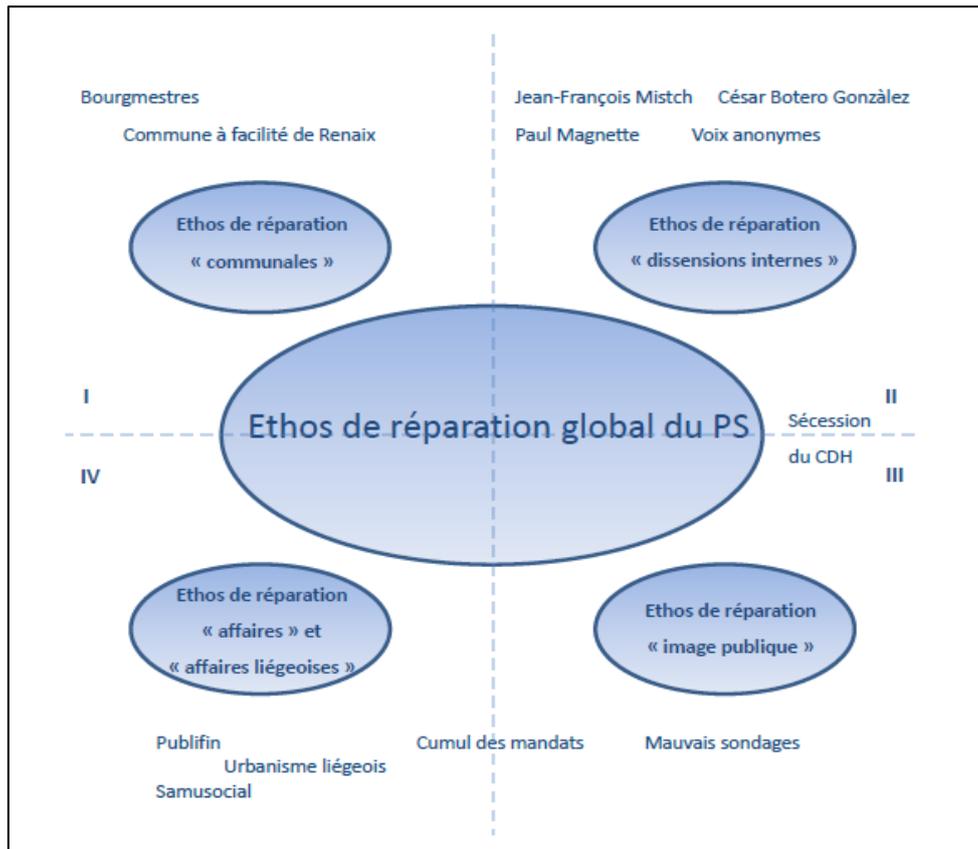


Figure 2 : Univers éthique de la réparation d'image du Parti socialiste

On peut ainsi identifier quatre sous-ethè de réparation de fin décembre 2016 au 14 octobre 2018, auxquels correspondent des contextes discursifs divers. À l'ethos de réparation « dissensions internes » par exemple, on trouve la figure de Jean-François Mitsch ou les voix socialistes anonymes. Cette figure se voulant schématique, les sources ne sont pas exhaustives, et leur disposition non plus n'est pas significative : il n'est pas interdit de penser qu'un discours mobilise davantage tel ou tel ethos de réparation ; c'est ce que veut montrer la séparation perméable en quadrants. Par exemple, la « sécession du CDH », à cheval sur les quadrants II et III, montre que cette activité politico-discursive mobilise aussi bien l'ethos « image publique » du PS que l'ethos « dissensions internes » : d'un côté, le parti doit encaisser l'avalissement de son image publique suite à la prolifération en place publique de discours à son encontre<sup>245</sup> ; puisque rejeté dans l'opposition, il doit du même coup mais davantage « en interne » conserver l'image d'un parti qui pèse dans le débat parlementaire, aussi bien auprès des députés que des membres du parti.

<sup>245</sup> Comme, par exemple, lors de la conférence de presse de Benoit Lutgen marquant publiquement la volonté du CDH de ne plus gouverner avec le PS, le 19 juin 2017. Texte disponible à cette adresse : [https://ds1.static.rtbf.be/uploader/pdf/2/7/b/rtbfinfo\\_110167cad3431d8b38d5ce9a97f5398.pdf](https://ds1.static.rtbf.be/uploader/pdf/2/7/b/rtbfinfo_110167cad3431d8b38d5ce9a97f5398.pdf)

Au demeurant, ces quatre sous-ethè participent tous selon nous à la réparation globale de l'image du parti. On trouve l'ethos relatif aux affaires (liégeoises ou non) (quadrant IV) ; l'ethos « communales », lorsque les dossiers « communales » du *Vif* font leur apparition (quadrant I) et les ethè correspondant, nous venons de le voir, à la défense interne et publique de l'image du parti. On soulignera le caractère plus hétérogène de cette dernière catégorie éthique, qui constitue parfois la catégorie « par défaut » quand le contexte n'est pas nettement circonscrit ; en définitive, il s'agit de l'ethos général de tout individu politique constamment sur la scène médiatique.

Identifier clairement ces contextes n'est pas inutile : outre clarifier et simplifier l'analyse, le genre politico-médiatique n'est pas sans incidence sur le type de réparation mobilisé : comme l'affirme William Benoit lui-même<sup>246</sup>, on trouvera ou non certaines modalités réparatrices suivant le « macro » genre politique (discours aux militants, allocution télévisée, interview...).

### **Systematisation de la démarche d'analyse**

Les cas d'application de William Benoit sont nettement circonscrits : le contexte est unique (le débat électoral) et l'étude concerne un laps de temps relativement court (la durée d'une émission) : le classement dans telle ou telle modalité devient plus aisé. En revanche, la perspective diachronique qui fut la nôtre a quelque peu changé l'angle de recherche : pour chaque prise de parole, la question fut d'abord d'identifier le contexte dans lequel le discours s'insérait, et de voir quel ethos s'y développait. Il convenait ensuite d'examiner cet ethos, et de voir s'il s'insérait ou non dans un processus de réparation ; quelques cas « non concernés »<sup>247</sup> n'étaient pas rares.

À ce titre, on rappellera encore une fois le leitmotiv de recherche : toute parole politique publique socialiste (c'est-à-dire : le locuteur est nominalement et politiquement authentifié « PS ») influence la réparation d'image globale du parti. Peu ou prou, elle est là pour restaurer son ethos avant l'échéance électorale prochaine. Comme le résume Ruth Amossy,

[l]e retravail de l'ethos [...] est toujours lié à des questions de lutte pour la légitimité et à une tentative de se placer en position dominante ou de conquérir une forme de pouvoir.<sup>248</sup>

---

<sup>246</sup> BENOIT William, *op. cit.*, p. 28.

<sup>247</sup> Abréviation « NC » dans la section « Compilation du discours brut... » des annexes.

<sup>248</sup> AMOSSY Ruth, *La présentation de soi...*, *op. cit.*, p. 93.

En définitive, les questions systématiquement posées en amont étaient (1) quel est le sujet ? (2) y a-t-il un blâme ? (3) si oui, quel est-il et est-ce que le locuteur en prend la responsabilité ? et (4) quelle est la stratégie de réparation convoquée ?

Se poser la question de la *responsabilisation* a en effet permis de résoudre certains cas d'ambiguïté en prenant le questionnement à revers. On remarquera dans le tableau 1 que l'endossement de la charge (colonne « responsabilisation » que nous avons créée) admet plusieurs niveaux, allant du « degré zéro » de la responsabilisation à la reconnaissance de la pleine responsabilité. Ainsi, convoquer une catégorie liée au déni (*Simple Déni* ou *Transfert du Blâme*) indique que le locuteur se défait de toute responsabilité concernant l'action ou le fait blâmé ; les stratégies liées à la dilution de la responsabilité montrent que le locuteur se trouve dans une zone équivoque, entre l'endossement clair et la déresponsabilisation totale ; les stratégies liées à l'adoucissement de l'offense signifient que le locuteur endosse partiellement la responsabilité (« *responsable, mais...* ») ; les deux dernières stratégies, enfin, révèlent sans équivoque un locuteur pleinement responsable.

Le magazine ou le journaliste ont également permis de résoudre certaines ambiguïtés. Le magazine en tant que forme, avec une sémiotique de l'image typique, telle que la typographie, la mise en page et l'organisation de dossiers particuliers, permettant de deviner précisément le contexte. Par exemple, s'agissant des dossiers « communales », mis en relief avec un en-tête dédié fera pencher sans équivoque vers l'ethos de réparation « communales ». Avec la typographie et la mise en page, on voit bien comment le média conditionne déjà le discours, et donc l'ethos du politique. Il le conditionne parfois doublement même, dans le cas d'un entretien individuel : ce sont les questions et les relances du journaliste qui vont orienter le politique vers tel ou tel ethos et vers l'activation ou non d'une catégorie réparatrice. De cette manière, c'est parce que le journaliste affirme que « [l]es sondages vous donnent en forte baisse... »<sup>249</sup> que Laurette Onkelinx *doit* convoquer un ethos de réparation.

Les lexèmes de rapport de discours que nous avons retranchés plus haut s'avèrent en revanche utiles quand le sens du discours dépend manifestement d'éléments prosodiques qui échappent à la lecture : un propos terminé par « *temporise* Philippe Close »<sup>250</sup> par exemple, fait pencher en faveur d'une *Minimisation*.

---

<sup>249</sup> N°3434, p. 50.

<sup>250</sup> N°3478, p. 84.

Si un blâme particulier ou un contexte éthique de réparation n'est pas directement identifiable, c'est que le discours se rapporte à l'ethos classique du discours politique (« ethos de réparation « image publique » »), et les questions deviennent (1) quel est le sujet particulier ? (2) quelle est la stratégie adoptée par le locuteur, pour éviter le blâme potentiel ? En fonction des imaginaires et des valeurs qu'active le sujet de la prise de parole, tout ce que dit le politique pourra en effet être retenu contre lui ; le blâme reste « potentiel ». Son discours doit rester cohérent avec les valeurs et les imaginaires de sa famille politique ; dans le cas contraire, le blâme devient réel.

Un exemple permettra d'illustrer ce deuxième cas de figure. À priori, l'échange ci-dessous n'indique en rien que les propos d'Hassan Bousetta (PS) participent à la réparation du parti. Le journaliste pose la question : « faut-il lutter contre le dürüm ? »<sup>251</sup>, et les tours de paroles deviennent les suivants :

Alain Destexhe [MR] :

Non, pas contre le dürüm en lui-même, mais, par contre, on doit lutter contre le type de commerces et de restaurants qu'on ouvre dans certains endroits de la ville. Par exemple ici à Bruxelles, [...] n'avoir que, ou avoir beaucoup d'établissements de type «dürüm», c'est regrettable.

Hassan Bousetta [PS] :

Ce n'est pas un phénomène bruxellois, c'est un phénomène aujourd'hui qui touche tout le monde. Tu vas à Bastogne, à Eupen...

Christos Doulkeridis [Ecolo] :

À Verviers...

Hassan Bousetta [PS] :

Verviers, c'est plus compréhensible, car elle est marquée par pas mal de migrations depuis les deux dernières décennies. Le problème n'est pas, me semble-t-il, de se battre contre le dürüm [...] [m]ais il y a des gens qui se battent contre le dürüm pour d'autres raisons, vous l'évoquez dans votre récent dossier du Vif.

Si à priori le sujet ne concerne pas directement la réparation socialiste (« faut-il lutter contre le dürüm ? »), il y a pourtant un blâme potentiel qu'il faut éviter d'activer. Le sujet convoque des imaginaires (« mixité sociale », « intégration »...) et des valeurs qui positionnent le locuteur : à droite (MR), schématiquement « contre » ces imaginaires, à gauche (PS, Ecolo), schématiquement « pour ». Éviter le blâme est doublement contraint pour chaque politique : il doit rester fidèle à ses valeurs, tout en étant mû par l'objectif de

---

<sup>251</sup> N°3483, p. 27.

brasser au plus large dans la masse électorale, selon la volonté de « position dominante » que l'on relevait plus haut avec Amosy. Son discours doit être simultanément « attrape-tout »<sup>252</sup> et idéologiquement tranché.

Dans cette optique, le premier tour de parole de Bousetta est une stratégie de *Différenciation* : la négation en début de phrase (« ce n'est pas »), procède de la stratégie globale qui vise la comparaison. En différant et subsumant le sujet dans une perspective plus large, Bousetta évite de rentrer en conflit idéologique. La première phrase du second tour de parole est une *Décharge* : l'évocation de la ville de Verviers par Doulkeridis ramène le blâme potentiel sur Bousetta, parce qu'il est une personnalité liégeoise et donc « potentiellement responsable de ce qui se passe à Verviers » ; nous employons les guillemets pour mettre en évidence le peu de logique qui sous-tend la relance : théoriquement, Bousetta pourrait répondre par un *Transfert du Blâme*, n'étant politiquement pas responsable de Verviers. Il adopte pourtant une stratégie qui lui fait endosser partiellement la responsabilité, en mettant en avant qu'« à sa décharge », Verviers est une ville de migrations. La seconde phrase de son deuxième tour de parole est un *Simple Déni* : il revient sur le sujet « dürüm » pour cette fois le nier : « le problème n'est pas », est le nœud sémantique de la phrase. Le reste de la séquence étant du « bruit » participant de la négation. Cette dernière remarque met en lumière la difficulté de trouver l'unité sémantique du discours et d'isoler nettement les contours des stratégies qui parfois s'imbriquent l'une dans l'autre. À ce titre, nous nous sommes fixé la condition suivante : la phrase représente l'unité sémantique et elle ne doit pas présenter de rupture de sens avec ce qui la précède et ce qui la suit.

### **La phrase comme unité sémantique autonome**

En général, la question est de savoir si le propos est un syncrétisme de plusieurs stratégies ou si la phrase recèle une seule modalité. La difficulté réside également dans le fait que parfois, le discours contient des lexèmes qui sémantiquement ne se réfèrent pas d'emblée à la catégorie spontanément imaginée (exemple typique : « je m'excuse » qui n'est pas une *Mortification*). Rappelons toutefois que ces complications restent insignifiantes : la marge d'erreur en tant que nombre de mots n'obère en rien l'objectif principal qui est surtout de dégager des proportions et des tendances, et non de calculer au caractère près.

---

<sup>252</sup> LE BART Christian, *Le discours politique...*, op. cit., p. 21.

À titre d'exemple, on présentera l'extrait suivant dont la première phrase semble à priori ne pas devoir être comptée :

[Emmanuel Macron] a réussi à incarner cet espoir. Son succès prouve l'importance de la démocratie participative, à laquelle je suis favorable.<sup>253</sup>

Pourtant, les deux phrases sont comptées en tant que *Renforcement* : la seconde ne peut pas fonctionner sans la première, car « son succès » a pour antécédent « Emmanuel Macron » de la première ; il faut donc compter les deux.

À nouveau, il faut identifier le sujet et le blâme puis, le cas échéant, examiner les ruptures de sens par rapport à ce sujet et à ce blâme, ce qui marque ou non le changement de modalité réparatrice. Un dernier exemple finira d'illustrer notre propos :

Sujet = [création régie foncière commune Saint-Gilles] ; blâme = [régie quasi la plus riche du pays] ; locuteur = [Charles Picqué]

Faute de nouveaux espaces constructibles, seule cette politique d'acquisition foncière me permet d'offrir de nouvelles crèches et écoles à la population, d'ouvrir bientôt une ressourcerie de récupération [...]. Ces acquisitions tous azimuts ont permis nos 1000 logements publics [...].<sup>254</sup>

Le premier élément (« Faute [...] constructibles ») est une *Décharge*. Le bourgmestre met en avant les éléments indépendants de sa volonté ayant conduit à mener la politique critiquée. Tout le reste mobilise la stratégie de la *Bonne Intention* : Charles Picqué adoucit l'offense en pointant les bonnes réalisations permises par cette allocation des finances communales.

Ce dernier élément permet de pointer une faiblesse dans le classement de Benoit, lequel classe la stratégie de *Bonne Intention* comme étant une sous-catégorie de la dilution de la responsabilité. Or la *Bonne Intention* participe plutôt d'un adoucissement de l'offense, puisque dans le cas que nous avons rencontré, le locuteur s'inclut pleinement dans ses propos, sans équivoque dans notre exemple d'ailleurs : « cette politique [...] me permet ».

---

<sup>253</sup> N°3434, p. 50.

<sup>254</sup> N°3478, p. 117.

### 5.3. Détail des modalités discursives de réparation. Amendements et stabilisation de la typologie originale

Suite à son transfert à notre étude, l'étiquette et la portée de certaines modalités de Benoit ont dû être amendées par rapport aux originales ; on détaillera ci-après celles ayant été le plus sensiblement modifiées, ainsi que les abréviations utilisées dans les annexes (entre parenthèses après l'étiquette de la modalité).

#### ***Propos négatifs (négat)***

C'est une modalité qui n'existe pas chez Benoit. Les propos négatifs ont été ainsi qualifiés parce d'un point de vue logico-sémantique, ils viennent retrancher les propos « positifs », c'est-à-dire ceux qui contribuent positivement à la réparation d'image du parti. Ils s'excluent fondamentalement de toute visée réparatrice et leurs sources sont multiples ; la première d'entre elles étant les « bruits de couloir », le « off » qu'a pu capter le magazine. La majeure partie du temps, ces propos sont anonymes – le discours « X » dont nous parlons plus haut. Il arrive toutefois qu'un discours négatif soit clairement identifié, ainsi que l'indique l'exemple suivant venant de Sebastian Pirlot :

[s]i le PS devient un PTB light, je quitterai le parti.<sup>255</sup>

Dans cette optique, tous les propos de Jean-François Mitsch ont été comptabilisés comme étant négatifs, dans la mesure où toutes ses prises de parole dans le magazine concernaient son enquête menée seul contre l'intercommunale Ores, dont le conseil d'administration était composé de personnalités politiques socialistes. Immanquablement, toute parole de Mitsch est une accusation qui vient grever l'objectif réparateur principal du parti. Ces prises de parole l'ont d'ailleurs conduit à être officiellement évincé du parti le 4 février 2018<sup>256</sup> : ainsi écarté, il n'est *de facto* plus une « source PS », puisque le parti se désolidarise désormais de ses propos. À compter de cette date, son discours n'a donc plus été comptabilisé.

---

<sup>255</sup> N°3442, p. 22.

<sup>256</sup> MOUTON Olivier, « Mitsch dérangeait le PS », dans *Le Vif*, n°3475, 8 février 2018, p. 26.

D'autres sources doivent être rangées parmi les propos négatifs, à l'instar des courriers internes du parti portés à la connaissance du grand public par le magazine :

[c]amarade [...] [l]e parti vous demande de voter positivement sur tous les points qui seront soumis à votre accord. Le vote négatif n'est pas une option.<sup>257</sup>

Le fait que l'électeur ait connaissance de ce genre de consigne interne n'est pas favorable à la réparation, au contraire : il renforce une composante du blâme général attribué au parti (le mensonge), puisqu'il expose sans équivoque un caractère inauthentique, s'agissant ici d'une *consigne* de vote, antidémocratique par définition.

Parmi ces voix discordantes, le parti a dû également jongler avec les velléités de Paul Magnette durant cette période, lequel n'a pas caché des ambitions personnelles parfois elles-mêmes contradictoires, comme lorsqu'il pointe le « manque de renouveau au parti socialiste »<sup>258</sup> ou lorsqu'il affirme :

si un jour il y a une élection interne, je serai candidat. Quand il y en aura une, je serai candidat. Je ne vais pas le cacher.<sup>259</sup>

Ces deux extraits ont donc été comptabilisés comme « négatifs », n'allant pas dans le sens de la ligne fixée par le parti qui consiste fondamentalement à soutenir le président ; nous reviendrons plus en détail sur le rôle discursif particulier qu'engage la fonction de président de parti.

### ***Simple Déni (SD)***

Il se présente sous plusieurs formes. En réalité, tout est une question d'implications logiques : le *Simple Déni* peut être soit une négation du caractère infamant de l'acte [blâme = « vrai/pas vrai »] ; soit une négation de l'existence même de l'acte : [acte = « est/n'est pas »], elle-même pouvant accepter plusieurs tournures. Ainsi, ne pas répondre à la question (en changeant de sujet par exemple) est un déni d'existence, tout comme l'est un « je ne sais pas », puisque l'ignorance a pour effet de ne pas créer d'existence. Pris dans un autre sens, un « je ne sais pas » a valeur de silence vis-à-vis du sujet ; on voit bien là le lien avec le déni.

---

<sup>257</sup> N°3440, p. 20. Nous soulignons.

<sup>258</sup> N°3440, p. 19.

<sup>259</sup> N°3460, p. 22.

Toujours est-il que selon Benoit,

le *Déni Simple* est sans doute la stratégie la plus facile à utiliser (bien qu'elle ne soit pas nécessairement la plus efficace): il suffit de dire «je ne l'ai pas fait» à n'importe quelle offense qui constitue l'accusation.<sup>260</sup>

Son repérage, en revanche, est parfois complexe, dans la mesure où un paragraphe entier peut être considéré comme tel : c'est le cas d'une argumentation richement développée qui se résume à prouver en quoi l'acte n'est pas blâmant ou que l'acte n'existe pas ; on s'en fera une idée dans l'exemple suivant :

Sujet = [nomination d'Alain Hutchinson comme commissaire de la Région bruxelloise à l'Europe et aux organisations internationales] ; blâme = [sa rémunération est élevée] ; locuteur = [Alain Hutchinson]

Ma désignation découle de la prise de conscience par le gouvernement bruxellois de la nécessité de mener une "politique de siège" au niveau régional. Avant, cette politique de siège était une compétence du fédéral, gérée par une commission interministérielle qui jouait un rôle de boîte aux lettres pour l'ensemble des demandes des institutions européennes et internationales. Elles ont désormais un interlocuteur qui a le pouvoir d'agir.<sup>261</sup>

Pas une seule fois dans l'article le locuteur n'évoquera le montant de sa rémunération, corroborant par-là qu'il s'agit fondamentalement d'une négation du blâme.

### ***Attaque de l'Accusateur / de l'Accusation (AA)***

Là où l'attaque chez Benoît revêt une modalité bien précise (attaque *de l'accusateur*), la portée de cette modalité a dû être quelque peu revue pour s'adapter à l'étude. Au vu de la pluralité des contextes, il devenait malaisé de repérer systématiquement « un » accusateur, le blâme, comme nous l'avons vu, pouvant être potentiel et non échu. De cette manière, la catégorie a été modifiée de sorte à accepter toute attaque, quelle qu'elle soit. À nouveau, on pointera là-dessus le rôle joué par le média : difficile pour le politique de ne pas parler de l'Autre lorsque le journaliste l'y invite : ainsi, dans l'exemple ci-dessous, difficile pour Éliane Tillieux (PS) de ne pas *attaquer* Pierre-Yves Jeholet (MR, l'article lui consacrant un portrait) :

Dans ces moments-là, on peut le comparer à un bulldozer sans benne: il fait beaucoup de bruit, ça impressionne, mais quand on regarde mieux, ça ne sert à rien.<sup>262</sup>

---

<sup>260</sup> BENOIT William, *op. cit.*, pp. 33-34. Nous traduisons.

<sup>261</sup> N°3463, p. 116. Voir aussi : n°3427, p. 27.

<sup>262</sup> N°3462, p. 47.

Encore une fois, même si c'est une attaque, on se trouve bien dans la réparation : Éliane Tillieux convoque son ethos de réparation classique (« image publique »). Pris dans ce sens, on remarquera que l'attaque n'est parfois pas purement gratuite, mais vise plutôt à se repositionner et renforcer les contours du groupe :

On a des valeurs ou on n'en n'a pas. Nous sommes une alternative aux mesures néfastes de ce gouvernement fédéral, avec les valeurs piétinées par Theo Francken, qui me dégoûte.<sup>263</sup>

### ***Transfert du Blâme (TB)***

Le *Transfert du Blâme* doit être distingué d'une attaque, bien qu'il en prenne parfois l'aspect: l'attaque est « gratuite » par rapport au sujet ; le *Transfert du Blâme*, non. Ce dernier consiste à se désolidariser clairement de l'action blâmée, alors que l'attaque n'a pas toujours de lien avec le sujet et sa responsabilisation. Exemple :

Sujet = [la saleté à Anderlecht] ; blâme = [la ville est toujours sale] ; locuteur = [Éric Tomas]

Ça reste prégnant. J'espérais inculquer plus de respect à la population. On a augmenté le personnel qui lutte contre les dépôts clandestins, les amendes pour incivilités, les équipes de nettoyage... rien n'y fait, aucun respect ! Notre programme retapera sur ce clou.<sup>264</sup>

### ***Renforcement (R) et Action Corrective (AC)***

Ce qui distingue un *Renforcement* d'une *Action Corrective*, c'est sur quoi porte l'action. Ce sont les mêmes procédés logico-sémantiques qui sous-tendent la différence entre un *Transfert du Blâme* et une *Attaque* : si l'action n'est pas en lien direct avec une faute, c'est un *Renforcement* ; il s'agit de promotion « gratuite » de qualités du locuteur qui prend bien souvent des valeurs et des imaginaires liés au « pragmatisme » – d'où la difficulté parfois de la différencier d'une *action*. De cette manière, bon nombre de cas rencontrés furent ceux du bourgmestre sortant mettant en avant les bonnes réalisations effectuées dans la commune sous son mandat.

---

<sup>263</sup> N°3434, p. 51.

<sup>264</sup> N°3478, p. 105.

### ***Bonne Intention (BI)***

Il peut s'agir de mettre en avant tant le bien-fondé d'une décision à venir que d'une décision actée et toujours en cours. À la différence de la modalité originelle, la *Bonne Intention* peut également consister en la mise en avant des conséquences négatives si l'acte n'était pas échu ou s'il n'était pas envisagé. Dire que « sans d'importants investissements, ce lieu n'a qu'un avenir incertain »<sup>265</sup>, c'est montrer le bien-fondé de l'acte en cours qui ne doit pas être blâmé puisqu'il évite « le pire ».

### ***Mortification (Mo)***

La *Mortification* concerne toute reconnaissance du blâme, qu'il se manifeste ou non via des lexèmes et syntagmes spécifiques à l'excuse (*je m'excuse, je regrette...*). Dire, par exemple,

[n]ous connaissons évidemment un gros problème à cause de Publifin, mais le printemps va revenir. Le PS va repartir à la conquête des cœurs.<sup>266</sup>

C'est bien faire acte de contrition et reconnaître l'existence du blâme (« le parti se porte mal »), sans toutefois dire explicitement dans ce cas-ci qu'il y a erreur – d'ailleurs, le reste de la séquence est du bruit qui participe d'une édulcoration de l'aveu.

### ***Propos Non Concernés par la réparation (NC)***

Même si globalement tout le discours a pu être classé, il a subsisté quelques cas d'indétermination : soit que le discours ne participe d'aucune réparation, soit qu'il est trop décontextualisé ; l'intervention d'Olga Zrihen que nous relevions plus haut<sup>267</sup> va en ce sens. C'est le cas également lorsque la personnalité commente l'actualité politique internationale sans s'impliquer de manière nette dans le réseau de valeurs qui parcourt le discours.

On terminera le détail en mentionnant quelques points de méthode non réalisés ici mais qui pourraient s'avérer intéressants dans un travail ultérieur similaire. Par exemple, nous aurions pu établir des variations de proportions de modalités entre les années étudiées : examiner si, par exemple, le nombre de propos négatifs augmente d'une année à l'autre. L'analyse aurait également gagné en affinage en relevant les contradictions logico-sémantiques intermodales et intramodales, lesquelles viennent retrancher la

---

<sup>265</sup> N°3458, p. 110.

<sup>266</sup> N° 3434, p. 50.

<sup>267</sup> Voir p. 57.

réparation à l’instar des propos négatifs<sup>268</sup>. On se fera un exemple d’une contradiction intermodale ci-dessous :

Sujet = [PS] ; blâme = [PS dans la tourmente] ; locuteur = [Paul Magnette]

Le PS est vivant et bien vivant, le PS est debout et bien debout.<sup>269</sup>

Cet extrait est un *Renforcement*. Or il ajoutera plus loin un propos négatif :

Le PS peut mourir.<sup>270</sup>

La contradiction allant même au-delà de la modalité : elle est sémantiquement et fondamentalement contradictoire.

Voici pour le reste effectué le détail de toutes les modalités et de notre démarche : toutes ces précisions exhaustives – parfois certainement fastidieuses – permettront de lire plus aisément les résultats de l’analyse que nous présentons dans la section qui suit.

---

<sup>268</sup> Ce qui est la perspective de Magali Guaresi et Damon Mayaffre dans leur article du dossier de *Langage et société* consacré à la réparation ; les auteurs ayant mis en évidence « l’usage désordonné de stratégies rhétoriques contradictoires à force d’être plurielles » (p. 52) par François Fillon d’où l’infélicité, selon eux, de la réparation : GUARESI Magali et MAYAFFRE Damon, « L’impossible réparation : l’image brisée de François Fillon durant la campagne présidentielle française 2017 », dans *Langage et société*, n°164, 2018, pp. 39-56.

<sup>269</sup> N°51 (= numéro de fin d’année 2017), p. 26.

<sup>270</sup> N°3503, p. 18.



## 6. Résultats

### 6.1. Généralités

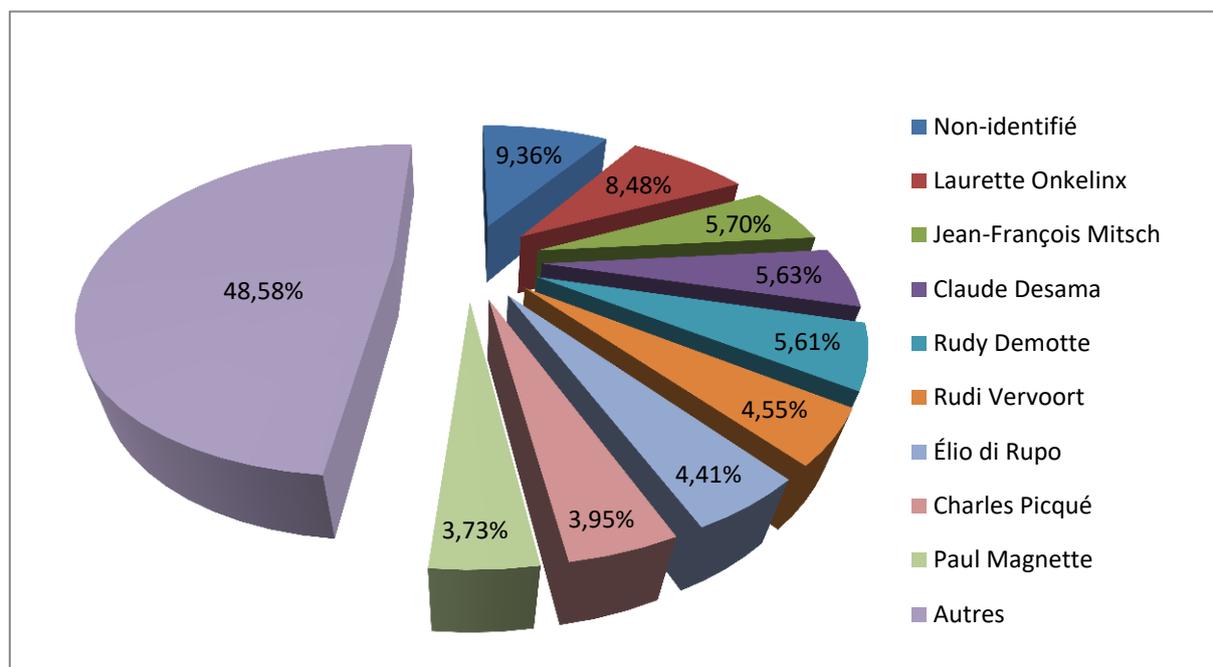


Figure 3 : Personnalités atteignant 50% du total de parole du Parti socialiste

La figure 3 reprend les neuf locuteurs qui incarnent la moitié de la masse discursive totale du parti, dont huit personnes « physiques » différentes, en écartant le groupe « non-identifié ». Pris dans un autre sens, on dira que ces huit personnalités, qui représentent à peine un dixième de l'ensemble des locuteurs<sup>271</sup>, épuisent déjà la moitié du discours total. D'autre part, il ne faut pas oublier que certains propos peuvent ne pas être tenus par la personnalité elle-même, mais par exemple par un membre de son cabinet ; ces propos étant cependant négligeables par rapport au discours total de la personnalité, il n'est pas utile d'en faire le détail.

Si on examine nominalement ces proportions, on notera que, finalement, on ignore qui parle le plus : presque un dixième du discours socialiste est « non-identifié ». Il s'agit, rappelons-le, d'un agglomérat de plusieurs personnalités du parti au discours souvent « négatif ». Dix pourcents du parti qui *n'osent pas* assumer leur discours, en définitive.

<sup>271</sup> Au nombre de 84 en tout.

Parmi ce groupe de locuteurs les plus « loquaces », on s'aperçoit que c'est Laurette Onkelinx qui parle le plus. En cela, sa masse discursive correspond à sa position dans le champ politique : en tant que vice-présidente du parti, on s'attend à ce que la fonction se mue parfois en *porte-parole*. Une remarque cependant : les entretiens individuels accordés aux personnalités viennent automatiquement grossir ces proportions : ces interviews qui leur sont consacrées ne sont pas étrangères au fait qu'Onkelinx, Desama, Demotte et Vervoort apparaissent dans ce graphique.

*Quid* du « Club des Cinq » ? Plus que la présence, c'est l'absence de certaines personnalités qui interpelle : la série d'affaires trouvant racine à Liège, on est en droit de s'attendre à ce qu'au moins Willy Demeyer ou Jean-Claude Marcourt (c'est-à-dire : ceux n'étant pas concernés par une action en justice ou une commission d'enquête), assurent discursivement la réparation d'image de la principauté, or seul Claude Desama constitue la seule source discursive liégeoise dans la figure 3.

Cette dernière personnalité permet de mettre en évidence ces politiques qui se font généralement discrets médiatiquement (tous médias confondus), mais qui néanmoins sont parmi les plus prolixes ici ; la carrière politique de Desama a pris ces dernières années, en effet, une orientation médiatique plus pudique et privée, passant de mandats électifs locaux et européens entre les années 1980 et 2000 pour occuper plus *discrètement* (nous avons montré combien les intercommunales étaient méconnues du grand public) des postes d'administrateur dans diverses intercommunales<sup>272</sup>.

À remarquer le faible poids discursif du président Élio di Rupo, qui n'apparaît qu'à la septième place (4,41%) ; bien que l'écart moyen du groupe soit de l'ordre d'un point (Onkelinx exclue). On est en droit de s'attendre à ce que dans la tourmente, le président de parti lui aussi se place en position discursive dominante, puisque c'est vers lui qu'en théorie toutes les voix du parti doivent converger. Il est le noyau de toute la polyphonie du groupe ; il doit la gérer et la canaliser pour imprimer la « ligne de conduite » du parti. On soulèvera pour preuve les extraits ci-dessous dans lesquels on perçoit clairement cette consigne tacite parmi les membres du parti, que ce soit par le magazine lui-même :

[l]a grogne monte mais Robert Joly, président de la fédération namuroise du PS, a fait courbe rentrante après avoir demandé à Elio de « faire un pas de côté ». Pour l'heure, seuls des militants ou frondeurs minoritaires demandent à Di Rupo de « démissionner ».<sup>273</sup>

Ou par un politique (Paul Magonette dans ce cas-ci) :

---

<sup>272</sup> Si l'on en croit sa page Wikipédia, consultée le 12 mai 2019.

<sup>273</sup> N°3422, p. 19.

[m]on avis n'a aucune importance, c'est aux militants de le décider. Je suis à 100% derrière Elio Di Rupo, c'est de lui que nous avons besoin pour rénover le parti.<sup>274</sup>

On voit bien comment le président « recadre », tempère ou canalise les voix dissonantes et contraint le discours des autres membres. Xavier Mabille confirme ces attributs de la fonction de président de parti :

[c]omme dans les autres partis, la fonction présidentielle revêt une importance particulière. C'est à ce niveau que s'exprime en permanence la position politique du parti. [...] La mission du président est aussi de coordonner les positions adoptées par les mandataires du parti aux divers niveaux de décision. Il négocie les alliances gouvernementales et les accords de gouvernement et formule les propositions aux postes de ministres [...].<sup>275</sup>

Le regard que porte Mabille est politique, mais on ne manquera pas de considérer l'analyse dans une perspective discursive, quand on sait qu'il ajoute plus loin :

[l]'exercice des fonctions dirigeantes au sein du parti [...] *porte évidemment l'empreinte des caractéristiques personnelles de ceux et celles qui en sont investies*. À un niveau comme celui de la présidence, les titulaires successifs de la fonction ont chacun *leur style* et se distinguent aussi par le type d'impulsions qu'ils donnent tant à l'animation interne du parti qu'à son orientation politique.<sup>276</sup>

Ainsi, l'ethos global du parti est irrésistiblement attiré par les composantes éthiques personnelles du président. La même remarque vaut sans doute aussi pour les « ténors » traditionnels du parti ; pour ceux qui, du moins, occupent de hautes fonctions à divers échelons fédéraux : Rudi Vervoort, Ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, Ahmed Laaouej, chef de groupe PS à la Chambre des représentants ou encore Christophe Collignon, chef de groupe PS au Parlement wallon. Il est intéressant de voir que ces deux derniers n'apparaissent pas dans notre graphique : leur position hautement légitimée et reconnue dans le champ politique ne coïncide pas forcément avec une activité discursive élevée<sup>277</sup>.

On pourrait tenter à ce sujet de comparer les effets éthiques d'une personnalité de premier plan comparativement avec un élu peu médiatisé. Schématiquement, l'enjeu serait de pouvoir comparer les effets discursifs entre une prise de parole de 250 mots d'un élu local ou 10 mots de président. C'est une question de « capital politique accumulé »<sup>278</sup>,

---

<sup>274</sup> N°3444, p. 27.

<sup>275</sup> MABILLE Xavier, « Le Parti socialiste... », *op. cit.*, p. 58.

<sup>276</sup> *Id.* Nous soulignons. Voir aussi, sur les partis avec un leader fort, LE BART Christian, *op. cit.*, p. 32.

<sup>277</sup> Dans un média écrit tel que le *Vif/L'Express*, du moins : en règle générale, les chefs de groupe à la Chambre se prêtent volontiers au jeu de l'interview télévisée.

<sup>278</sup> LE BART Christian, *Le discours politique...*, *op. cit.*, p. 105.

indéterminable ici mais qui doit être intéressante : une phrase de président vaut-elle une interview d'un conseiller communal ? Ce « poids des discours »<sup>279</sup> n'est lui-même pas sans lien avec la notion de *légitimité* en politique<sup>280</sup>.

Pour revenir à notre échelle, il semble nécessaire de discerner *masse discursive* et poids médiatique. Nous avons pu mettre ce dernier en évidence grâce au graphique suivant :

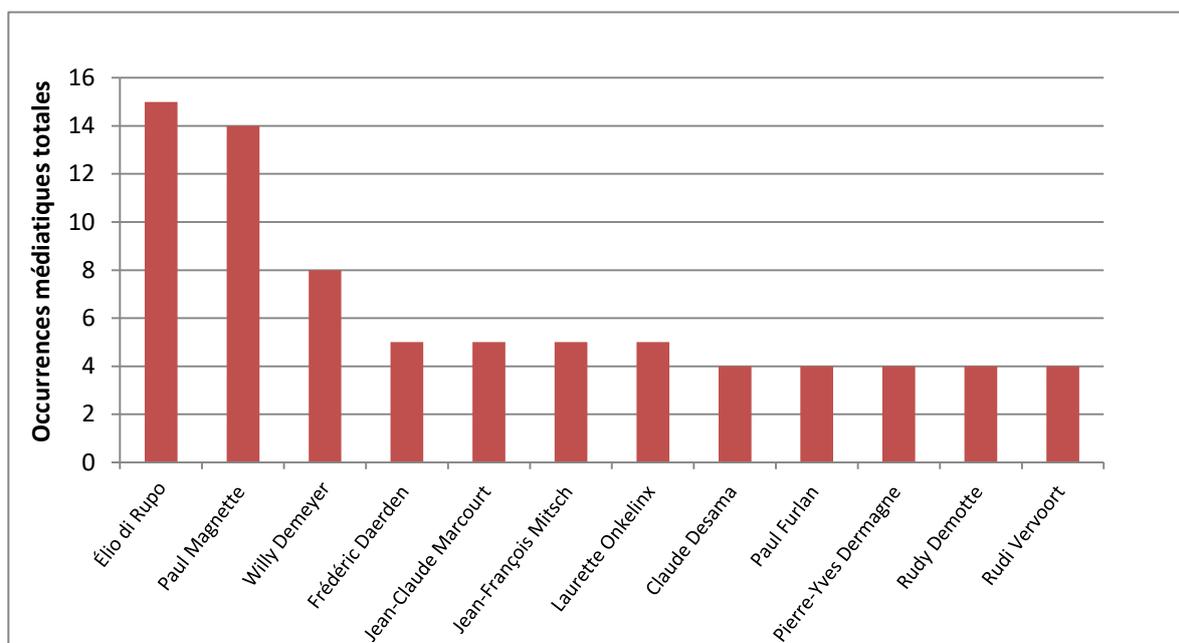


Figure 4 : Personnalités socialistes au plus gros poids médiatique

La figure 4 montre le nombre de magazines *différents* dans lesquels la personnalité prend la parole. Pour l'illustrer autrement, cela signifie que parmi notre corpus de 64 numéros, il y a 15 « chances » sur 64 de trouver une parole d'Élio di Rupo (deux sur dix sur Paul Magnette ; une sur dix sur Willy Demeyer). Avec cette figure, on voit que les deux membres « Club des Cinq » apparaissent, absent dans le graphique précédent. La figure ramène d'ailleurs à quatre le nombre de personnalités liégeoises, contre une précédemment.

Finalement, tout ceci permet de poser le constat suivant : la masse discursive du politique dans un magazine comme le *Vif/L'Express* n'est pas nécessairement proportionnelle au poids médiatique global de l'intéressé. Qu'en est-il des proportions du parti en général, concernant précisément la réparation d'image ?

<sup>279</sup> HAMBYE Philippe, « Le politique à travers les mots... », *op. cit.*, p. 48.

<sup>280</sup> Sur ce sujet, renvoyons à CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, *op. cit.*, pp. 49-59 et à LE BART Christian, *op. cit.*, pp. 99-108.

## 6.2. L'ethos de réparation du Parti socialiste

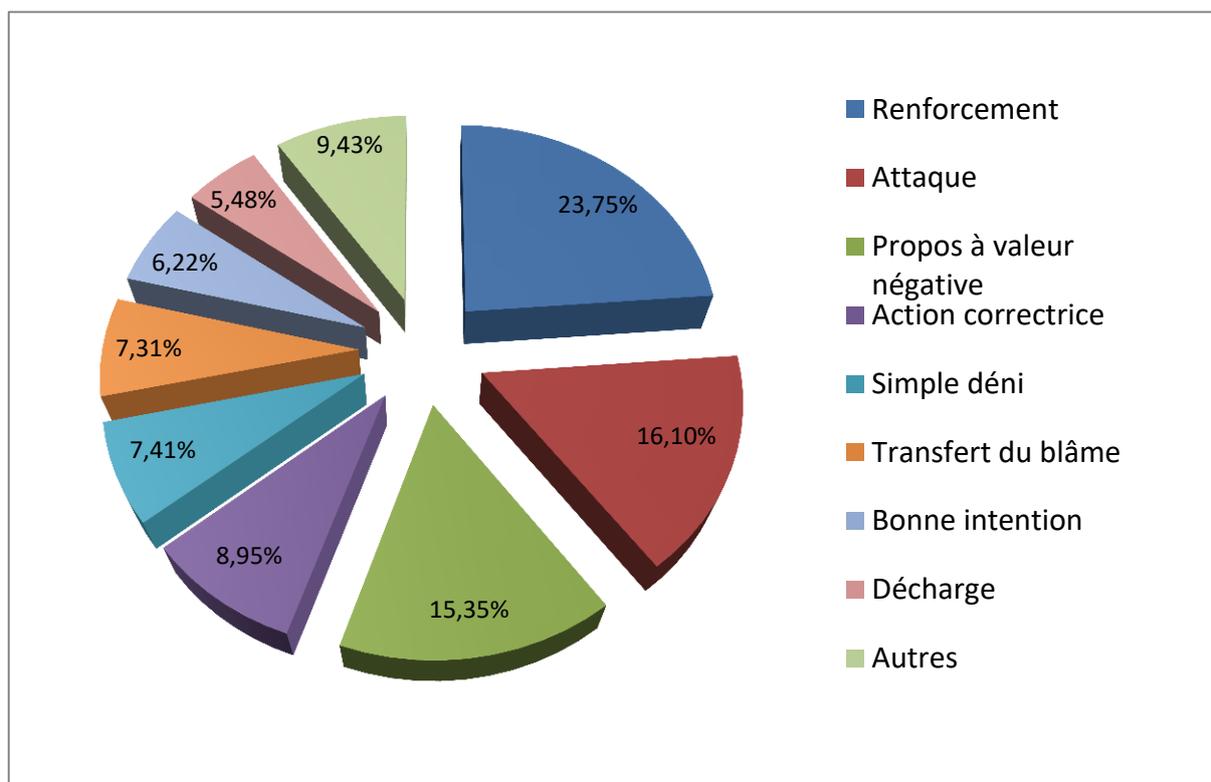


Figure 5 : Stratégies de réparation du Parti socialiste

On commentera la plus forte proportion d'abord. Ainsi, c'est le *Renforcement* qui fut la stratégie la plus employée par le parti, à hauteur de près d'un quart du discours total.

En cela, ce résultat est remarquablement congru avec les jalons des imaginaires socio-politiques discursifs que nous avons posés en amont<sup>281</sup> : c'est le système politique *en lui-même* qui appelle le *Renforcement*. La politique de coalition que nécessite le système politique belge contraint automatiquement le discours de la majorité sortante à la justification, nous l'avons vu. S'agissant précisément des communales, la réparation du parti n'a pas échappé à la règle et a multiplié les discours valorisant les réalisations passées, de sorte à faire valoir un certain ethos « pragmatique ». Reprécisons toutefois que cette configuration discursive ne doit pas tout à l'organisation politique en elle-même, mais également au média qui reçoit le discours : rappelons-le, la période étudiée comporte un moment électoral auquel le magazine dédie une rubrique spécifique (les « dossiers communales ») et ce des mois avant l'échéance électorale effective : ces pages

<sup>281</sup> « Des régimes politiques différents impliquent une rhétorique différente », pp. 23-25.

viennent très certainement amplifier la proportion de *Renforcement*.

Notre venons tout juste de confesser notre point de vue : la réparation d'image du parti socialiste a compté sur un ethos qui s'est voulu « pragmatique ».

Pour preuve, on pointera la forte proportion d'*Actions Correctrices* qui n'est pas étrangère à ce pragmatisme : elle est la quatrième modalité la plus utilisée et fondamentalement, elle rejoint cette sémantique du pragmatisme puisque comme son étiquette l'indique, le champ sémantique du discours convoquant cette modalité se situera assurément dans l'univers du « faire ».

En outre, il est intéressant de mettre en vis-à-vis ces affirmations avec la figure 6 ci-après. Il s'agit des 60 mots les plus récurrents du corpus, tous les mots non pertinents (principalement des mots vides, comme les prépositions) étant retranchés. On peut identifier sept niveaux d'occurrences, auxquels correspondent des couleurs propres : gris pour le premier, brun orange pour le dernier. Les mots qui reviennent le plus sont donc « (il) faut » et « politique », ceux qui reviennent le moins sont ceux agglomérés aux extrémités du nuage. On remarquera que même après affinage, l'univers sémantique reste parasité par le contexte : « moreau », « intercommunale », « ores »... Ils sont des termes propres aux événements socio-politiques de la période. Parasitage qui est dû aussi au magazine : si des termes comme « renaix » apparaissent, c'est en vertu d'un dossier consacré à la commune éponyme, lequel se présente sous forme d'interview<sup>282</sup>.

En examinant de plus près les termes du nuage, on s'aperçoit que bon nombre appartiennent à l'univers éthique pragmatique car peu ou prou, ils comportent des sèmes « dynamiques » : [faut ; projet ; doit ; travail ; beaucoup ; dire ; pouvoir ; veut ; devons ; créer ; gestion ; rénovation ; demande ; réforme ; création ; stratégie], pour en citer quelques-uns.

Reste à connaître le contexte d'emploi de ces termes : c'est là que le graphique des cooccurrences (figure 7) trouve son utilité. Cette figure renvoie les 30 mots les plus récurrents du corpus en indiquant en plus les cooccurrences lexicales, c'est-à-dire, les liens entre deux mots et leur fréquence d'apparition. Plus le trait est gras, plus ces deux termes se trouvent ensemble dans le corpus. Ainsi, on voit par exemple que la séquence « bien — faire » est fortement récurrente ; à l'inverse, jamais « ores — gouvernement » n'apparaît dans le corpus.

---

<sup>282</sup> N°3476, pp. 22-24.



Les mots de la figure 7 sont en réalité des *pôles*, puisqu'en partant d'un terme, on en rejoint d'autres qui eux-mêmes ouvrent à d'autres, et ainsi de suite. Dans cette optique, on comprend bien où se trouve le centre de gravité de la figure (la figure elle-même étant automatiquement disposée de façon équilibrée) constitué de cinq termes parmi lesquels se trouve le trio [faut ; faire ; fait] : assurément, on est dans le « faire ».

Dans un sens, la réparation du parti a constitué le plus largement en une *publicité*. Pourtant, si les propos se sont voulus une *promotion*, la situation logico-sémantique de l'ethos est pour le moins paradoxale : le pragmatisme qu'il met en lumière entre en contradiction avec son énonciation même. En effet, si le désir de renvoyer une image « qui fait », centrée sur le *travail*, des *projets* et des *réformes* (ce sont des mots de la figure 7), personne n'assume réellement le discours car en majeure partie, le discours de réparation socialiste est délocutif :

[l]'énonciation délocutive présente ce qui est dit comme si le propos tenu n'était sous la responsabilité d'aucun des interlocuteurs en présence et ne dépendait que du seul point de vue d'une voix tierce, voix de la vérité.<sup>283</sup>

Au cœur même des plus fortes cooccurrences, on trouve [faut], qui est en réalité [il faut], une tournure impersonnelle classique et donc délocutive. On notera que cette racine délocutive [faut] est la source d'autres cooccurrences délocutives ou d'associations qui cumulent des sèmes « inactifs » : [il faut] ; [il faut qu'on]<sup>284</sup> ; [il faut dire]<sup>285</sup> ; [faut faire]. [Rien] (autrement dit, le [néant] sémantiquement parlant) est aussi un pôle intense, et l'on soulignera les associations sémantiques qu'il crée : [faut rien] ; [rien faire] et [rien fait]. [Peut], dont la modalité exprime donc le « possible » ou le « souhaitable », opère aussi des combinaisons remarquables : [parti peut] ; [peut faire] [peut faut]. On une réserve sur ces observations, toutefois : [j'ai fait] et [j'ai beaucoup] apparaissent, montrant par-là leur emploi fréquent, peut-être propre au discours communal ; une recherche contextuelle permettrait ou non de le confirmer. Toujours est-il que si à cela on ajoute la forte proportion de propos non identifiés<sup>286</sup>, l'effacement énonciatif est assez frappant dans l'ethos de réparation du parti.

---

<sup>283</sup> CHARAUDEAU Patrick, *op. cit.*, p. 138.

<sup>284</sup> Double délocution, ici.

<sup>285</sup> Qui, en plus d'être délocutif, implique une inaction (« dire »).

<sup>286</sup> Près de dix pourcents du discours total, voir la figure 3, p. 79.

D'ailleurs, revenons un instant sur le graphique des modalités de réparation. On remarque que l'*Attaque* est la seconde stratégie la plus employée<sup>287</sup>. Cette proportion n'est pas inédite dans un espace discursif qui a popularisé la formule explicite d'« *arène* politique ». N'oublions pas que définir et stimuler en permanence les contours de l'ethos du groupe passe par l'attaque de l'Autre politique. Davantage encore en période électorale, au cours de laquelle selon Christian Le Bart,

le discours se fait plus incisif, il s'émancipe plus librement des contraintes de réalité pour succomber à l'euphorique promesse d'un monde meilleur et plus facile.<sup>288</sup>

Dans le nuage de mots, « mr », « ptb » et « nva » sont sur le même niveau (le sixième, en bleu). Ce qui est étonnant, c'est que « cdh » et « défi » sont au niveau suivant et qu'on ne trouve pas le terme « ecolo » ; dans un certain sens, cela met en exergue une spécificité de l'activité discursive socialiste dédiée à l'adversaire. Ainsi, ce sont le MR, le PTB et la NVA qui ont plus largement occupé le PS que le CDH, DÉFI ou Ecolo.

Une autre proportion qui intrigue, c'est la quantité de *Mortification* dans le discours, non reprise dans la figure 5<sup>289</sup>. Dans un climat socio-politique composé d'une part de défiance citoyenne face à l'objet politique et, d'autre part, d'une volonté de « transparence » de la part de ce dernier<sup>290</sup>, on s'étonnera de la faible corrélation entre le contexte socio-médiatique et la proportion de *Mortification* dans le discours. Cette stratégie qui est un aveu est sans doute la plus *sincère* des stratégies ; la plus congrue, en tout cas, avec ce vœu de « transparence ». Dans cette lutte physique et rhétorique pour le pouvoir, sans doute cette modalité est-elle inconsciemment perçue par le locuteur politique comme davantage un aveu de faiblesse qu'un discours propice à se rapprocher de l'électeur ; ce qui peut expliquer son faible emploi.

---

<sup>287</sup> Dans les travaux de Benoit, cette modalité représente parfois 85 % du discours, BENOIT William, « Production of Image Repair Strategies... », *op. cit.*, p. 27.

<sup>288</sup> LE BART Christian, *op. cit.*, p. 40, citant Philippe BRAUD, *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF, 1980.

<sup>289</sup> De l'ordre d'un pourcent du discours total.

<sup>290</sup> « De la transparence en politique et autres enjeux discursifs des élections communales de 2018 », pp. 34-37.

À nouveau, on restera prudents sur ces interprétations. La séquence [il faut], exemple parmi d'autres, est assurément plus une déformation inhérente au discours que le reflet réel d'une volonté politique. Avant d'acter d'une quelconque pauvreté sémantique du discours ou d'un certain effacement énonciatif, il ne faut pas omettre « l'autonomie discursive »<sup>291</sup> propre à tous les locuteurs :

[l]es auteurs de discours politiques n'ont pas le contrôle total de leur production discursive, dans la mesure où ils sont eux aussi tributaires de la disponibilité cognitive de certaines formes, limités par les mots qui dominent à une époque donnée, [...] dans une intertextualité qui ne ressortit pas directement à l'intention communicative du locuteur. En d'autres termes, les effets de sens produits par un discours, tout en témoignant de la vision du monde de son auteur, lui échappent en partie [...].<sup>292</sup>

---

<sup>291</sup> HAMBYE Philippe, *op. cit.*, p. 47.

<sup>292</sup> *Id.*

## 7. Conclusions et ouvertures

---

Dans la soirée du 14 octobre 2018, les résultats des élections communales<sup>293</sup> à Liège arrivent au compte-gouttes. Les chiffres définitifs ne seront pas pour autant une déconfiture totale pour le socialisme liégeois ; pas autant, du moins, que l’emballage médiatique le laissait présager. Si le PS recule effectivement par rapport aux chiffres de 2012 (30,74% contre 37,95%, soit une baisse de 7,21 points), il n’est pas le parti à essayer la plus forte baisse : c’est le CDH qui perd le plus de voix, avec 7,25 points de moins par rapport au scrutin précédent. En définitive, c’est la poussée électorale du PTB qui semble la plus congrue avec les sondages d’opinion préélectorales : pas loin de 10 points de plus par rapport à son précédent score. Difficile, au demeurant, d’apprécier le bilan électoral du parti au niveau régional : si les élus locaux peuvent être intimement de conviction socialiste, les élections communales en Belgique francophone sont propices à l’efflorescence de noms de partis plus originaux les uns que les autres et politiquement peu homogènes, allant de « Libr@Vous » à Libramont à « Re-Nous-Vaux » à Vaux-sur-Sûre – une différenciation « de marque » signe d’une volonté d’affranchissement *de fait* par rapport aux partis traditionnels ?<sup>294</sup>

Au demeurant, si l’objectif poursuivi par le parti fut de canaliser les pertes de voix et de « faire renaître la gauche », il est partiellement atteint : les voix qu’il perd semblent cédées au PTB qui de plus en plus a l’image d’un parti incarnant « la gauche », au détriment du PS. Sans doute pour mieux trancher, pour mieux se démarquer et faire mouche aurait-il valu davantage de « je fais » ou « je ferai » que des « il faut » ou « il faut qu’on ». La forte proportion de propos négatifs doit aussi avoir sa part de responsabilité.

Mais nous manquons là à l’engagement pris en début de ce travail : celui de ne pas tomber dans une comparaison trop rapide qui attribuerait un pouvoir absolu aux mots.

---

<sup>293</sup> Consultés le 15 juin 2019 sur DGO5 (Direction fonctionnelle et d’Appui de la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l’Action sociale et de la Santé) [en ligne], URL : [https://elections2018.wallonie.be/fr/resultats-graphiques?el=CG&id=CGM62063].

<sup>294</sup> Piste de réflexion non sans intérêt : « la façon dont le pouvoir local se donne à voir [...] restant peu étudiée en science politique », MAZET Pierre, « La mise en scène de l’autorité politique dans les assemblées locales », dans BONNAFOUS Simone *et al.* (dir.), *Argumentation et discours politique : Antiquité grecque et latine, Révolution française, monde contemporain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 141.

Le fait que les modalités discursives éthiques se présentent sous de trop grandes formes et en trop grand nombre fait que l'on ne peut tirer ces conclusions en se basant uniquement sur une analyse de l'ethos écrit : lui-même a « des effets qui ne doivent pas tout aux seuls mots »<sup>295</sup> et qui transcendent une analyse intradiscursive.

Aussi, loin de nous l'idée d'établir une certaine axiologie du discours politique, mais au fond, ce qu'une analyse quantitative des stratégies discursives réparatrices a pu mettre en évidence, c'est la *qualité à débattre*, d'une manière générale : si l'*Attaque* ou le *Simple Dén* sont des stratégies symptomatiques d'une faiblesse d'argumentaire, on se réjouira de ne pas avoir eu affaire à un « dialogue de sourds »<sup>296</sup> dans cette étude ; les proportions des deux restant dans des proportions relativement « raisonnables ». Il n'y a de toute façon pas de « bonne » stratégie de réparation, si ce n'est la *Mortification* : nous l'avons vu ci-dessus, elle prouve l'authenticité de son auteur.

\*\*\*

La cause principale des difficultés rencontrées suite à l'application de la théorie de Benoit fut assurément l'intervalle de la période de recherche : sans s'imposer une méthodologie systématique et disciplinée, l'importation théorique sur une étude à long terme peut basculer dans l'approximation. Ceci étant, il faut bien avouer que d'une manière générale, la méthode d'analyse de Benoit s'est montrée pertinente et adaptée à notre corpus. Au minimum, on peut déjà se réjouir du simple fait qu'elle ait fourni des résultats interprétables à un corpus qui semblait à priori une gageure : le discours politique francophone belge – insistons là-dessus – doit gagner en visibilité.

Par ailleurs, nous avons constamment mis évidence combien le support médiatique peut apporter comme biais et alourdir la recherche. Rappelons-le, le magazine poursuit entre autres des buts de lucre, et la tentation de « faire le buzz » plutôt que de « faire bouger les lignes » guette. Les choix rédactionnels posés en vertu d'objectifs de rentabilité ne sont pas sans influencer la parole que le magazine permet. La même analyse gagnerait à se replacer dans une perspective comparative avec un autre hebdomadaire – pourquoi pas avec *Le Moustique*, sur un autre sujet et dans une autre problématique ?

---

<sup>295</sup> MAINGUENEAU Dominique, « Problèmes d'ethos »..., *op. cit.*, p. 59.

<sup>296</sup> ANGENOT Marc, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.

Si on prolonge la réflexion, on peut se demander quels résultats donnerait une recherche débarrassée de tout biais médiatique. En cela, une recherche dont le corpus se fonderait sur les comptes rendus des séances plénières au parlement (wallon ou fédéral, suivant la perspective) semble une piste intéressante, puisque qu'à priori, c'est la parole politique la plus « pure » et stable que l'on puisse obtenir à l'écrit, tous médias confondus. Dans le même ordre d'idées, les programmes électoraux eux aussi constitueraient un corpus de recherche pertinent.

Au demeurant, le minimum pour l'analyste du discours est d'avouer les limites méthodologiques qui lui incombent : nous espérons être resté loyal vis-à-vis de ce principe. Formulons le souhait que les futures recherches seront matériellement capables de maximiser les plans d'analyse, de croiser tous les ethè (intradiscursifs (texte, parole et prosodie comprise) et extradiscursifs (gestuelle, mimique, habillement...)) afin de se rapprocher au plus près des contours du langage, offrant une nouvelle dimension à l'analyse du discours qui lui ferait gagner, du même coup, en légitimité.

\*\*\*

Au bout du compte, « est-ce qu'il pense ce qu'il dit » ? Patrick Charaudeau en est convaincu :

le sujet apparaît au regard de l'autre dans une identité psychologique et sociale qui lui est attribuée, et en même temps se montre à travers l'identité discursive qu'il se construit. Le sens que véhiculent nos paroles dépend à la fois de *ce que nous sommes* et de *ce que nous disons*. L'ethos est le résultat de cette double identité, mais qui finit par se fondre en une seule. En effet, qui peut croire que lorsque des individus parlent, on ne prend pas *ce qu'ils disent* pour *ce qu'ils sont* ? Comment accepter que l'image que le sujet parlant donne de lui-même ne correspondrait pas à *ce qu'il est en tant qu'individu* ?<sup>297</sup>

On ne peut qu'appuyer cette remarque par ce commentaire de Christian Le Bart, pour qui la *sincérité* est gage de *véracité* :

on n'entre pas en politique sans « y » croire. [...] L'homme de parole, en politique comme ailleurs, ne trouve jamais autant plaisir et intérêt à dire ce qu'il dit que quand il y croit. La « foi » est sans doute la condition ultime du discours politique.<sup>298</sup>

Et l'auteur d'ajouter plus loin, en reprenant ces mots de Claude Lévi-Strauss : « l'efficacité de la magie implique la croyance en la magie »<sup>299</sup>.

---

<sup>297</sup> CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique...*, op. cit., p. 89. Nous soulignons.

<sup>298</sup> LE BART Christian, *Le discours politique...*, op. cit., p. 93.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 103.



## 8. Bibliographie

---

### 8.1. Linguistique, rhétorique et analyse du discours

#### Corpus primaire

ARISTOTE, *Rhétorique. Tome Premier, livre I*, DUFOUR Médéric (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1991 [1931].

—, *Rhétorique*, trad. RUELLE Charles-Émile, revue par VANHEMELRYCK Patricia, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Classiques de la philosophie », 1991.

*Le Vif/L'Express* (Roularta Media Group) : numéros des années 2017 et 2018.

PARLEMENT DE WALLONIE, *Comptes rendus intégraux des séances plénières* :  
C.R.I. n° 10 (2016-2017), 4<sup>e</sup> session de la 10<sup>e</sup> législature [disponible en ligne], URL :  
[[http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2016\\_2017/CRI/cri10.pdf](http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2016_2017/CRI/cri10.pdf)].  
C.R.I. N° 11 (2016-2017), 4<sup>e</sup> session de la 10<sup>e</sup> législature [disponible en ligne], URL :  
[[http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2016\\_2017/CRI/cri11.pdf](http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2016_2017/CRI/cri11.pdf)].

#### Travaux

AMOSSY Ruth, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », dans *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne], n°1, 2008, URL : [<http://journals.openedition.org/aad/200>], consulté le 10/10/2018.

—, « Dimension rationnelle et dimension affective de l'ethos », dans RINN Michael (dir.), *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2008, pp. 113-125.

—, « ETHOS », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 238-240.

—, « ETHOS », dans ARON Paul *et al.* (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2010 [2002], pp. 258-260.

—, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010.

—, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan, 2000.

—, « L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires », dans *Langage et société* [en ligne], n°149, 2014, pp. 13-30, URL : [https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-13.htm], consulté le 17 octobre 2018.

— (dir.), *La réparation d'image dans le discours de campagne. Perspectives discursives et argumentatives*, *Langage et société*, n°164, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018.

AMOSSY Ruth et HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris, Armand Colin, 2015 [Nathan, 1997].

ANTOINE Frédéric et HEINDERYCKX François, *État des lieux des médias d'information en Belgique francophone* [en ligne], mars 2011, URL : [https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal%3A165735/datastream/PDF\_01/view], consulté le 15 décembre 2018.

BARTHES Roland, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », dans *Communications*, n°16, Paris, Seuil, 1970, pp. 172-223.

BENOIT William, *Accounts, Excuses, Apologies : A theory of Image Restoration Discourse*, Albany, SUNY Press, 1995.

—, *Accounts, Excuses, Apologies : Image Repair Theory and Research*, Albany, SUNY Press, 2015.

—, « Production of Image Repair Strategies in the 2016 American Presidential Debates », dans *Langage et société*, n°164, 2018, pp. 25-38.

BLANDIN Claire (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Paris, Armand Colin, 2018.

BONA Alizé, *Étude l'éthos au travers d'un corpus médiatique : Causette, magazine féminin et féministe*, mémoire de master en langues et lettres françaises et romanes, ULg, 2016.

CHARAUDEAU Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education, 1992.

—, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.

— (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan, 2010.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

DANDOY Régis et MATAGNE Geoffroy, « Les discours et les mots en science politique : enjeux conceptuels et méthodologiques », dans PEREZ Julien et REUCHAMPS Min (dir.), *Les relations communautaires en Belgique. Approches politiques et linguistiques*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan – Academia, coll. « Science politique », 2012, pp. 57-71.

DURAND Pascal, *Les nouveaux mots du pouvoir. Abécédaire critique*, Bruxelles, Aden, 2007.

FRANCARD Michel et HAMBYE Philippe, « Des variations de bon aloi. Trente ans de sociolinguistique en Belgique francophone (1980-2010) », dans *Le discours et la langue*, vol. 1, n° 2, 2009, pp. 37-59, [consulté en ligne], URL : [\[https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A75096/datastreams\]](https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A75096/datastreams).

GLINOER Anthony et SAINT-AMAND Denis, « Ethos », dans GLINOER Anthony et SAINT-AMAND Denis (dir.), *Le lexique socius* [en ligne], 2014, URL : [\[http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/46-ethos\]](http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/46-ethos), consulté le 04 mars 2019.

GOBIN Corinne, « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... », dans *Semen* [en ligne], n°30, 2011, URL : [\[http://journals.openedition.org/semen/9018\]](http://journals.openedition.org/semen/9018), consulté le 19 septembre 2018.

GOFFMAN Erving, *La Mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La Présentation de soi*, trad. ACCARDO Alain, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1973 [Anchor Books 1959].

HAMBYE Philippe, « Le politique à travers les mots : pour une approche formelle des discours politiques », dans PEREZ Julien et REUCHAMPS Min (dir.), *Les relations communautaires en Belgique. Approches politiques et linguistiques*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan – Academia, coll. « Science politique », 2012, pp. 31-55.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « FACE », dans CHARAUDEAU Patrick et

MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 259-261.

LE BART Christian, *Le discours politique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998.

MAINGUENEAU Dominique, « Présentation », dans *Langages*, n°117, 1995, pp. 5-11.

—, « Problèmes d'éthos », dans *Pratiques*, n° 113-114, 2002, pp. 55-67.

—, « Retour critique sur l'éthos », dans *Langage et société* [en ligne], n°149, 2014, pp. 31-48, URL : [<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2014-3-page-31.htm>].

MATHY Adrien, *Text mining et data mining en tant que service aux chercheurs. Définir le rôle des bibliothèques*, document de travail, (non publié).

PEREZ Julien et REUCHAMPS Min (dir.), *Les relations communautaires en Belgique. Approches politiques et linguistiques*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan – Academia, coll. « Science politique », 2012.

PLANTIN Christian, « RHÉTORIQUE », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 505-508.

PROVENZANO François (tit.), « Questions de rhétorique et de sémiologie », notes de cours personnelles, années académiques 2017-2018 et 2018-2019, ULiège.

PROVENZANO François, « Le discours de la presse magazine », dans BLANDIN Claire (dir.), *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Paris, Armand Colin, 2018, pp. 85-104.

TRAVERSO Véronique, « RÉPARATION », dans CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp. 500-502.

TRIBOLET Christelle, *Éléments de sociographie des journalistes de Belgique francophone : le cas du Vif/L'Express*, mémoire de licence, ULg, 2004.

WOERTHER Frédérique, *L'éthos aristotélien. Genèse d'une notion rhétorique*, Paris, Vrin, 2007.

## 8.2. Contexte sociodiscursif — Histoire politique et sociale

### Corpus primaire

LELOUP David, « Des élus payés 500 euros la minute pour des réunions bidon chez Publifin (ex-Tecteo) », sur *Le Vif* [en ligne], 20 décembre 2016, URL : [https://www.levif.be/actualite/belgique/des-elus-payes-500-euros-la-minute-pour-des-reunions-bidon-chez-publifin-ex-tecteo/article-normal-589067.html], consulté le 8 novembre 2018.

### Travaux

BRABANT François, *Histoire secrète du PS liégeois : Cools, Mathot, Onkelinx, Daerden et les autres*, Paris, La Boîte à Pandore, 2015.

COLLECTIF, « Les beaux lendemains de la gauche francophone », sur *Politique. Revue belge d'analyse et de débat* [en ligne], 19 octobre 2018, URL : [https://www.revuepolitique.be/les-beaux-lendemains-de-la-gauche-francophone/], consulté le 10 décembre 2018.

CUNET Maxime *et al.*, « Scrutin majoritaire, scrutin proportionnel », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n° 98-99, mars 2017, pp. 105-108.

DEMERTZIS Vaïa et FANIEL Jean, « Les enjeux des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 17 octobre 2017, URL : [http://www.crisp.be/2017/10/enjeux-elections-communales-provinciales-14-octobre-2018/], consulté le 5 décembre 2018.

DESTATTE Philippe et VIDAL Chloë, « Où va la république ? », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n° 98-99, mars 2017, pp. 20-25.

FANIEL Jean, « La gauche en Belgique. Une étoile polaire, deux clivages, beaucoup de partis », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 25 mars 2014, URL : [http://www.crisp.be/2014/03/la-gauche-en-belgique-une-%C3%A9toile-polaire-deux-clivages-beaucoup-de-partis/], consulté le 5 décembre 2018.

FANIEL Jean, « Les scandales politiques font-ils l'affaire de la démocratie ? », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 1<sup>er</sup> mai 2018, URL : [http://www.crisp.be/2018/05/scandales-politiques-font-ils-affaires-democratie/], consulté le 5 décembre 2018.

GOETHALS Christophe, « La physionomie des intercommunales en Belgique », sur *Les analyses du CRISP en ligne* [en ligne], 14 mars 2017, URL : [http://www.crisp.be/2017/03/physionomie-intercommunales-belgique/], consulté le 5 décembre 2018.

JESPERS Jean-Jacques, « Médias : France-Belgique et retour », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n° 98-99, mars 2017, pp. 144-147.

LE PAIGE Hugues, « Jeanne et le libertin », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n° 98-99, mars 2017, pp. 12-19.

LUYTEN Dirk *et al.*, *Histoire politique de la Belgique : de 1830 à nos jours*, trad. BARBAR Nicole et PRÉAUX Alain, Bruxelles, Samsa, 2017 [Anvers, Manteau, 2005].

MABILLE Xavier, *Nouvelle histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2011.

—, « Le Parti socialiste. Évolution 1978-2005 », dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2005, n° 1867-1868, pp. 5-65.

SEMAL Claude, « Do you speak breïge ? », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n° 98-99, mars 2017, pp. 140-141.

VAN WYNSBERGHE Caroline, « Monarchie parlementaire, république monarchique », dans *Politique. Revue belge d'analyse et de débat*, n° 98-99, mars 2017, pp. 102-104.

### **8.3. Netographie**

EUROPRESSE — CEDROM-SNi inc, <http://www.europresse.com/fr/>.

INA — Institut national de l'audiovisuel, <https://www.ina.fr/>.

SONUMA (SOciété de NUMérisation et de commercialisation des Archives audiovisuelles), <https://www.sonuma.be/>.

## **9. Annexes**

---

*Voir clef USB ou volume annexe.*













